ALMANACH

1876 29e ANNÉE



DÉPOT CENTRAL DES ALMANACHS PUBLIÉS A PARIS
LIBRAIRIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 10

29e ANNÉE. 50 CENTIMES.

ALMANACH
ASTROLOGIQUE

SCIENTIFIQUE, ASTRONOMIQUE,

PHYSIQUE, SATIRIQUE, ANECDOTIQUE, ETC.

Magnétisme, Électricité, Locomotion aérienne, Découvertes nouvelles, Progrès, etc.



90 GRAVURES.

PARIS

Au Dépôt central des Almanachs

PUBLIÉS A PARIS

LIBRAIRIE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 10

JANVIER. ≈ *Les jours croissent de 1 h. 6 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	sam.	CIRCONCISION.	7	56	4	11	10	Matin. 43	9	Soir. 05
2	*Dim.*	s Macaire, abbé.	7	56	4	12	10	57	10	17
3	lun.	ste Geneviève.	7	56	4	14	11	11	11	32
4	mar.	s Rigobert.	7	56	4	15	11	25	—	Matin. —
5	mer.	ste Amélie.	7	56	4	16	11	41	0	50
6	jeud.	ÉPIPHANIE.	7	55	4	17	0	Soir. 0	2	11
7	ven.	ste Gudule.	7	55	4	18	0	26	3	37
8	sam.	s Lucien.	7	55	4	19	1	2	5	5
9	*Dim.*	s Julien.	7	54	4	20	1	54	6	29
10	lun.	s Guillaume.	7	54	4	22	3	4	7	40
11	mar.	ste Hortense.	7	53	4	23	4	28	8	31
12	mer.	ste Césarine.	7	53	4	24	5	57	9	7
13	jeud.	*Baptême de N. S.*	7	52	4	26	7	24	9	33
14	ven.	s Hilaire, évêque	7	52	4	27	8	46	9	52
15	sam.	s Paul, ermite.	7	51	4	29	10	3	10	7
16	*Dim.*	s Marcel.	7	50	4	30	11	17	10	21
17	lun.	s Antoine.	7	50	4	31	—	Matin. —	10	35
18	mar.	Ch. s. Pierre à R.	7	49	4	33	0	29	10	50
19	mer.	s Sulpice.	7	48	4	34	1	40	11	6
20	jeud.	s Sébastien.	7	47	4	36	2	52	11	25
21	ven.	ste Agnès, v. et m.	7	46	4	37	4	2	11	51
22	sam.	s Vincent.	7	45	4	39	5	10	0	Soir. 26
23	*Dim.*	s Raymond de P.	7	44	4	40	6	11	1	11
24	lun.	s Timothée.	7	43	4	42	7	1	2	7
25	mar.	*Conv. de S. Paul.*	7	42	4	44	7	39	3	13
26	mer.	s Polycarpe, év.	7	41	4	45	8	9	4	26
27	jeu.	s Jean Chrysost.	7	40	4	47	8	32	5	41
28	ven.	s Charlemagne.	7	38	4	48	8	50	6	56
29	sam.	s François de S.	7	37	4	50	9	5	8	11
30	*Dim.*	ste Martine.	7	36	4	52	9	19	9	24
31	lun.	s Pierre Nolasque	7	35	4	53	9	32	10	38

Phases de la lune.

- ☽ P. Q., le 4, à 3h 33m soir.
- ○ Pl. L., le 11, à 6h 32m mat.
- ☾ D. Q., le 18, à 8h 59m mat.
- ● N. L., le 26, à 1h 51m soir.

Passage de la lune au méridien.

Le 4, à 5h 59m du soir.
Le 12, à 0h 58m du matin.
Le 19, à 6h 28m du matin.
Le 26, à 0h 14m du soir.

FÉVRIER. ♒ *Les jours croissent de 1 h. 33 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mar.	s Ignace, év.	7	33	4	55	9	Matin. 47	11	S. 57
2	mer.	PURIFICATION.	7	32	4	57	10	4	—	—
3	jeud.	s Blaise.	7	31	4	58	10	26	1	Matin. 20
4	ven.	ste Jeanne de V.	7	29	5	0	10	56	2	45
5	sam.	ste Agathe.	7	28	5	2	11	40	4	7
6	*Dim.*	ste Dorothée.	7	26	5	3	0	Soir. 40	5	21
7	lun.	s Romuald.	7	25	5	5	1	56	6	19
8	mar.	s Jean de Matha.	7	23	5	7	3	23	7	2
9	mer.	ste Apolline.	7	22	5	8	4	51	7	31
10	jeud.	ste Scolastique.	7	20	5	10	6	16	7	52
11	ven.	s Severin.	7	18	5	12	7	37	8	10
12	sam.	ste Eulalie.	7	17	5	13	8	54	8	26
13	*Dim.*	*Septuagésime.*	7	15	5	15	10	9	8	40
14	lun.	s. Valentin.	7	13	5	17	11	23	8	54
15	mar.	s Faustin.	7	11	5	18	—	—	9	9
16	mer.	ste Julienne.	7	10	5	20	0	Matin. 37	9	28
17	jeud.	s Sylvain.	7	8	5	21	1	49	9	52
18	ven.	s Siméon.	7	6	5	23	2	59	10	23
19	sam.	s Barbat.	7	4	5	25	4	3	11	3
20	*Dim.*	*Sexagésime.*	7	2	5	26	4	57	11	55
21	lun.	s Eucher.	7	1	5	28	5	39	0	Soir. 58
22	mar.	Ch. s. Pierre à A.	6	59	5	30	6	11	2	10
23	mer.	s Pierre Damien.	6	57	5	31	6	36	3	25
24	jeud.	s Césaire.	6	55	5	33	6	55	4	40
25	ven.	s Mathias.	6	53	5	34	7	11	5	55
26	sam.	s Porphyre.	6	51	5	36	7	25	7	10
27	*Dim.*	*Quinquagésime.*	6	49	5	38	7	40	8	27
28	lun.	s. Romain.	6	47	5	39	7	54	9	46
29	mar.	*Mardi gras.*	6	45	5	41	8	10	11	8

Phases de la lune.

☽ P. Q., le 3, à 2h 2m mat.
○ Pl. L., le 9, à 5h 56m soir.
☾ D. Q., le 17, à 5h 5m mat.
● N. L., le 25, à 6h 30m mat.

Passage de la lune au méridien.

Le 3, à 6h 26m du soir.
Le 10, à 0h 33m du mat.
Le 18, à 6h 43m du mat.
Le 25, à 0h 27m du soir.

MARS. ♈ *Les jours croissent de 1 h. 50 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mer.	CENDRES.	6	43	5	42	8	30 Matin.	—	—
2	jeud.	s Simplice.	6	41	5	44	8	58	0	32 Matin.
3	ven.	ste Cunegonde.	6	39	5	46	9	36	1	55
4	sam.	s Casimir.	6	37	5	47	10	28	3	11
5	*Dim.*	*Quadragésime.*	6	35	5	49	11	37	4	13
6	lun.	ste Colette.	6	33	5	50	0	58 Soir.	4	59
7	mar.	s Thomas d'Aquin	6	31	5	52	2	24	5	32
8	mer.	s Jean de Dieu.	6	29	5	53	3	49	5	56
9	jeud.	ste Françoise. *Q. T*	6	27	5	55	5	11	6	14
10	ven.	40 Martyrs.	6	25	5	56	6	29	6	30
11	sam.	s Constant.	6	23	5	58	7	45	6	44
12	*Dim.*	*Reminiscere.*	6	21	6	0	9	0	6	58
13	lun.	ste Euphrasie.	6	19	6	1	10	16	7	13
14	mar.	ste Mathilde.	6	17	6	3	11	30	7	31
15	mer.	s Zacharie.	6	15	6	4	—	—	7	52
16	jeud.	s Abraham.	6	13	6	6	0	42 Matin.	8	19
17	ven.	s Patrice.	6	11	6	7	1	49	8	56
18	sam.	s Gabriel, arch.	6	8	6	9	2	48	9	44
19	*Dim.*	*Oculi.* s Joseph.	6	6	6	10	3	35	10	43
20	lun.	s Guibert.	6	4	6	12	4	11	11	51
21	mar.	s Benoît.	6	2	6	13	4	39	1	4 Soir.
22	mer.	ste Léa.	6	0	6	15	5	0	2	20
23	jeud.	*Mi-Carême.*	5	58	6	16	5	17	3	35
24	ven.	s Siméon, enfant.	5	56	6	18	5	32	4	51
25	sam.	ANNONCIATION.	5	54	6	19	5	46	6	8
26	*Dim.*	*Lætare.*	5	51	6	21	6	1	7	27
27	lun.	ste Lydie.	5	49	6	22	6	17	8	51
28	mar.	ste Jeanne de M.	5	47	6	24	6	36	10	17
29	mer.	ste Eustasie.	5	45	6	25	7	1	11	42
30	jeud.	s Amédée.	5	43	6	27	7	35	—	—
31	ven.	ste Cornélie.	5	41	6	28	8	23	1	2

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q., le 3, à 9h 57m mat.	Le 3, à 6h 19m du soir.
Ⓣ Pl. L., le 10, à 6h 21m mat.	Le 11, à 0h 45m du mat.
☾ D. Q., le 18, à 1h 34m mat.	Le 19, à 7h 8m du mat.
● N. L., le 25, à 8h 21m soir.	Le 25, à 0h 0m du soir.

AVRIL. ♉ *Les jours croissent de* 1 *h.* 43 *m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h	m
1	sam.	s Hugues.	5	39	6	30	9	27 (M. Soir.)	2	9 (Matin.)
2	*Dim.*	La Passion.	5	37	6	31	10	44	2	59
3	lun.	ste Marie Égypt.	5	35	6	33	0	8	3	35
4	mar.	s Isidore.	5	33	6	34	1	31	4	1
5	mer.	s Vincent Ferrier.	5	31	6	36	2	52	4	21
6	jeud.	s Célestin.	5	29	6	37	4	10	4	37
7	ven.	s Hégésippe.	5	27	6	39	5	26	4	51
8	sam.	s Gauthier.	5	24	6	40	6	41	5	5
9	*Dim.*	Les Rameaux.	5	22	6	42	7	56	5	19
10	lun.	s Macaire, arch.	5	20	6	43	9	10	5	35
11	mar.	s Léon le Grand.	5	18	6	45	10	25	5	55
12	mer.	s Jules.	5	16	6	46	11	35	6	20
13	jeud.	ste Herménégilde.	5	14	6	47	—	—	6	54
14	ven.	*Vendredi saint.*	5	12	6	49	0	37 (Matin.)	7	38
15	sam.	ste Anastasie.	5	10	6	50	1	28	8	32
16	*Dim.*	PAQUES.	5	9	6	52	2	8	9	35
17	lun.	s Anicet.	5	7	6	53	2	39	10	45
18	mar.	s Parfait.	5	5	6	55	3	3	11	58
19	mer.	s Léon, pape.	5	3	6	56	3	22	1	13 (Soir.)
20	jeud.	ste Emma.	5	1	6	58	3	37	2	27
21	ven.	s Anselme.	4	59	6	59	3	51	3	42
22	sam.	ss Soter et Caïus.	4	57	7	1	4	5	5	0
23	*Dim.*	*Quasimodo.*	4	55	7	2	4	21	6	23
24	lun.	s Fidèle.	4	53	7	4	4	39	7	50
25	mar.	s Marc, évangél.	4	52	7	5	5	2	9	19
26	mer.	s Clet.	4	50	7	7	5	33	10	45
27	jeud.	s Anthime.	4	48	7	8	6	16	—	—
28	ven.	s Vital.	4	46	7	9	7	17	0	0 (Matin.)
29	sam.	s Pierre Martyr.	4	44	7	11	8	33	0	57
30	*Dim.*	ste Catherine de S	4	43	7	12	9	56	1	37

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
P. Q., le 1er, à 4h 21m soir.	Le 1er, à 6h 19m du soir.
Pl. L., le 8, à 7h 48m soir.	Le 9, à 0h 7m du matin.
D. Q., le 16, à 8h 47m soir.	Le 17, à 6h 39m du matin.
N. L. le 24, 7h 13m mat.	Le 24, à 0h 4m du soir.
P. Q, le 30, à 10h 36m soir.	Le 30, à 6h 11m du soir.

MAI. ♊ *Les jours croissent de 1 h. 18 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	lun.	ss Philippe et J.	4	41	7	14	11	M. 20	2	Matin. 6
2	mar.	s Athanase.	4	39	7	15	0	Soir. 41	2	28
3	mer.	Inv. s^{te} C.	4	38	7	17	1	59	2	44
4	jeud.	s^{te} Monique.	4	36	7	18	3	14	2	58
5	ven.	s Pie V.	4	34	7	20	4	27	3	12
6	sam.	s Jean Porte Lat.	4	33	7	21	5	41	3	26
7	*Dim.*	s Stanislas.	4	31	7	22	6	54	3	41
8	lun.	s Désiré.	4	30	7	24	8	8	3	59
9	mar.	s Grégoire de N.	4	28	7	25	9	20	4	22
10	mer.	s Antonin.	4	27	7	27	10	26	4	52
11	jeud.	ss Achille et Nér.	4	25	7	28	11	22	5	32
12	ven.	s^{te} Flavie.	4	24	7	29	—	—	6	23
13	sam.	s Servais.	4	23	7	31	0	Matin. 6	7	23
14	*Dim.*	s Pacôme.	4	21	7	32	0	40	8	30
15	lun.	s^{te} Delphine.	4	20	7	33	1	6	9	41
16	mar.	s Jean Nep.	4	19	7	35	1	25	10	54
17	mer.	s Pascal.	4	17	7	36	1	41	0	Soir. 7
18	jeud.	s Venant.	4	16	7	37	1	55	1	20
19	ven.	s^{te} Pudentienne.	4	15	7	38	2	10	2	36
20	sam.	s Bernardin.	4	14	7	40	2	25	3	55
21	*Dim.*	s^{te} Julie.	4	13	7	41	2	41	5	19
22	lun.	*Rogations.*	4	12	7	42	3	0	6	47
23	mar.	s Didier.	4	10	7	43	3	27	8	17
24	mer.	*N.-D. Auxiliatr.*	4	9	7	45	4	6	9	40
25	jeud.	ASCENSION.	4	8	7	46	5	1	10	46
26	ven.	s Philippe de N.	4	8	7	47	6	14	11	34
27	sam.	s^{te} Marie Madel.	4	7	7	48	7	38	—	—
28	*Dim.*	s Germain.	4	6	7	49	9	4	0	Matin. 8
29	lun.	s Maximin.	4	5	7	50	10	28	0	32
30	mar.	s^{te} Émilie.	4	4	7	51	11	48	0	50
31	mer.	s^{te} Angèle.	4	4	7	52	1	S. 4	1	6

Phases de la lune.

- ○ Pl. L., le 8, à $10^h\ 2^m$ mat.
- ☾ D. Q., le 16, à $1^h 36^m$ soir.
- ● N. L., le 23, à $3^h\ 34^m$ soir.
- ☽ P. Q., le 30, à $5^h 58^m$ mat.

Passage de la lune au méridien.

- Le 9, à $0^h\ 19^m$ du matin.
- Le 17, à $6^h\ 48^m$ du matin.
- Le 23, à $0^h\ 0^m$ du soir.
- Le 30, à $6^h\ 36^m$ du soir.

JUIN. ♋ *Les jours croissent de 20 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	jeud.	s Pamphile.	4	3	7	53	2	18 Soir.	1	20 Matin.
2	ven.	s Marcellin.	4	2	7	54	3	31	1	33
3	sam.	ste Clotilde.	4	2	7	55	4	44	1	47
4	*Dim.*	PENTECOTE.	4	1	7	56	5	57	2	5
5	lun.	s Boniface.	4	0	7	57	7	9	2	27
6	mar.	s Norbert.	4	0	7	57	8	16	2	54
7	mer.	s Claude. *Q. T.*	4	0	7	58	9	15	3	30
8	jeud.	s Médard.	3	59	7	59	10	4	4	17
9	ven.	s Félicien.	3	59	8	0	10	41	5	15
10	sam.	s Landry.	3	59	8	0	11	9	6	20
11	*Dim.*	TRINITÉ.	3	58	8	1	11	30	7	30
12	lun.	s Nabor.	3	58	8	1	11	47	8	42
13	mar.	s Antoine de Pad.	3	58	8	2	—	—	9	53
14	mer.	s Basile.	3	58	8	2	0	2 Matin.	11	4
15	jeud.	FÊTE-DIEU.	3	58	8	3	0	16	0	17 Soir.
16	ven.	s François Régis.	3	58	8	3	0	29	1	32
17	sam.	s Aurelien.	3	58	8	4	0	43	2	51
18	*Dim.*	ste Marine.	3	58	8	4	1	1	4	16
19	lun.	s Gervais, s Prot	3	58	8	4	1	25	5	44
20	mar.	s Silvère.	3	58	8	5	1	57	7	10
21	mer.	s Louis de Gonz.	3	58	8	5	2	43	8	26
22	jeud.	s Paulin.	3	58	8	5	3	49	9	24
23	ven.	*Fête du S.-Cœur.*	3	59	8	5	5	10	10	5
24	sam.	*Nativité de s J.-B.*	3	59	8	5	6	39	10	33
25	*Dim.*	s Guillaume, ab.	3	59	8	5	8	7	10	54
26	lun.	ss Jean et Paul.	4	0	8	5	9	31	11	11
27	mar.	s Ladislas.	4	0	8	5	10	51	11	27
28	mer.	s Irénée.	4	1	8	5	0	7 Soir.	11	41
29	jeud.	*s Pierre et s Paul.*	4	1	8	5	1	21	11	55
30	ven.	Comm. de s Paul.	4	2	8	5	2	34	—	—

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien*
☺ Pl. L., le 7, à 0h 46m mat.	Le 8, à 0h 46m du matin.
☾ D. Q., le 15, à 3h 24m mat.	Le 16, à 6h 52m du matin
◉ N. L., le 21, à 10h 26m soir.	Le 21, à 0h 0m du soir.
☽ P. Q., le 28, à 3h 23m soir.	Le 28, à 6h 1m du soir.

JUILLET. ♌ *Les jours diminuent de 1 h.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil. h.	m.	Couch. du Soleil. h.	m.	Lever de la Lune. h.	m.	Couch. de la Lune. h.	m.
1	sam.	s Thierry.	4	3	8	4	3	Soir. 47	0	Matin. 11
2	*Dim.*	*Visitat. de N. D.*	4	3	8	4	4	59	0	30
3	lun.	s Anatole.	4	4	8	4	6	8	0	55
4	mar.	ste Berthe.	4	5	8	3	7	10	1	29
5	mer.	ste Zoé.	4	5	8	3	8	2	2	13
6	jeud.	s Tranquille.	4	6	8	3	8	42	3	8
7	ven.	s Procope.	4	7	8	2	9	12	4	12
8	sam.	ste Elisabeth, reine	4	8	8	1	9	35	5	21
9	*Dim.*	s Ephrem.	4	9	8	1	9	53	6	32
10	lun.	ste Félicité.	4	9	8	0	10	8	7	43
11	mar.	s Pie Ier.	4	10	8	0	10	22	8	54
12	mer.	s Jean Gualbert.	4	11	7	59	10	35	10	5
13	jeud.	s Eugène.	4	12	7	58	10	49	11	17
14	ven.	s Bonaventure.	4	13	7	57	11	5	0	Soir. 32
15	sam.	s Henri.	4	14	7	56	11	24	1	52
16	*Dim.*	N. D. du Carmel.	4	16	7	56	11	51	3	16
17	lun.	s Alexis.	4	17	7	55	—	—	4	41
18	mar.	s Camille.	4	18	7	54	0	Matin. 29	6	2
19	mer.	s Vincent de Paul	4	19	7	53	1	23	7	8
20	jeud.	ste Marguerite.	4	20	7	52	2	36	7	56
21	ven.	s Victor.	4	21	7	50	4	4	8	31
22	sam.	ste Madeleine.	4	22	7	49	5	35	8	56
23	*Dim.*	s Apollinaire.	4	24	7	48	7	4	9	15
24	lun.	ste Christine, v.	4	25	7	47	8	29	9	31
25	mar.	s Jacques le Maj.	4	26	7	46	9	49	9	45
26	mer.	ste Anne.	4	27	7	44	11	5	10	0
27	jeud.	s Pantaléon.	4	29	7	43	0	Soir. 20	10	15
28	ven.	s Nazaire.	4	30	7	42	1	35	10	33
29	sam.	ste Marthe.	4	31	7	40	2	49	10	57
30	*Dim.*	s Abdon.	4	32	7	39	4	0	11	28
31	lun.	s Ignace.	4	34	7	38	5	5	—	—

Phases de la lune.

- Pl. L., le 6, à 3h 47m soir.
- D. Q., le 14, à 2h 5m soir.
- N. L., le 21, à 5h 2m mat.
- P. Q., le 28, à 3h 28m mat.

Passage de la lune au méridien.

- Le 7, à 0h 24m du matin.
- Le 15, à 6h 19m du matin.
- Le 21, à 0h 28m du soir.
- Le 28, à 6h 10m du soir.

AOUT. ♍ *Les jours diminuent de 1 h. 38 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mar.	s Pierre ès liens.	4	35	7	36	6 (Soir.)	0	0 (Matin.)	9
2	mer.	s Alphonse.	4	36	7	35	6	43	1	0
3	jeud.	Inv. s Etienne.	4	38	7	33	7	16	2	1
4	ven.	s Dominique.	4	39	7	32	7	41	3	10
5	sam.	*N. D. des Neiges.*	4	40	7	30	8	0	4	22
6	*Dim.*	Transfig. de J.-C.	4	42	7	29	8	16	5	34
7	lun.	s Gaëtan.	4	43	7	27	8	29	6	45
8	mar.	s Cyriaque.	4	45	7	25	8	42	7	56
9	mer.	s Romain.	4	46	7	24	8	56	9	8
10	jeud.	s Laurent.	4	47	7	22	9	11	10	22
11	ven.	ste Susanne.	4	49	7	20	9	29	11	39
12	sam.	ste Claire.	4	50	7	18	9	52	1 (Soir.)	0
13	*Dim.*	s Hippolyte.	4	52	7	17	10	23	2	23
14	lun.	s Eusèbe. *V. j.*	4	53	7	15	11	9	3	43
15	mar.	ASSOMPTION.	4	54	7	13	—	—	4	53
16	mer.	s Roch.	4	56	7	11	0 (Matin.)	13	5	48
17	jeud.	s Mammès.	4	57	7	10	1	32	6	28
18	ven.	ste Hélène.	4	59	7	8	3	1	6	56
19	sam.	s Louis.	5	0	7	6	4	31	7	17
20	*Dim.*	s Bernard.	5	1	7	4	5	58	7	34
21	lun.	ste Jeanne Chant.	5	3	7	2	7	22	7	49
22	mar.	s Symphorien.	5	4	7	0	8	42	8	4
23	mer.	s Philippe Beniti.	5	6	6	58	10	0	8	20
24	jeud.	s Barthélemy.	5	7	6	56	11	17	8	38
25	ven.	s Louis, roi.	5	8	6	54	0 (Soir.)	33	9	0
26	sam.	s Zéphyrin.	5	10	6	52	1	47	9	28
27	*Dim.*	s Joseph Calansaz	5	11	6	50	2	56	10	4
28	lun.	s Augustin.	5	13	6	48	3	55	10	52
29	mar.	Déc. de s. J.-B.	5	14	6	46	4	41	11	50
30	mer.	ste Rose de Lima.	5	16	6	44	5	17	—	—
31	jeud.	s Raymond Non.	5	17	6	42	5	44	0 (M.)	56

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
🌕 Pl. L., le 5, à 6h 47m mat.	Le 6, à 0h 42m du matin.
🌗 D. Q., le 12, à 10h 8m soir.	Le 13, à 5h 57m du matin.
🌑 N. L., le 19, à 0h 35m soir.	Le 19, à 0h 5m du soir.
🌓 P. Q., le 26, à 6h 27m soir.	Le 26, à 5h 40m du soir.

SEPTEMBRE. ♎ *Les jours diminuent de* 1 *h.* 44 *m.*

	JOURS.	FÊTES.	Lever du Soleil. h.	m.	Couch. du Soleil. h.	m.	Lever de la Lune. h.	m.	Couch. de la Lune. h.	m.
1	ven.	s Leu et s Gilles.	5	18	6	40	6	5 Soir.	2	7 Matin.
2	sam.	s Etienne, roi.	5	20	6	38	6	23	3	20
3	*Dim.*	s Lazare.	5	21	6	36	6	38	4	33
4	lun.	ste Rosalie.	5	23	6	34	6	50	5	46
5	mar.	s Laurent Justin.	5	24	6	32	7	3	6	58
6	mer.	ste Reine.	5	25	6	30	7	18	8	11
7	jeud.	s Cloud.	5	27	6	28	7	35	9	28
8	ven.	*Nativité de N. D.*	5	28	6	26	7	56	10	48
9	sam.	s Omer, év.	5	30	6	24	8	24	0	9 Soir.
10	*Dim.*	s Nicolas Tolent.	5	31	6	21	9	4	1	30
11	lun.	s Hyacinthe.	5	33	6	19	10	0	2	43
12	mar.	ste Pulchérie.	5	34	6	17	11	12	3	42
13	mer.	s Aimé.	5	35	6	15	—	—	4	25
14	jeud.	*Exalt. de la Croix.*	5	37	6	13	0	35 Matin.	4	56
15	ven.	s Nicomède.	5	38	6	11	0	3	5	19
16	sam.	ss Corn. et Cyp.	5	40	6	9	3	30	5	38
17	*Dim.*	Stig. de s. Franç.	5	41	6	7	4	54	5	54
18	lun.	s Joseph Cupert.	5	43	6	5	6	15	6	9
19	mar.	s Janvier.	5	44	6	2	7	34	6	23
20	mer.	s Eustache. *Q. T.*	5	45	6	0	8	53	6	40
21	jeud.	s Matthieu.	5	47	5	58	10	12	7	1
22	ven.	s Maurice.	5	48	5	56	11	28	7	27
23	sam.	s Lin.	5	50	5	54	0	39 Soir.	8	0
24	*Dim.*	*N. D. de la Merci.*	5	51	5	52	1	43	8	43
25	lun.	s Firmin.	5	53	5	50	2	36	9	38
26	mar.	ste Justine.	5	54	5	48	3	17	10	42
27	mer.	ss Côme et Dam.	5	55	5	45	3	47	11	52
28	jeud.	s Wenceslas.	5	57	5	43	4	10	—	—
29	ven.	s Michel, arch.	5	58	5	41	4	29	1	4 Mat.
30	sam.	s Jérôme.	6	0	5	39	4	44	2	16

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
🌕 Pl. L., le 3, à 9h 22m soir.	Le 4, à 0h 5m du matin.
🌗 D. Q., le 11, à 4h 30m mat.	Le 12, à 6h 53m du matin.
🌑 N. L., le 17, à 10h 4m soir.	Le 17, à 0h 0m du soir.
🌓 P. Q., le 25, à 0h 13m soir.	Le 25, à 6h 6m du soir.

OCTOBRE. ♏ *Les jours diminuent de* 1 *h.* 45 *m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	*Dim.*	s Remi.	6	1	5	37	4	58 Soir.	3	28 Matin.
2	lun.	SS Anges gard.	6	3	5	35	5	11	4	40
3	mar.	s Denis l'Aréop.	6	4	5	33	5	25	5	54
4	mer.	s François d'As.	6	6	5	31	5	42	7	12
5	jeud.	s Placide.	6	7	5	29	6	2	8	33
6	ven.	s Bruno.	6	9	5	27	6	27	9	56
7	sam.	s Serge, ste Bacq.	6	10	5	24	7	3	11	19
8	*Dim.*	ste Brigitte.	6	12	5	22	7	55	0	35 Soir.
9	lun.	s Denis, év.	6	13	5	20	9	1	1	38
10	mar.	s François Borgia	6	15	5	18	10	20	2	26
11	mer.	s Nicaise.	6	16	5	16	11	45	3	0
12	jeud.	s Vilfrid.	6	18	5	14	—	—	3	24
13	ven.	s Édouard.	6	19	5	12	1	10 Matin.	3	43
14	sam	s Calixte.	6	21	5	10	2	33	4	0
15	*Dim.*	ste Thérèse.	6	22	5	8	3	53	4	15
16	lun.	s Léopold.	6	24	5	6	5	12	4	30
17	mar.	ste Hedwige.	6	25	5	4	6	30	4	46
18	mer.	s Luc, évang.	6	27	5	3	7	48	5	4
19	jeud.	s Pierre d'Alcan.	6	29	5	1	9	5	5	26
20	ven.	s Jean Cantius.	6	30	4	59	10	20	5	56
21	sam.	ste Ursule.	6	32	4	57	11	29	6	36
22	*Dim.*	s Mellon.	6	33	4	55	0	27 Soir.	7	27
23	lun.	s Rédempteur.	6	35	4	53	1	13	8	28
24	mar.	s Raphaël.	6	36	4	51	1	48	9	36
25	mer.	s Crépin, s Crép.	6	38	4	50	2	13	10	47
26	jeud.	s Évariste.	6	40	4	48	2	32	11	58
27	ven.	s Frumence. *V.*	6	41	4	46	2	48	—	—
28	sam.	s Simon, s Jude.	6	43	4	44	3	2	1	9 Matin.
29	*Dim.*	s Narcisse.	6	44	4	43	3	16	2	20
30	lun.	s Lucain.	6	46	4	41	3	30	3	33
31	mar.	s Quentin. *V. j.*	6	48	4	39	3	45	4	49

Phases de la lune.

- Pl. L., le 3, à $11^h\ 6^m$ mat.
- D. Q., le 10, à $10^h\ 29^m$ mat.
- N. L., le 17, à $10^h\ 6^m$ mat.
- P. Q., le 25, à $8^h\ 4^m$ mat.

Passage de la lune au méridien.

- Le 4, à $0^h\ 10^m$ du matin.
- Le 11, à $6^h\ 49^m$ du matin.
- Le 17, à $0^h\ 0^m$ du soir.
- Le 25, à $6^h\ 25^m$ du soir.

NOVEMBRE. ↠ *Les jours diminuent de 1 h. 20 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mer.	TOUSSAINT.	6	49	4	38	4	Soir. 4	6	Matin. 9
2	jeud.	Les *Trépassés*.	6	51	4	36	4	29	7	33
3	ven.	s Marcel.	6	52	4	34	5	2	8	58
4	sam.	s Charles Borr.	6	54	4	33	5	48	10	20
5	*Dim.*	ste Bertilde.	6	56	4	31	6	51	11	30
6	lun.	s Léonard.	6	57	4	30	8	9	0	Soir. 23
7	mar.	s Ernest.	6	59	4	28	9	33	1	2
8	mer.	Les 4 Couronnés.	7	0	4	27	10	58	1	29
9	jeud.	s Théodore.	7	2	4	25	—	—	1	49
10	ven.	s André Avellin.	7	4	4	24	0	Matin. 21	2	6
11	sam.	s Martin.	7	5	4	23	1	39	2	22
12	*Dim.*	s René, év.	7	7	4	21	2	56	2	37
13	lun.	s Didace.	7	8	4	20	4	13	2	52
14	mar.	s Stanislas Kotska.	7	10	4	19	5	30	3	9
15	mer.	ste Gertrude.	7	12	4	18	6	47	3	30
16	jeud.	s Edmond.	7	13	4	16	8	3	3	57
17	ven.	s Grégoire Thau.	7	15	4	15	9	14	4	33
18	sam.	s Eudes.	7	16	4	14	10	16	5	19
19	*Dim.*	ste Elisabeth.	7	18	4	13	11	7	6	16
20	lun.	s Félix de Valois.	7	19	4	12	11	45	7	21
21	mar.	*Présent. de N. D.*	7	21	4	11	0	Soir. 14	8	30
22	mer.	ste Cécile.	7	22	4	10	0	36	9	41
23	jeud.	s Clément.	7	24	4	9	0	53	10	51
24	ven.	s Jean de la Cr.	7	25	4	9	1	8	—	—
25	sam.	ste Catherine.	7	27	4	8	1	22	0	Matin. 0
26	*Dim.*	ste Genev. des Ar.	7	28	4	7	1	36	1	11
27	lun.	s Maxime.	7	29	4	6	1	50	2	24
28	mar.	s Sosthène.	7	31	4	6	2	6	3	41
29	mer.	s Saturnin.	7	32	4	5	2	27	5	2
30	jeud.	s André.	7	33	4	4	2	56	6	27

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
○ Pl. L., le 1, à 11h 40m soir.	Le 1er, à 11h 38m du soir.
☾ D. Q., le 8, à 5h 26m soir.	Le 9, à 6h 34m du matin.
● N. L., le 16, à 0h 57m mat.	Le 16, à 0h 3m du soir.
☽ P. Q., le 24, à 4h 36m mat.	Le 24, à 6h 28m du soir.

DÉCEMBRE. ♑ *Les jours diminuent de 27 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	ven.	s Éloi.	7	35	4	4	3 Soir.	37	7 Matin.	53
2	sam.	ste Bibiane.	7	36	4	3	4	35	9	11
3	*Dim.*	AVENT.	7	37	4	3	5	49	10	14
4	lun.	ste Barbe.	7	38	4	3	7	15	10	59
5	mar.	s Sabas, abbé.	7	40	4	2	8	43	11	31
6	mer.	s Nicolas.	7	41	4	2	10	9	11	54
7	jeud.	s Ambroise.	7	42	4	2	11	30	0 Soir.	13
8	ven.	*Conception.*	7	43	4	2	—	—	0	29
9	sam.	ste Léocadie.	7	44	4	1	0 Matin.	47	0	44
10	*Dim.*	*N. D. de Lorette.*	7	45	4	1	2	3	0	58
11	lun.	s Damase.	7	46	4	1	3	19	1	14
12	mar.	s Valery.	7	47	4	1	4	34	1	34
13	mer.	ste Lucie.	7	48	4	1	5	48	1	58
14	jeud.	s Nicaise.	7	49	4	2	7	1	2	30
15	ven.	s Mesmin.	7	49	4	2	8	7	3	14
16	sam.	ste Adélaïde.	7	50	4	2	9	2	4	8
17	*Dim.*	ste Olympe.	7	51	4	2	9	44	5	10
18	lun.	s Gatien.	7	52	4	3	10	15	6	18
19	mar.	s Meurice.	7	52	4	3	10	39	7	28
20	mer.	s Philogome. *Q. T*	7	53	4	3	10	58	8	37
21	jeud.	s Thomas.	7	53	4	4	11	13	9	46
22	ven.	s Honorat.	7	54	4	4	11	26	10	56
23	sam.	ste Victoire. *V. J.*	7	54	4	5	11	38	—	—
24	*Dim.*	ste Delphine.	7	55	4	6	11	52	0 Matin.	5
25	lun.	NOEL.	7	55	4	6	0 Soir.	8	1	17
26	mar.	s Étienne.	7	55	4	7	0	27	2	34
27	mer.	s Jean, ap.	7	56	4	8	0	51	3	56
28	jeud.	Les ss. Innocents	7	56	4	9	1	25	5	21
29	ven.	s Thomas de Can.	7	56	4	9	2	13	6	43
30	sam.	ste Colombe.	7	56	4	10	3	20	7	55
31	*Dim.*	s Sylvestre.	7	56	4	11	4	44	8	49

Phases de la lune.

P. L., le 1er, à 11h 13m mat.
D. Q., le 8, à 2h 32m mat.
N. L., le 15, à 6h 23m soir.
P. Q., le 23, à 11h 51m soir.
P. L., le 30, à 10h 8m soir.

Passage de la lune au méridien.

Le 2, à 0h 20m du matin.
Le 9, à 6h 53m du matin.
Le 15, à 0h 0m du soir.
Le 23, à 5h 45m du soir.
Le 31, à 0h 10m du matin.

L'ANNÉE 1876.

L'ANNÉE 1876 RÉPOND AUX ANNÉES :

6589 de la période julienne.
2652 depuis la première Olympiade d'Iphitus jusqu'en juillet.
2629 de la fondation de Rome selon Varron (mars).
2623 de l'époque de Nabonassar depuis février.
1876 de la naissance de Jésus-Christ.
1292 des Turcs, qui commence le 7 février 1875 et finit le 27 janvier 1876.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or.	15	Cycle solaire.	9
Epacte.	IV	Indiction romaine. .	4

Lettre dominicale. . . . . BA

FÊTES MOBILES.

La Septuagésime, le 13 février.
Les Cendres, le 1er mars.
PAQUES, le 16 avril.
Les Rogations, les 22, 23 et 24 mai.
L'ASCENSION, le 25 mai.
LA PENTECOTE, le 4 juin.
La Trinité, le 11 juin.
La Fête-Dieu, le 15 juin.
L'Avent, le 3 décembre.

QUATRE-TEMPS.

Les 8, 10 et 11 mars.
Les 7, 9 et 10 juin.
Les 20, 22 et 23 septembre.
Les 20, 22 et 23 décembre.

COMMENCEMENT DES SAISONS.

Le Printemps commencera le 20 mars, à 6 heures 19 minutes du matin. *Equinoxe.*

L'Eté commencera le 21 juin, à 2 heures 41 minutes du soir.

L'Automne commencera le 22 septembre, à 5 heures 8 minutes du soir. *Equinoxe.*

L'Hiver commencera le 21 décembre, à 11 heures 3 min. du matin.

ÉCLIPSES DE 1876.

Le 10 mars, *éclipse partielle de lune*, visible à Paris. Commencement, à 4 h. 6 m. du matin; milieu, à 6 h. 30 m. du matin; fin, à 8 h. 55 m. du matin.

Le 25 mars, *éclipse annulaire de soleil*, invisible à Paris.

Le 3 septembre, *éclipse partielle de lune*, visible à Paris. Commencement, à 6 h. 56 m. du soir; milieu, à 9 h. 31 m. du soir; fin, à 12 h. 6 min. du matin.

Le 17 septembre, *éclipse totale de soleil*, invisible à Paris.





SIGNES DU ZODIAQUE.

		Degrés.			Degrés.
0	♈ *Aries*, le Bélier .	0	7	♏ *Scorpius*, le Scorpion	210
1	♉ *Taurus*, le Taureau	30	8	♐ *Sagittarius*, le Sagittaire. .	240
2	♊ *Gemini*, les Gémeaux	60	9	♑ *Capricornus*, le Capricorne .	270
3	♋ *Cancer*, l'Écrevisse	90	10	♒ *Aquarius*, le Verseau. . .	300
4	♌ *Leo*, le Lion. . .	120	11	♓ *Pisces*, les Poissons	330
5	♍ *Virgo*, la Vierge	150			
6	♎ *Libra*, la Balance	180			

☉ Le Soleil. — ☾ La Lune, satellite de la Terre.



PLANÈTES.

☿ Mercure. ♀ Vénus. ♁ Terre. ♂ Mars. ♃ Jupiter. ♄ Saturne. ♅ Uranus. ♆ Neptune. ⚶ Vesta. ⚵ Junon. ⚳ Cérès. ⚴ Pallas. Astrée. Hébé. Iris. Flore. Métis. Hygie. Parthénope. Victoria. Égérie. Irène. Eunomia. Psyché. Thétis. Melpomène. Fortuna. Massalia. Lutetia. Calliope. Thalie. Thémis. Phocéa. Proserpine. Euterpe. Bellone. Amphitrite. Uranie. Euphrosine. Pomone. Polymnie. Circé. Leucothée. Atalante. Fidès. Léda. Lætitia. Harmonia. Daphné. Isis. Ariane. Nysa. Eugenia. Hestia. Aglaïa. Doris. Palès. Virginia. Nemausa. Europa. Calypso. Alexandra. Pandore. Meleté. Mnémosyne. Concordia. Olympia. Écho. Danaé. Erato. Ausonia. Angelina. Maximiliana. Maja. Asia. Leto. Hesperia. Panopea. Niobé. Feronia. Clytia. Galathea. Eurydice. Freia. Frigga. Diana. Eurynome. Sapho. Terpsichore. Alcmène. Béatrix. Clio. Io. Sémélé. Sylvia. Thisbé. Antiope. Udine. Aréthusa. Æglé. Clotho. Ianthe.

TABLEAU DES GRANDES MARÉES.

Mois.	Jours et heures de la syzygie.	Haut. de la marée.
Janvier. . .	P. L. le 11, à 6 h. 32 min. du matin.	0,94
	N. L. le 26, à 1 h. 51 min. du soir. .	0,79
Février. . .	P. L. le 9, à 5 h. 56 min. du soir. .	1,00
	N. L. le 25, à 6 h. 30 min. du matin.	0,93
Mars. . . .	P. L. le 10, à 6 h. 21 min. du matin.	1,02
	N. L. le 25, à 8 h. 21 min. du soir. .	1,02
Avril. . . .	P. L. le 8, à 7 h. 48 min. du soir. .	0,93
	N. L. le 24, à 7 h. 13 min. du matin.	1,01
Mai.	P. L. le 8, à 10 h. 2 min. du matin.	0,79
	N. L. le 23, à 3 h. 34 min. du matin.	0,91
Juin.	P. L. le 7, à 0 h. 46 min. du matin.	0,69
	N. L. le 21, à 10 h. 26 min. du soir. .	0,91
Juillet. . . .	P. L. le 6, à 3 h. 47 min. du soir. .	0,69
	N. L. le 21, à 5 h. 2 min. du matin.	0,96
Août. . . .	P. L. le 6, à 6 h. 47 min. du matin.	0,78
	N. L. le 19, à 0 h. 35 min. du soir. .	1,04
Septembre .	P. L. le 3, à 9 h. 22 min. du soir. .	0,90
	N. L. le 17, à 10 h. 4 min. du soir. .	1,05
Octobre. . .	P. L. le 3, à 11 h. 6 min. du matin.	0,98
	N. L. le 17, à 10 h. 6 min. du matin.	0,95
Novembre. .	P. L. le 1, à 11 h. 40 min. du soir. .	0,96
	N. L. le 16, à 5 h. 57 min. du matin.	0,80
Décembre. .	P. L. le 1, à 11 h. 13 min. du matin.	0,91
	N. L. le 15, à 6 h. 23 min. du soir. .	0,73
	P. L. le 30, à 8 h. 8 min. du soir. .	0,75

On a remarqué que, dans nos ports, les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. Ainsi, on aura l'époque où elles arrivent en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. On voit, par ce tableau, que pendant l'année 1876 les plus fortes marées seront celles des 11 février, 11 et 27 mars, 26 avril, 20 août, 19 septembre. Ces marées, surtout celles des 20 août et 19 septembre, pourraient occassionner quelques désastres, si elles étaient favorisées par les vents.

Voici l'unité de hauteur pour quelques ports :

Port de Brest.........	3 m. 21	Port de Saint-Malo....	5 m. 98
— Lorient.......	2 m. 24	— Audierne......	2 m. 00
— Cherbourg....	2 m. 70	— Croisic........	2 m. 68
— Granville.....	6 m. 35	— Dieppe.......	4 m. 40

Pour avoir la hauteur d'une grande marée dans un port, il faut multiplier la hauteur de la marée prise dans le tableau précédent par l'unité de hauteur qui convient à ce port. *Exemple :* Quelle sera à Brest la hauteur de la marée qui arrivera le 11 mars, un jour et demi après la syzygie du 10? Multipliez 3 m. 21, unité de hauteur à Brest, par le facteur 1,02 de la Table, vous aurez 3 m. 27 pour la hauteur de la mer au-dessus du niveau moyen qui aurait lieu si l'action du soleil et de la lune venait à cesser.



CALENDRIER DU JARDINIER.

Janvier.

Labour à la bêche des terrains qui doivent être semés aux mois de mars et avril. — Conduire le fumier. — Confection de couches. — Semer sur couche laitues et carottes hâtives. — Repiquer sous cloches laitues et romaines. — Si le temps est beau, donner de l'air aux artichauts. — Forcer les asperges. — Semer pois michaux hâtifs sur costières. — Visiter la serre aux légumes.

Planter arbres fruitiers dans les sols secs, s'il ne gèle pas. — Laver au lait de chaux les arbres fruitiers couverts de lichen et de mousse. — Tailler les poiriers et pommiers.

Utiliser les mauvais jours en fabriquant des paillassons.

Février.

Continuer les labours et les fumures. — Semer en pleine terre poireaux, persil, cerfeuil, cresson alénois, pois hâtifs et oignons blancs, fèves de marais. — Semer sur couche melons, haricots pour récolter en vert, radis. — Repiquer sur couche laitues et romaines hâtives. — Aérer les artichauts. — Récolter les choux de Bruxelles. — Labourer les asperges.

Continuer les plantations et la taille des arbres fruitiers à pepins. — Commencer la taille des arbres à noyaux. — Écheniller les haies et les arbres. — Planter et tailler la vigne.

Mars.

Continuer la préparation des carrés. — Semer sur costières ou couche sourde les choux d'York, de Milan, quintal et les choux-raves. — Semer en pleine terre betteraves, carottes, pois, chicorée, etc. — Planter les

pommes de terre hâtives, griffes d'asperges et bulbes d'ail et d'échalote. — Découvrir les artichauts. — Renouveler les réchauds des couches. — Planter les porte-graines. — Donner de l'air aux plantes sous châssis.

Terminer la taille des arbres fruitiers. — Bouturer les groseilliers. — Abriter contre les froids les pêchers, abricotiers qui vont fleurir.

Avril.

Semer sur couche les céleri, chicorée, citrouilles, courges, cornichons. — Semer en pleine terre toutes les graines, sauf les haricots. — Repiquer les choux-fleurs semés en janvier sur couche. — Arroser si cela est utile. — Labourer et œilletonner les artichauts. — Planter les fraisiers. — Récolter les asperges.

Continuer à abriter les arbres fruitiers en fleur, tels que pêchers, abricotiers. — Pratiquer les greffes.

Mai.

Continuer les semis des mois de mars et d'avril. — Semer les choux-fleurs, salsifis et brocolis. — Transplanter laitue, romaine, chicorée. — Repiquer sur couche sourde et sous cloches les melons. — Pincer les fèves. — Ramer les pois. — Semer haricots pour récolter en sec. — Planter ciboules et poireaux. — Déchausser les échalotes. — Mettre en place et en pleine terre les tomates. — Arroser amplement et fréquemment.

Ebourgeonner les arbres fruitiers. — Palisser la vigne.

Juin.

Continuer à semer les haricots. — Lier les romaines et les chicorées. — Transplanter les choux, choux-fleurs, oignons, poireaux, etc., semés au printemps en pépinière. — Ramer les pois et les haricots. — Enlever les coulants des fraisiers. — Pincer les tomates. — Tailler les melons de seconde saison. — Récolter artichauts, fraises, melons hâtifs cultivés sous châssis. —

Arroser les fraisiers et tous les légumes qui demandent beaucoup d'eau. — Biner et sarcler.

Continuer à ébourgeonner et palisser les arbres fruitiers. — Commencer à récolter les cerises.

Juillet.

Semer les pois tardifs. — Renouveler les semis d'oignons. — Lier les chicorées et scaroles. — Lier et butter les cardons. — Récolter pommes de terre hâtives, échalotes, ail. — Tailler une seconde fois les melons. On commence à récolter les cornichons. — Arroser et butter les céleris. — Sarcler et biner les carottes, betteraves, etc. — Récolter les semences et porte-graines à mesure qu'ils mûrissent. — Enlever les coulants des fraisiers.

Ecussonner et desserrer les ligatures des greffes du printemps. — Ebourgeonnement et palissage des pêchers, vignes, etc. — Enlever les feuilles qui couvrent complétement les pêches et les abricots.

Août.

Semer chicorée, navets, épinards, mâche, choux cœur de bœuf et pain de sucre, etc. — Repiquer les plants de fraisiers. — Arroser largement. — Surveiller les porte-graines. — Semer les oignons blancs hâtifs. — Biner et sarcler. — Butter les céleris et cardons. — Récolter les oignons.

Continuer à écussonner et à palisser. — Commencer l'épamprage des treilles et des vignes. — Opérer la taille en vert dite *cassement*. — Détruire les animaux et insectes qui attaquent les fruits mûrs.

Septembre.

Semer choux-fleurs demi-durs, laitue d'hiver, radis noirs, épinards pour mars et avril, mâche. — Planter choux et chicorée pour l'hiver. — Repiquer l'oignon blanc. — Terminer la récolte des graines. — Empoter les fraisiers qui doivent être forcés. — Préparer les silos

et magasins destinés aux racines. — Planter oseille et fraisiers. — Labourer et fumer les carrés non occupés. — Terminer la récolte des oignons.

Continuer l'épamprement des vignes. — Récolter et sécher les prunes à pruneaux. — Biner les pépinières. — Opérer le dernier pincement. — Récolter les poires.

Octobre.

Planter griffes d'asperges dans les sols secs. — Supprimer les vieux pieds d'artichauts. — Repiquer les choux d'York, cœur de bœuf et pain de sucre. — Planter les choux de printemps et les laitues d'hiver. — Détruire les vieilles couches. — Récolter les navets. — Mettre en jauge les choux cabus pommés.

Commencer la plantation des arbres fruitiers qui se dépouillent de leurs feuilles. — Continuer la récolte des fruits à pepins.

Novembre.

Semer mâche, pois hâtifs et carottes de Hollande. — Butter les artichauts. — Mettre en place les choux semés en août. — Replanter oseille. — Rentrer dans les caves les cardons, chicorée, céleri, choux-fleurs et les derniers artichauts. — Arracher les carottes, betteraves et navets.

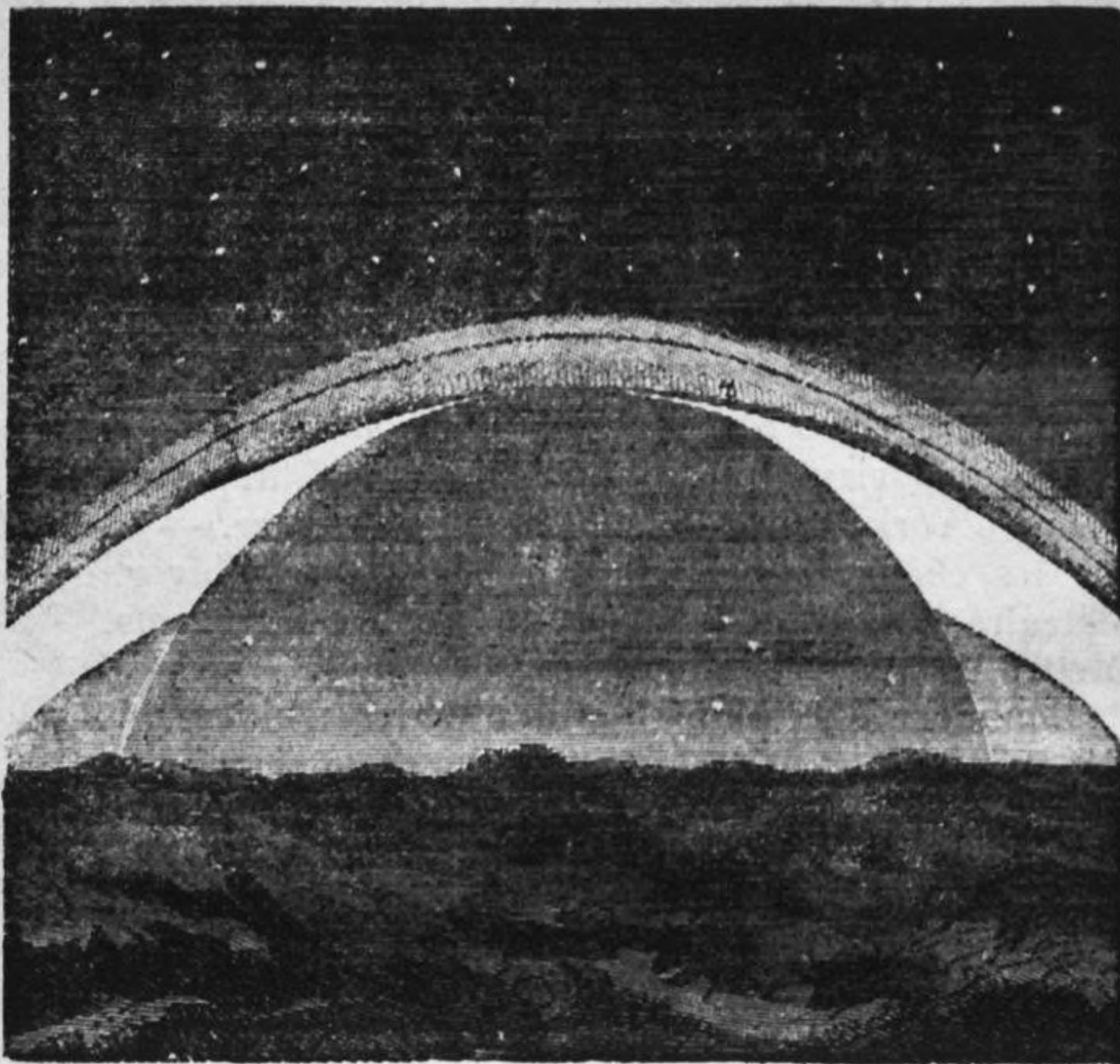
Continuer, s'il y a lieu, les plantations des arbres fruitiers. — Préparer les trous pour les plantations du printemps.

Ramasser les feuilles et confectionner les composts.

Décembre.

Couvrir les artichauts de feuilles et de fumier. — Visiter les légumes conservés dans les silos ou les caves, et donner de l'air pendant le jour. — Commencer les labours d'hiver.

Continuer les plantations et commencer la taille des arbres à pepins.



ASTRONOMIE ET MÉTÉOROLOGIE.

L'HIVER DE 1874-1875.

Le 1er janvier 1875 restera fameux par son verglas. Le froid avait été vif durant toute la dernière semaine de décembre 1874 quand dans la nuit du 1er au 2 janvier, entre huit et neuf heures, alors que les Parisiens, grands et petits, mâles et femelles, riches et pauvres, banquetaient et dansaient pour saluer la nouvelle année, le vent sauta tout à coup du nord vers le nord-ouest, et une pluie mêlée de grésil se mit à tomber. Au contact du sol glacé par un froid pro-

longé, l'eau devenue verglas forma une nappe unie et glissante sur laquelle il devint extrêmement dangereux de s'aventurer. Les chevaux s'abattaient, les piétons chancelaient et malgré les précautions prises, tombaient pour se relever avec les plus grandes difficultés. La scène si populaire du notaire sur la glace, dans la féerie du *Pied de Mouton* se reproduisaient sur tous les points de Paris, mais avec des péripéties souvent douloureuses et de graves accidents, tels que membres foulés ou cassés, crânes ouverts, etc... Beaucoup de personnes désireuses de regagner leur domicile prirent le parti de s'envelopper les pieds de serviettes, de torchons ou même de se déchausser pour marcher avec leurs seules chaussettes ou leurs bas; d'autres moins fermes ou moins confiantes, mais tout aussi pressées, regagnèrent leur domicile *à quatre pattes*... Le plus grand nombre prit le parti de se réfugier dans les premiers hôtels venus, de rester dans les voitures de place qui les transportaient, mais refusaient d'avancer, et les plus heureux furent ceux qui trouvèrent l'hospitalité dans les maisons où ils avaient passé la soirée.

Inutile d'ajouter que les accidents de tous genres ont été nombreux, que les hôpitaux ont dû recevoir beaucoup de victimes; que les services publics des omnibus et des tramways, que les approvisionnements de lait, de viande et de légumes ont été très-retardés, les maraîchers ayant mieux aimé manquer un jour de vente plutôt que de s'exposer à la perte de leurs chevaux. Le lendemain matin, vers sept heures, les rues étaient redevenues praticables, mais quel gâchis... Oui, certes, on se rappellera longtemps à Paris le jour de l'an 1875.

Le souvenir de ce même mois de janvier 1875 se conservera dans les annales météorologiques des pays septentrionaux. A Stockholm, on a vu le thermomètre descendre jusqu'à 36° au-dessous de zéro et la circulation des convois sur les chemins de fer a dû être interrompue. Ce fait qui peut paraître extraordinaire s'explique facilement. En effet, la rapidité de la locomotion rend le froid plus intense, plus intolérable, l'air devient à peine respirable : pour le mécanicien et le chauffeur placés dans ces circonstances sur une machine roulant à la vitesse de vingt-cinq kilomètres à l'heure, la sensation éprouvée en respirant serait comparable à celle que subirait un homme qui avalerait des aiguilles.

Le froid à ce degré de température produit des désordres singuliers : il détermine la contraction des métaux, congèle les huiles et les graisses, ce qui nuit au glissement régulier des pistons et des organes mécaniques; il congèle l'eau dans les réservoirs, dans les tuyaux et malgré les enveloppes de paille, de caoutchouc, de feutre, la glace s'accumule et empêche la libre alimentation de la chaudière. Enfin le froid, toujours augmenté, ravivé pour ainsi dire par la rapidité de la course, enveloppe la chaudière et condense une partie de la vapeur produite, d'où augmentation exagérée dans la dépense de combustible, si l'on ne veut pas courir le risque de manquer de fluide et de s'arrêter en pleins champs, faute de vapeur. Ajoutons enfin que la vapeur qui a échappé à toutes les causes de condensation et a pu parvenir aux cylindres moteurs s'y refroidit en partie et perd alors le tiers ou la moitié de sa force élastique.

Tels sont les accidents qui ont été observés et notés

sur les chemins de fer suédois, et qui ont obligé les administrations à suspendre, pendant quelques jours le service des trains.

UN NOUVEL OBSERVATOIRE A PARIS.

L'Académie des sciences, dit M. Flammarion, a publié son rapport sur l'opportunité qu'il y aurait à créer à Paris ou aux environs un nouvel observatoire, spécialement consacré à l'astronomie physique.

Dans une séance du mois de juillet 1874, un honorable député, M. Cézanne, a signalé à l'Assemblée nationale la nécessité de créer à Paris un observatoire spécialement consacré aux études d'astronomie physique. Le tableau qu'il a tracé des découvertes récentes de cet ordre, auxquelles la France a pris une part notable, paraît avoir excité un vif intérêt dans le sein de l'Assemblée. M. le ministre de l'instruction publique a répondu aussitôt à l'orateur qu'il était tout disposé à mettre cette proposition à l'étude, mais qu'avant tout il lui paraissait nécessaire de prendre l'avis de l'Académie des sciences pour l'opportunité d'une telle création.

L'astronomie proprement dite, bien qu'essentiellement fondée d'abord sur la géométrie, puis, beaucoup plus tard, sur la mécanique, n'a jamais négligé le côté physique des phénomènes qu'elle étudie. Il est impossible, en effet, quand on observe les astres, de se contenter de les considérer comme des points matériels en mouvement et de n'être pas impressionné, soit par des similitudes frappantes, soit par des dissemblances profondes qu'ils présentent vis-à-vis de notre globe. Même à l'époque où l'astronome en était

réduit à ses yeux pour observer, il s'efforçait de se faire quelque idée de la nature physique du soleil qui nous éclaire, de la lune, des étoiles, etc. Néanmoins la partie physique de l'astronomie ne date réellement que de 1610, c'est-à-dire de l'invention des lunettes; elle a pris naissance hors des observatoires, dans les découvertes de Galilée.

Plus tard, les astronomes s'emparèrent à leur tour de l'instrument nouveau, et les observatoires voués essentiellement à l'étude du mouvement des astres, s'occupèrent aussi, sous l'impulsion de Cassini et de ses successeurs, de leur figure et de leurs particularités physiques.

La plus merveilleuse découverte de notre siècle est l'analyse spectrale de la lumière. Kirchhoff a montré le premier que la matière des astres était désormais soumise, par l'intermédiaire de la lumière, à l'analyse qualitative, tout comme si l'observateur avait entre les mains des fragments de leur substance.

Aussitôt le spectroscope, qui avait donné en Allemagne de si beaux résultats pour le soleil, fut appliqué, en Angleterre et en Italie, aux autres astres et révéla d'autres merveilles. La nature intime des nébuleuses nous fut dévoilée, les étoiles, ces exemplaires par millions de notre soleil, furent classées d'après leur constitution chimique et leur température; peu s'en est fallu qu'on n'y trouvât des indices révélateurs d'états chimiques encore inconnus; les comètes mêmes présentèrent des phénomènes tout nouveaux, aussi singuliers que leur étrange figure. En un mot, jamais découverte ne fut plus féconde que celle du célèbre physicien allemand; de ce jour l'astronomie physique, inaugurée par Arago, fut définitivement constituée.

La polarisation et l'analyse spectrale, la dernière surtout, ont donné à l'astronomie physique un essor tout nouveau; elles ouvrent sur l'univers stellaire d'immenses perspectives dont nous sommes bien loin de distinguer encore les derniers plans; mais ce qu'elles nous laissent entrevoir est si beau, si grand, si inattendu, que jamais la curiosité philosophique n'a été plus vivement sollicitée à aller en avant, à quelque prix que ce fût.

Aussi, partout voyons-nous faire les plus grands efforts. En Italie, on a fondé la Société des spectroscopistes; en Angleterre, on a créé des observatoires physico-chimiques pour M. Huggins et pour M. Lockyer, quoique le grand observatoire astronomique de Greenwich ait voulu faire lui-même quelques pas dans la carrière; en Allemagne, on va fonder à Berlin un observatoire solaire pour M. Kirchhoff, à côté de l'observatoire astronomique; aux États-Unis, en dehors des observatoires de Cambridge et de Washington, un vaste ensemble de travaux a été organisé, ici par M. Rutherfurd, là par le docteur Young, ailleurs par M. Langley; et c'est chose naturelle, puisque voilà le soleil obligé, par un humble instrument de physicien, de dépouiller le voile de sa splendeur et de révéler à tout instant à nos yeux des mystères qu'autrefois les astronomes pouvaient à peine entrevoir à la faveur de quelques rares éclipses totales.

En conséquence, la commission a proposé de répondre à M. le ministre de l'instruction publique que l'Académie donne son entière adhésion à l'idée de créer, à Paris ou dans son voisinage, un observatoire spécialement consacré à l'astronomie physique. Bien plus, elle appelle de tous ses vœux une fondation qui

lui paraît indispensable aux progrès actuellement désirés, ainsi qu'au renom scientifique du pays.

L'Académie a adopté les conclusions de ce rapport.

Nous pouvons donc espérer voir bientôt s'élever à Paris ou dans ses environs un nouvel observatoire, muni des instruments nouveaux qui nous permettront de développer les intéressantes études d'astronomie physique, qui ne peuvent être faite dans l'établissement dirigé par M. Leverrier, et qui sont bien insuffisantes lorsqu'on est réduit à des ressources individuelles. Remercîments à l'Académie. Enfin, les astronomes français comprennent que la divine science du ciel ne doit plus se borner à nous montrer des pierres inertes en mouvement dans le vide ou des tables de logarithmes sur la terre.

LE POIDS D'UNE ÉTOILE.

Voilà certes un problème qui paraît impossible à résoudre, et les astronomes des générations qui nous ont précédés auraient souri en entendant parler de peser une étoile.



Cependant, à l'une des dernières séances de l'Académie des sciences, le calcul du poids d'une étoile a été donné et fondé sur des bases incontestables. Il

s'agit d'une petite étoile de la constellation d'Ophinchus, à peine visible à l'œil nu.

C'est à M. Camille Flammarion que l'on doit ce curieux calcul. Il se trouve qu'elle pèse près de trois fois plus que le Soleil, et qu'elle est *un million de fois plus lourde que la Terre.* C'est là un résultat tout à fait nouveau dans la science, et fort surprenant pour une étoile aussi peu lumineuse.

Cette étoile est à 54 milliers de milliards de lieues d'ici. Un boulet de canon qui emploierait six ans pour atteindre le Soleil, volerait pendant 8,400,000 ans pour traverser l'espace qui nous sépare de cette étoile, qu'un astronome vient de peser.

Si pour ajouter à cette annonce M. C. Flammarion voulait bien nous fournir les éléments de son calcul, nous en serions bien heureux, et, avec nous, nos lecteurs.

LES TROMBES.

On avait pensé jusqu'ici que, dans le phénomène de la trombe, l'air s'élevait verticalement et que le courant vertical giratoire était ascendant. Contrairement à cette opinion, M. Faye explique les trombes par un mouvement descendant de l'air. De même que, lorsque dans une rivière plusieurs filets d'eau voisins ont des vitesses différentes, il se forme un tourbillon qui constitue une sorte d'entonnoir et entraîne l'eau dans les parties profondes; de même quand des courants d'air au-dessus des nuages s'écoulent avec des vitesses différentes, ils déterminent sur leurs bords un mouvement giratoire de la masse d'air interposée; l'air descend comme l'eau et, selon la violence de la giration, descend plus ou moins jusqu'à la surface

terrestre. En même temps, le mouvement tourbillonnaire du centre détermine une aspiration, et ainsi s'explique le transport vertical des objets emportés par le météore et la baisse du baromètre sur le parcours du phénomène.

D'après M. Faye, les taches solaires ne seraient que des trombes vues par leur base. Les gaz solaires s'engouffrent dans ce tourbillon descendant, et de la terre nous apercevons comme un trou noir.



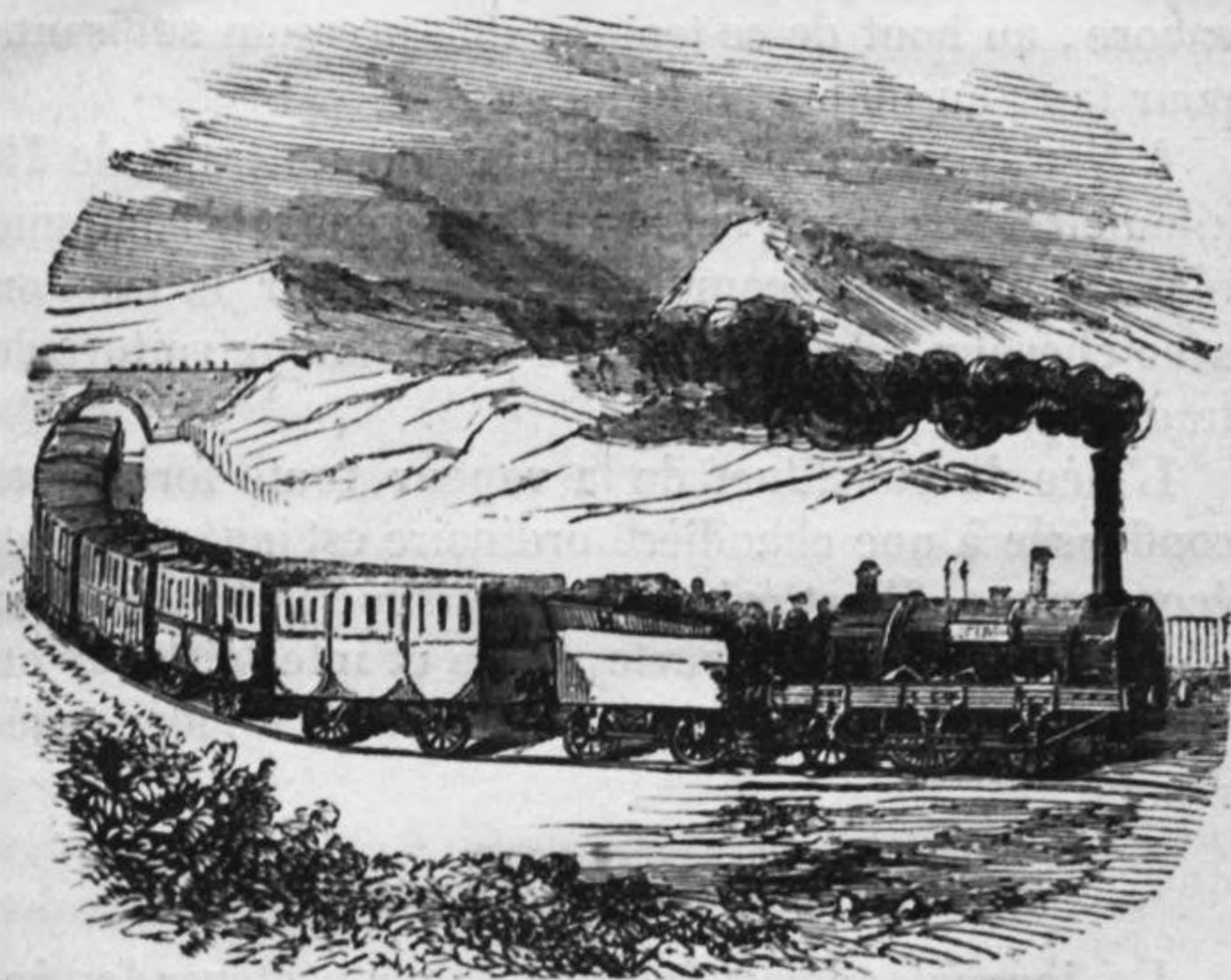
Les trombes.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

ET INDUSTRIELLE.

LOCOMOTIVE SANS FEU.

En Amérique, sur le chemin de fer de New-York-Est à Canarsie, on se sert uniquement de *locomotives sans feu*. La machine emporte tout simplement un



réservoir d'eau fortement surchauffée au point de départ. De place en place, on change le réservoir, comme sur les lignes françaises on change les chaufferettes des voitures de première classe. Or, le réservoir d'eau, c'est de la vapeur. En effet, de l'eau chauffée à 190° dans un récipient solide, laisse échapper un jet de vapeur puissant, aussitôt qu'on

ouvre un robinet. C'est de la vapeur condensée à forte pression. On fait communiquer cette chaudière réduite avec les cylindres moteurs, et la locomotive fonctionne comme si elle emportait avec elle du charbon, de l'eau et son générateur à vapeur.

Les récipients d'eau surchauffée sont enveloppés dans du feutre et du bois; le refroidissement est peu considérable. Une locomotive chargée d'eau chaude à six heures du matin et laissée en repos jusqu'à neuf heures du soir (15 heures, par conséquent), aura encore, au bout de ce temps, une pression suffisante pour faire au moins un kilomètre.

A New-York, chaque machine fait un trajet de 18 kilomètres avec une seule charge d'eau. L'économie réalisée par ces locomotives sans feu sur la traction avec chevaux est de 20 francs pour chaque voiture de tramway.

L'idée de substituer de la vapeur toute formée et condensée à une chaudière ordinaire est ingénieuse et économique. Il est évident que lorsque le travail d'un moteur doit être de courte durée et intermittent, on pourrait avantageusement avoir recours à l'idée américaine.

MOYENS D'EMPÊCHER LA ROUILLE.

Un journal anglais indique, pour protéger les intruments et les outils, tels que limes, scies, canons de fusil, etc., contre l'action de la rouille, le moyen suivant, qui lui est adressé par un correspondant. Il suffit de passer sur le métal un linge imprégné d'huile de lin qui a été bien chauffée. Puis on laisse sécher l'outil, ce qui est l'affaire de quelques minutes seulement. Si l'on ne tient pas à ce que la surface du métal

soit polie et brillante, il n'est pas nécessaire de le nettoyer avant d'y appliquer l'huile. Celle-ci, en se combinant avec la rouille, formera un enduit ferme et durable.

PEINTURE SUR ZINC.

Voici un procédé très-simple permettant d'appliquer toute espèce de peinture sur les feuilles de zinc. Ce procédé repose sur l'emploi de l'acétate de plomb. En mélangeant, par exemple, ce sel avec le minium de fer, on obtient une peinture d'un rouge brun très-agréable. C'est ainsi que l'on a peint la coupole de la synagogue de Nuremberg et, depuis plus d'un an que ce travail est exécuté, l'atmosphère n'a encore eu aucune influence sur la couverture. Par l'addition d'autres bases colorantes on peut produire des teintes plus claires ou plus foncées; grises ou jaunes, ce qui permet de donner aux moulures en zinc le cachet de la ciselure sur pierre.

Pour écrire en noir foncé sur les feuilles de zinc, on se sert d'une solution de chlorate de cuivre. Après quelques minutes on lave la feuille et on la sèche. Ce procédé peut, entre autres, rendre service aux jardiniers pour la confection des étiquettes.

CRAPAUD PRISONNIER VIVANT.

Une expérience curieuse a été faite au Muséum d'histoire naturelle. Un crapaud avait été enfermé dans un bloc de plâtre, lequel avait été abandonné dans un coin durant plusieurs années. Ce bloc ouvert a rendu le crapaud vivant, mais endormi. Il vivait, mais ne se réveillait pas, et par conséquent n'accomplissait aucune des diverses fonctions nécessaires à la vie.

L'HEURE DES DÉCÈS.

Une remarque assez curieuse a été faite par un médecin anglais. C'est, dit-il, entre dix heures du soir et deux heures du matin que se produit le plus grand nombre de décès. Parmi les personnes affectées de maladies chroniques, peu succombent entre huit et dix heures du matin. Les malades atteints de fièvre et de fluxions de poitrine meurent généralement le matin.

LES NOUVELLES BAIONNETTES.

Au commencement de l'année 1873, le ministre de la guerre prescrivait d'expérimenter le tir du fusil en ajustant à l'extrémité de l'arme le sabre-baïonnette du modèle actuel à différents systèmes proposés. Cinq baïonnettes-épées furent présentées par la manufacture de Châtellerault, mais quatre furent presque immédiatement rejetées. Une seule devint l'objet d'expériences plus suivies.

On sait qu'avec le fusil Chassepot actuellement entre les mains de nos soldats, il est très-difficile, disons même impossible, de tirer alors que le sabre-baïonnette est fixé au bout du canon. On comprend cependant qu'une arme de guerre doit toujours être en même temps arme à feu et arme blanche ou arme d'hast, et qu'en conséquence le soldat doit toujours pouvoir faire feu avec un fusil muni de sa baïonnette.

La nouvelle baïonnette-épée que le comité de l'artillerie propose est plus courte que le sabre-baïonnette d'environ 5 centimètres; la lame est triangulaire à dos courbé sans pans creux ; la poignée, au lieu d'être en laiton, est en bois de noyer ; le four-

reau est, comme par le passé, en tôle d'acier. Cette matière bruyante a longtemps été en discussion; mais comme le cuir est peu résistant, qu'il se salit trop facilement, se pourrit avec rapidité et exige de fréquentes réparations, il a été définitivement rejeté. Un nouvel avantage du nouveau sabre-baïonnette proposé, c'est que, par un perfectionnement de sa poignée il peut s'adapter à un fusil quelconque, de telle sorte que la première baïonnette trouvée sur le champ de bataille peut se fixer à l'extrémité de n'importe quel fusil.

Dans l'état actuel, il faut ajuster chaque sabre-baïonnette au fusil qui doit le porter.

LES MÉFAITS DU TABAC.

Un vétérinaire de l'armée française est l'auteur de recherches, desquelles il ressort que le nombre des soldats fumeurs comparé à celui des non-fumeurs, est dans la proportion de un à neuf. En comparant le nombre des journées de punition ou de maladie chez les uns et chez les autres, il a constaté que les fumeurs sont plus souvent malades et subissent plus de punitions que les non-fumeurs... En campagne, cet adversaire du tabac a vu des officiers et des soldats torturés par le désir de fumer, et il rejette sur les fumeurs la responsabilité de la plupart des explosions de poudrières.

En souhaitant que le tabac soit interdit au soldat, M. Decroix, le vétérinaire en question, oublie que l'habitude de fumer, — mauvaise et funeste, il est vrai, — rapporte, bon an mal an, au gouvernement français la moitié de son budget de la guerre.

LES STEAMERS-CORBILLARDS.

A côté de la crémation, il convient de donner place aux noyades funèbres d'un excentrique américain. Reprenant l'idée de Carrier, le farouche tyran de Nantes, cet Américain, un pasteur méthodiste, propose au gouvernement de faire construire des *steamers-corbillards*. Les cercueils étant disposés dans un compartiment spécial de ce navire, on gagnerait la pleine mer et, arrivé à une distance de quelques lieues, une trappe s'ouvrirait par laquelle les cercueils, alourdis au moyen de sable et de pierres, tombeberaient au fond de l'eau. Il ne nous reste donc plus qu'à choisir entre l'incinération ou la noyade... posthume.

LE DRAP DE PLUMES.

Une nouvelle découverte en matière de tissus vient de se produire :

Le drap de plumes, est fabriqué avec le duvet des oiseaux de la basse-cour et de tous les autres volatiles. 700 à 750 grammes de duvet donnent un mètre carré de drap beaucoup plus léger et plus chaud que la laine. Ce drap foule très-bien, se teint en toutes nuances et est imperméable à la pluie. Les essais ont produit le meilleur résultat.

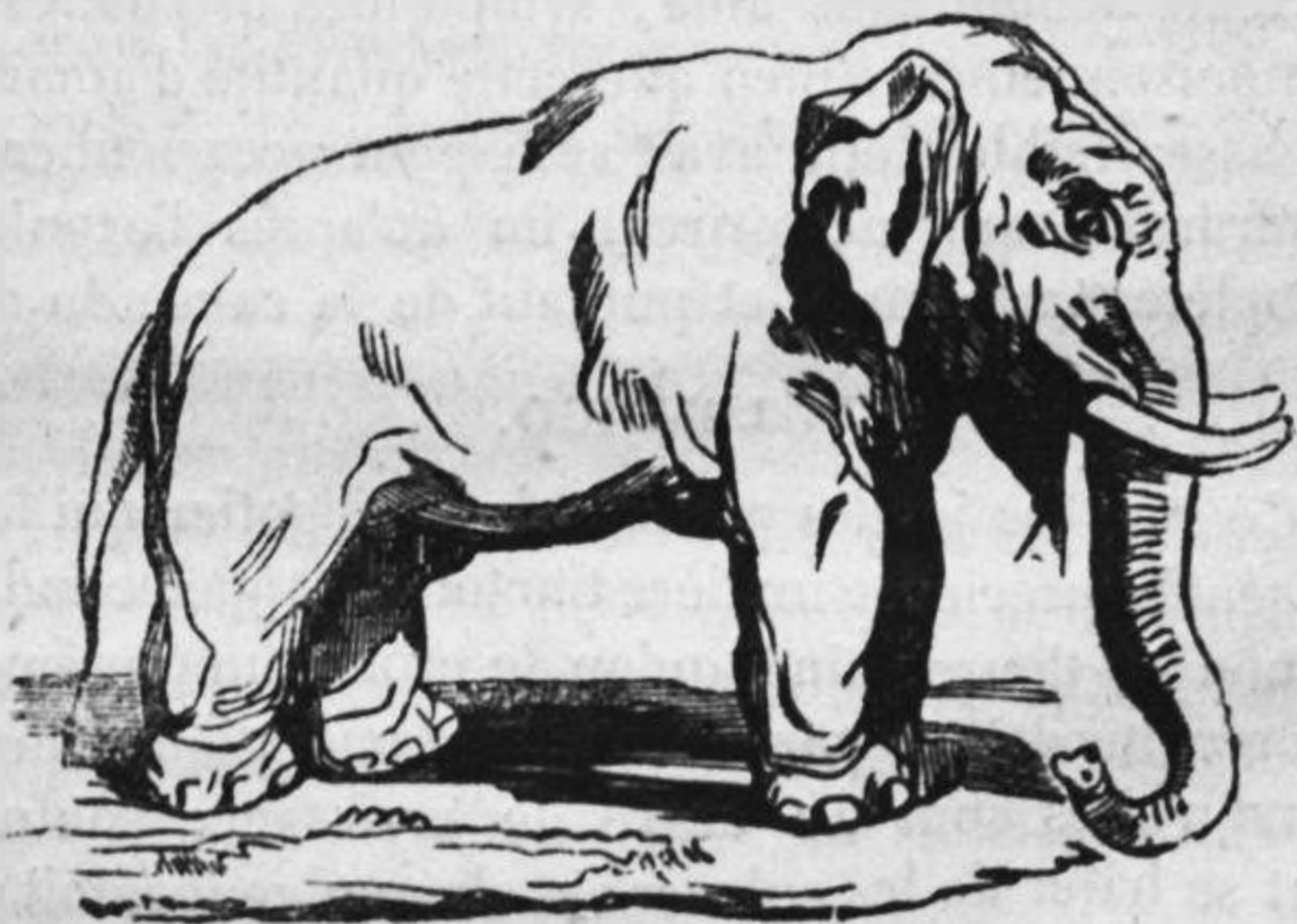
LES FEUILLES DE LA VICTORIA REGIA.

D'après de récentes expériences faites au jardin botanique de Gand, la résistance des feuilles de la *Victoria Regia*, belle plante aquatique originaire d'Australie, est tout à fait extraordinaire. L'une de ces feuilles, arrivée à son entier développement, couvrant

plus de 1 mètre carré de la surface du bassin, a pu supporter le poids d'un enfant, puis celui d'un homme, et elle ne s'est enfoncée dans l'eau que sous la pression d'une masse de briques pesant 346 kilogrammes, soit le poids de trois hommes de taille et de force moyennes.

UN REMÈDE D'ÉLÉPHANTS.

D'après un travail très-intéressant publié par le lieutenant Ochterlouy sur l'emploi des éléphants durant la guerre d'Abyssinie, il résulte que le froid est l'ennemi le plus redoutable de ces animaux. Ils s'enrhument facilement et rien n'est plus difficile que de



rétablir la circulation du sang chez ces énormes quadrupèdes. La potion qui réussissait le mieux se composait d'une pinte et demie d'eau-de-vie ou de rhum, dans laquelle on mettait du gingembre en poudre, des clous de girofle, de l'ail, du poivre de Guinée. De la mélasse et de la farine ajoutées à ce mélange

le transformaient en un gâteau avec lequel on nourrissait l'éléphant. A côté de cette violente potion, que devient notre « remède de cheval? »

EMPOISONNEMENT PAR LES AMANDES DE PÊCHE.

Un médecin de la Nouvelle-Zélande a eu à constater un curieux cas d'empoisonnement par les amandes de pêche. On sait que ces amandes contiennent une proportion appréciable d'acide cyanhydrique ou acide prussique, l'un des plus violents poisons connus.

Un enfant ayant mangé plus d'une trentaine de grammes d'amandes de pêche, fut pris d'étourdissements, de stupeur, de défaillances, d'impossibilité de se tenir debout sans aide, symptômes ordinaires de l'empoisonnement. Bien que cette quantité d'amandes fût assez faible, elle avait suffi pour occasionner ces désordres, qui ne prirent fin qu'après l'expulsion complète par vomitif et purgatif de la cause du mal.

L'INDIGO.

Ce sont les jeunes pousses de l'indigotier qui fournissent la précieuse matière tinctoriale appelée indigo, et non les fleurs, ainsi qu'on le croit communément. La récolte de ces pousses est une opération délicate. Lorsqu'elles sont au degré de croissance voulu, il faut se hâter de les enlever; et chaque coupe doit être faite avec rapidité et pendant la nuit, car le soleil flétrirait les branches et leur enlèverait leurs qualités.

Il faut alors beaucoup de bras; tous les villages du domaine sont mis en réquisition; les ouvriers se dispersent vers minuit dans les champs, et au matin le produit de la récolte est placé dans des auges de

pierre que l'on a préalablement remplies d'eau. C'est alors que le soleil est à son tour appelé à faire son œuvre. Sous l'influence de ses rayons, ces matières entrent dans une sorte de fermentation ; l'eau se colore de reflets frisés et bleuit rapidement.

Au bout de quarante-huit heures environ, le liquide est soutiré dans des auges plus petites ; il dégage alors une odeur légèrement ammoniacale et a une couleur presque noire. On le laisse encore s'évaporer, puis il est mis dans des cuves métalliques chauffées à la vapeur où, l'évaporation terminée, il se forme un dépôt d'indigo pur. Il ne reste plus qu'à sécher ce dépôt, à l'emballer et à l'expédier sur le marché de Calcutta.

UNE ANECDOTE DE M. BOUSSINGAULT.

M. Boussingault lisait dernièrement à l'Académie des sciences un mémoire sur la formation de certains composés chimiques, notamment des acides sulfurique et chlorhydrique, durant les éruptions des volcans de la célèbre chaîne des Andes. De l'un de ces cratères, le cône de Pasto, coule une rivière à laquelle ses eaux chargées d'huile de vitriol ont fait donner le nom de rivière du Vinaigre, M. Boussingault a raconté comment il put parvenir aux volcans des Cordillères et quelles difficultés il lui fallut surmonter pour parcourir la contrée.

Lorsque notre savant compatriote se trouvait en Colombie, la guerre civile y régnait depuis plusieurs années et les indigènes massacraient sans merci quiconque tombait entre leurs mains.

L'évêque de Popayan chercha à dissuader M. Boussingault de s'aventurer du côté de la Cordillère, mais quand il vit qu'il n'y parviendrait pas, il lui donna un

sauf-conduit et des lettres de recommandation pour tous les curés de son district.

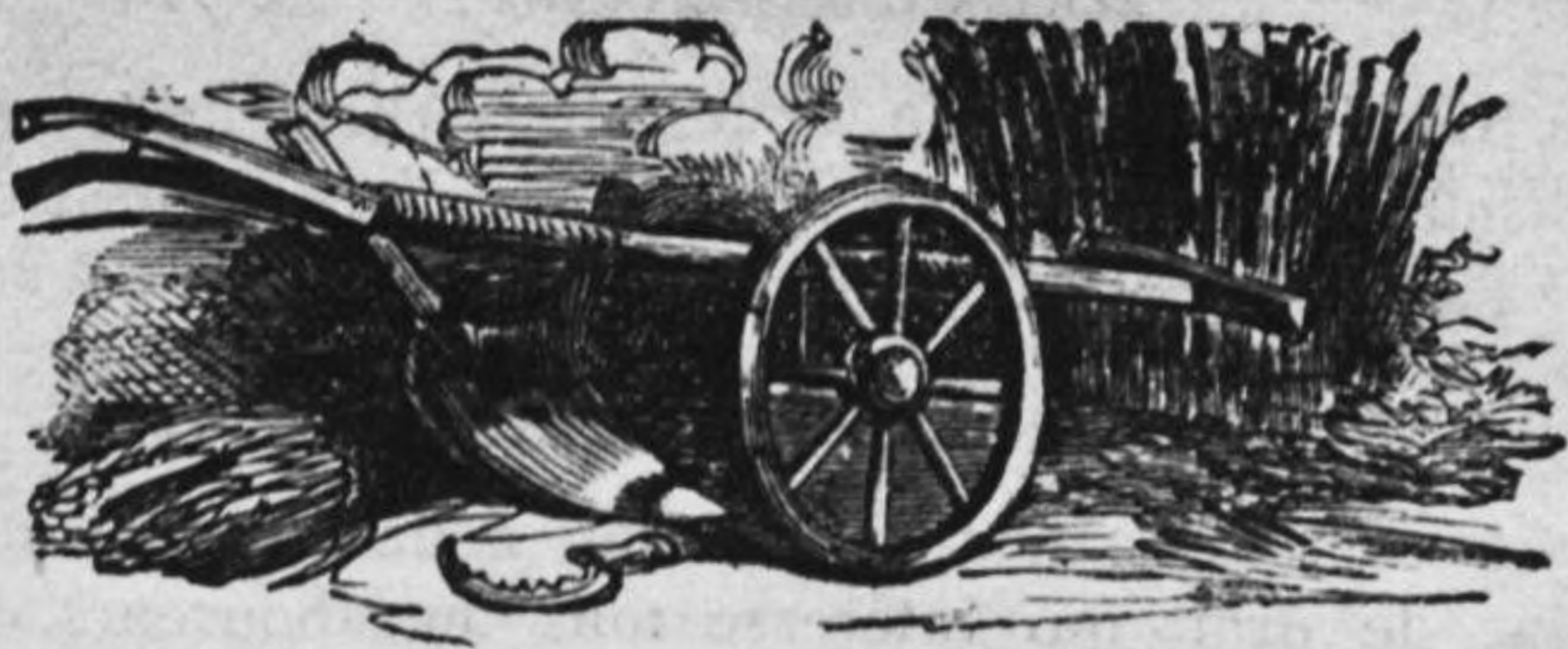
Ce fut grâce à ce patronage, dit M. Boussingault, que je pus faire mes recherches en toute tranquillité. J'ai su depuis que jaurais été impitoyablement massacré. On m'a confié à quatre Indiens de très-mauvaise mine, mais qui furent pour moi des compagnons comme je n'en ai jamais rencontré depuis. Ils furent aux petits soins. Une seule fois j'eus à m'en plaindre. J'étais très-près d'une solfatare, quand je me sentis enlevé de vive force et transporté à quelque dix mètres.

— Eh bien? fis-je étonné.

— Nous avons ordre de vous rapporter vivant, dirent les Indiens, et la fissure peut s'agrandir tout à coup et vous engloutir. Nous avons répondu de vous. Ce qui n'empêcha pas les Indiens d'aller faire cuire notre gigot dans la fissure. C'est donc bien à l'influence prépondérante du clergé que j'ai pu, conclut M. Boussingault, me tirer d'affaire dans ce pays, en butte à tant de divisions intestines.

Sans doute, ce fait que nous avons emprunté à M. Boussingault ne présente rien d'absolument scientifique, mais comme il nous découvre un coin de la vie d'un laborieux savant, nos lecteurs nous pardonneront de le leur avoir cité.





AGRICULTURE.

PROCÉDÉ D'ANALYSE DES TERRES ARABLES.

M. Schlœsing a trouvé un procédé, en quelque sorte mécanique, pour séparer, dans les terres arables, l'argile des autres matières et, par conséquent, pour la doser avec facilité.

La terre est jetée dans l'eau. A l'aide de l'acide chlorhydrique, ou d'un autre acide, on se débarrasse d'abord des matières calcaires. Le carbonate de chaux et même l'acide humique, que l'on trouve dans presque toutes les terres végétales, jouissent de la propriété d'empêcher l'argile de rester en suspension dans l'eau. Sous leur influence elle se dépose. En traitant la liqueur par l'ammoniaque, on se débarrasse de l'acide humique. Le reste est composé de matières sableuses et d'argile; mais les sables tombent au fond et il ne reste plus en suspension que l'argile que l'on peut séparer par simple décantation.

Cette méthode, d'une extrême simplicité, pourra rendre de véritables services aux agriculteurs. En la suivant, M. Schlœsing a reconnu que les terres ordinaires, dites argileuses, ne renfermaient guère que

2 à 3 pour 100 d'argile, et les plus riches, les terres considérées comme presque entièrement constituées par l'argile, seulement 30 pour 100.

PASSAGE SUR CHAMPS ENSEMENCÉS.

La cour de cassation a établi définitivement un point de droit qui intéresse tous les laboureurs. Il arrive que, pour labourer un champ jusqu'à son extrémité, on est obligé de faire passer l'attelage sur le champ voisin. Il n'y a aucun délit si la terre n'est pas ensemencée; dans le cas contraire, il y a contravention à l'article 575 du Code pénal, qui punit d'une amende de 6 à 10 francs ceux qui font ou laissent



passer des bestiaux, animaux de trait, de monture, ou de charge sur le terrain d'autrui, ensemencé ou chargé d'une récolte, en quelque saison que ce soit, ou dans un bois taillis.

Ainsi l'a jugé la cour de cassation par l'arrêt suivant :

« Le laboureur qui fait tourner ses chevaux et sa charrue sur la terre ensemencée de son voisin com-

met la contravention prévue par l'article 575 n° 10, du Code pénal, qui défend de faire ou de laisser passer des bestiaux, animaux de trait, etc., sur le terrain ensemencé ou chargé de récoltes. Cet article, en effet, est absolument applicable dans tous les cas, puisqu'il n'en résulte aucune exception et qu'aucun droit de servitude n'a été établi en faveur des propriétaires voisins, dans l'intérêt de l'agriculture. »

LA DÉFENSE DU NOYER.

Le noyer, d'après M. de Gasparin, fournit à peu près la moitié de l'huile qui est consommée en France, plus de trois fois la quantité de celle qu'on y récolte de l'olivier, et les trois quarts de celle que donnent les graines oléagineuses; mais on ne plante presque plus de noyers, on en arrache chaque année un grand nombre, et ils finiront par disparaître de tous les terrains susceptibles d'autres cultures.

Quelles sont les causes de l'éloignement de nos cultivateurs pour ce bel arbre, le véritable roi de la végétation de nos climats? Ici, comme pour l'olivier, comme pour le châtaignier, n'est-ce point un excessif empressement de jouir du fruit de ses travaux, et une sorte de répugnance pour les travaux à long terme, qui éloignent les nouvelles générations de ces créations dont elles ne doivent pas recueillir les fruits?

Ce n'est qu'à vingt ans que le noyer commence à donner un produit passable, et à soixante qu'il atteint le maximum de ses récoltes: quelle énorme période pour nous, qui ne sommes plus que des voyageurs sur une terre où nos ancêtres semblaient prendre racine comme leurs arbres.

Nous ne faisons plus naître de noyers; mais au moins conservons-nous les noyers qui ont été plantés par nos prédécesseurs? Savons-nous calculer que leur produit dépasse celui de la plupart de nos cultures annuelles? La grande valeur de leur bois est devenue une tentation que nous ne savons pas surmonter. Vingt beaux noyers, sur un hectare de terre, représentent une valeur de 3,000 francs, souvent supérieure à celle de la terre; la perspective de toucher une telle somme; l'espoir trop souvent trompé d'obtenir une riche production de la culture des plantes annuelles, fait oublier que le revenu d'une telle plantation peut aller à 500 francs, et porte à sacrifier ces arbres séculaires qui ne seront pas remplacés.

C'est cette avidité qui dégarnit nos vallées de bois, qui, à ces cultures d'arbres qui n'exigeaient pas de labours profonds, substitue partout des défrichements que les orages ravinent en entraînant les terres dans les torrents; c'est elle qui, y substituant la main de l'homme à celle de la nature, les rend de plus en plus inhabitables. Les progrès de la dévastation sont rapides, par exemple, dans les hautes vallées dauphinoises, qui finiront par être changées en désert si l'on ne parvient à arrêter ces funestes effets du déboisement. Le seul terrain qui reste au noyer, celui où il résiste encore à ces influences funestes, consiste dans les éboulements de montagnes, les flancs pierreux des vallées sillonnées par des torrents à déjections, où ses racines trouvent un vaste cube de matières friables à parcourir, où la fraîcheur de la terre est constante, et dont la superficie rocailleuse ne pourrait faire espérer aucun succès de cultures annuelles.

PRODUCTION AGRICOLE DE LA FRANCE EN 1874.



Voici quel a été, pour 1874, le mouvement du commerce d'exportation de nos produits agricoles. Les grains en nature ou manufacturés : froment, seigle, avoine, farine, pâtes alimentaires, forment un total de 171 millions; les pommes de terre, 15 millions; les légumes secs, 8 millions; les marrons, 1,800,000 francs; les semences, 22 millions; les fourrages, 1,500,000 francs; le houblon, 4 millions; les graines oléagineuses, 1 million; les chardons cardères, 2 millions. L'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne sont nos principaux acheteurs pour ces denrées.

Les vins ont donné 238 millions; les eaux-de-vie et alcools, 80 millions.

Les sucres bruts et raffinés, 202 millions.

On a exporté pour 3 millions de francs d'huile d'olive; 8 millions d'huiles diverses; 12 millions de tourteaux de graines oléagineuses; 8 millions de garance; 20 millions de bestiaux; 3 millions 1/2 de volailles; 35 millions d'œufs; 6 millions de fromages; 92 millions de beurre.

Les soies brutes ont rapporté 125 millions de francs; les laines, 110 millions. Enfin; nous avons exporté environ 20,000 chevaux, juments, mulets, etc., pour une somme de 17 millions et demi.

En résumé, la valeur totale de nos exportations agricoles s'est élevée, pour 1874, à 1,217,300,000

francs. Si, de cette somme, nous retranchons le montant de nos importations pour les mêmes produits, soit 696 millions, nous voyons que le bénéfice de la France, pour cette seule branche de sa richesse, est de 521 millions de francs.

Il existe en France près de 7 millions de vaches, dont la moyenne de production en lait est évaluée à 1,525 litres par an; soit 4 litres 17 par jour et par tête, ce qui forme un total de 29,190,000 litres. En supposant que la moitié de cette quantité de lait soit consommée en nature ou transformée en fromage, il resterait environ 15 millions de litres de lait avec lesquels on fabrique du beurre; or, on sait que 16 litres de lait, en moyenne, fournissent un kilog. de beurre; la production s'élèverait donc ainsi par jour à 935,000 kilog., soit, pour l'année, à 341,543,750 kilog. qui, à raison de 2 fr. 50 le kilog., donneraient une somme de 853,871,875 francs.

Cette production, déjà si importante, pourrait devenir bien plus considérable encore si les vaches étaient mieux choisies, sous le rapport de l'aptitude lactifère, mieux soignées et surtout mieux nourries; elles fourniraient facilement 8 litres de lait en moyenne; de cette façon, la consommation du lait en nature s'accroîtrait, au grand avantage de l'alimentation publique, et la production du beurre serait doublée.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, les importations de beurres (commerce spécial) ont été de 3,454,800 kilog., ayant une valeur de 11,338,100 francs, contre 3,607,281 kilog. en 1873 et 2,278,926 en 1872.

Les plus fortes quantités nous ont été fournies par

la Belgique (3,236,000 kilog.), la Suisse (106,200 kilog.).

Les exportations en beurres frais, fondus ou salés, ont atteint 37,815,580 kilog. en 1874, ayant une valeur de 90,298,202 fr., contre 31,415,671 kilog. en 1873 et 23,945,618 kilog. en 1872.

L'Angleterre a pris 1,027,523 kilog. de beurres frais ou fondus et 23,890,140 kilog. de beurres salés; la Belgique, 2,132,560 kilog. de beurres frais ou fondus et 1,747,098 kilog. de beurres salés; la Suisse, 297,801 kilog. de beurres frais ou fondus, et l'Algérie 287,542 kilog.

Le mouvement des beurres à l'exportation est, comme on le voit, très-considérable, et, par conséquent, il ne faut pas s'étonner que l'administration de l'agriculture ait donné un large développement à l'exposition des beurres.

Ce qui démontre bien clairement que la production du beurre n'est pas encore à la hauteur des besoins de la consommation et de l'exportation, c'est que les prix vont toujours en s'élevant. Il est effrayant de penser que certains beurres d'Isigny valent 7 à 8 fr. le kilog., tandis que dans d'autres localités, et c'est le plus grand nombre, les cultivateurs ont de la peine à vendre cette marchandise 2 fr. à 2 fr. 25 le kilogramme.

D'où provient cette différence? Peut-on dire d'une façon absolue que la qualité des beurres provient des herbages qui facilitent la sécrétion du lait dans de meilleures conditions, et donnent à ce lait un goût plus délicat! Nous ne le pensons pas.

Il est certain qu'avec de bons fourrages on obtient du lait excellent; mais les bons fourrages ne se trou-

vent pas seulement à Isigny, à Gournay et dans quelques autres localités de la Normandie.

Croit-on que les pâturages ne soient pas de première qualité dans les montagnes des Alpes et de l'Auvergne, où les herbes sont courtes, fines et parsemées de quelques plantes aromatiques ?

Il ne peut y avoir de doutes à ce sujet ; cependant les beurres du Dauphiné, de la Savoie, etc., sont bien inférieurs à ceux de Gournay et d'Isigny ; il faut nécessairement conclure que les beurres de ces montagnes sont mal faits et mal soignés.

On conserve d'abord la crème pendant plusieurs jours, cette crème aigrit, se corrompt par la fermentation, et nécessairement le beurre qui en provient laisse beaucoup à désirer.

D'autre part, quand le beurre est formé, après le battage, les habitants des campagnes ont la mauvaise habitude de ne le laver qu'à moitié et de ne pas le malaxer suffisamment ; cependant, ces opérations ont une grande importance, et c'est d'elles que dépend en partie la qualité du beurre ; lorsque l'on coupe une grosse motte, il ne faut pas que l'on voie sortir une seule goutte de relait.

Il est donc absolument nécessaire d'employer toujours de la crème bien fraîche, de la crème du jour, si c'est possible, puis de laver à fond le beurre et de le malaxer, afin que toutes les impuretés disparaissent ; sans ces conditions essentielles, il est matériellement impossible d'obtenir des beurres de première qualité.



PRÉDICTIONS POUR 1876



JANVIER.

Une jeune veuve sera sollicitée de se marier à un jeune homme blond :

> L'homme est l'âme de la maison,
> L'homme fait la couronne,

lui dira-t-on.

> Homme roux et chien lainu ou pelu
> Plutôt mort que cognu,

répondra-t-elle.

Aux compliments intéressés d'un gommeux imberbe

et vêtu d'une *sortie d'hôpital* avec pantalon à pieds d'éléphant, elle dira :

Peu de barbe sous blesme couleur
Montre homme de peu de valeur.

Et comme on lui débitera en litanies les vertus d'un brun, un *vray roi des hommes*, elle ajoutera :

Il n'est homme où il n'y ait un *si*.

Il n'est homme de bien qui n'ait jambe de bois.

Aujourd'huy ne te fye point
A l'homme sinon bien à poinct.

L'homme chet en vice facilement,
Mais en vertu se dresse lentement.

Devant cette proverbiale avalanche, on reconnaîtra que cette dame *a une teste de mule*.

FÉVRIER

Sollicité de se marier à une personne dont on lui vantera toutes les vertus, un vieux garçon répondra :

Femme et melon, à peine les cognoist-on.

Femme et vin ont leur venin.

Elle est fort belle, lui dira-t-on.

Femme fort belle, rude et rebelle,

répondra-t-il. Mais, ajoutera-t-on,

Femme prudente et bien sage,
Est l'ornement du ménage...

Et l'incorrigible répondra :

Femmes sont trop périlleuses,
Et par nature dangereuses.

Homme marié est oiseau en cage.

Qui femme a, noise a.



Puis :

Le cerveau de la femme est faict de cresme de singe et de fromage de renard.

D'ailleurs :

Belle femme, mauvaise teste,
Belle mule, mauvaise beste.

Et décidément :

Se garde de femme espouser,
Qui veut en paix se reposer.



MARS.

Tous les enfants mâles qui naîtront en mars seront militaires ; on ne dira pas d'eux ;

Il bat le tambour avec les dents (tremble),

ni qu'ils sont des

Avaleurs de charrettes ferrées (vantards),

ni

A l'étendard
Tard
Va le couard.

Ils feront, en cas de guerre, mentir Bruscambille, qui affirme :

Il est impossible en guerre,
Entre vaillants ennemys,
De mettre un chacun par terre
Sans jamais y être mis.

Ils reviendront chez eux pour être riches :

A l'homme vaillant et hautain,
La fortune lui presse la main.

Ils seront maîtres au village, sans grands embarras :

A hardy homme
Court baston.

Enfin ils se marieront, car :

Homme seul est viande à loup.



AVRIL.

Avril est le mois des médecins,

dit le proverbe ; et pour nous préserver de ces licheurs d'écus, il nous conseille :

En avril ne quitte pas un fil...

C'est en ce mois que l'on doit faire maison nette et *peau lisse*, sans s'aider du moindre agent... pharmaceutique.

Un bourgeois de Paris, désireux d'assurer à ses amis ventre libre et bon cœur, leur offrira un dîner dont l'entrée sortira de chez :

DUPLANTARD, PHARMACIEN

Vol-au-vent purgatif.

Il aura le droit de crier à la fraude si, au rôti, ses convives sont encore à table.

Lever à six,
Manger à dix,
Souper à six,
Coucher à dix,
Font vivre l'homme dix fois dix.

Homme paresseux
N'aura ja bien.

Horoscope des nouveau-nés de ce mois :

En despit des médecins, ils vivront jusqu'à leur mort.



MAI.

Un avare, devenu prodigue par les beaux yeux d'une belle, fera dire de lui :

Il jette les espaules de mouton par la fenestre ;

et à ceux qui lui reprocheront de vider sa cave, il répondra galamment :

> A la fleur de femme, fleur de vin ;

puis il avouera avoir reconnu que

> Homme chiche n'est jamais riche.

C'est égal, dira quelqu'un *in petto*,

> Heux en apprenant désapprent
> Quand il let qu'amours le surprend.

Un monsieur très-chauve échappera à un grand péril. Arpentant les allées du Jardin d'acclimatation, il sera aperçu par une autruche, laquelle prenant sa tête pour un œuf voudra le couver. En vain, le monsieur représentera à l'oiseau que, s'il a le crâne en boule de billard, c'est à la suite de veilles prolongées pour terminer un grand poëme épique, l'entêté volatile n'en voudra rien croire. Il faudra toute la persuasion dont les bâtons de MM. les gardiens sont capables pour délivrer le poëte in-chevelu.

JUIN.

Une concierge du Marais corrigeant son moutard dira :

> Bien labeure qui chastoie son enfant...

Vraiment, objectera la voisine; une crémière :

> Vous n'avez pas plus pitié de lui
> Qu'un avocat d'un escu.

La mère répondra :

> Enfant par trop caressé,
> Mal appris et pis réglé.

Mais qu'a-t-il fait? — Il a pris des confitures...

Or, il ne faut rien dérober que la bourse d'un avocat...



Un astrologue découvrira que le vice est du Midi; et comme preuve il démontrera que la *vertu honore*...

Un auteur ayant un grand succès, se fâchera de ce que son œuvre sera qualifiée de pièce d'*été stable.*

JUILLET.

En juillet, le fermier ne doit
Avoir du poil dans la main,
Mais faucille au poignet.

Et surtout se défier des médecins :

> Au dix-sept de juillet,
> Fy de potion et de julep,
> Mais surtout fuy la médecine.

Car

> Les médecins et les maréchaux
> Tuent les gens et les chevaux.



Un astronome venant de se marier abandonnera ses visites nocturnes à l'Observatoire. A quoi bon, dira-t-il, en lançant à Madame, ex-étoile à Déjazet, maintenant j'ai l'astre au logis. Cette tendre déclaration déterminera chez Madame.... un appétit féroce

qui fera tous les plats nets et l'obligera à se livrer à une méridienne prolongée.

AOUT.

Un gourmand aussi émérite que pique-assiette fera dire de lui :

Il a toujours dix aunes de boyaux de vuides pour festoyer chez ses bons amis.

Il ne fait que tordre et avaler.

C'est un véritable *avaleur* de pois gris.



Et par là-dessus :

Il boit à ventre déboutonné.

Sans doute, répondra-t-il,

A bon appétit peu de mets demeurent.

Manger et non boire,
C'est aveugler et non veoir.

Et si je joue de l'épée à deux mains chez les autres, c'est que

Les fols font les bons festins, et que les saiges les mangent.

SEPTEMBRE.

Un père surprenant sa fille à regarder la battra en lui disant :

Fille fenestrière ou trottière,
Rarement bonne ménagère.



Et comme le lendemain elle laissera passer l'heure du lever, il la rebattra, ajoutant :

Fille qui matin se lève,
Son affaire mieux achève.

Et à sa mère intercédant pour elle, il répondra ;

> Fille est comme elle est élevée,
> Et estoupe comme elle est filée.

Sollicité par un peintre de lui acheter un tableau, un marchand répondra : Vous n'avez pas de valeur, vous êtes trop bien portant. Voyons, donnez cinq cents francs, dira l'*artisse*, je vais avoir la petite-vérole... Cette raison déterminera le marchand... à gagner la porte.

OCTOBRE.

Deux ivrognes trébuchant et se rencontrant, diront, l'un :

> Homme ivre n'est à soy...



l'autre :

Homme yvre et pervers
Va de travers;

et tous deux, assis par terre, se diront :

Homme bien abreuvé n'est oncques mal péu (repu).

Et comme la garde se préparera à les mener au poste, ils ne résisteront guère, car :

Homme assailli est à demi vaincu,

diront-ils tristement.

Un vieux monsieur, aussi vaniteux que mal fait, voudra s'attirer un dernier compliment. Maquillé et court vêtu de noir, il fera son entrée chez mademoiselle Azéma, qui s'écriera : Ah ! il est *en corbeau...*

NOVEMBRE.

Un neveu s'en donnera à cœur joie, et d'un

Bout de l'an à l'autre fera carnaval.

Jeu, femme et vivre friand, lui dira-t-on,

Font l'homme pauvre tout en riant.

A qui lui conseillera des économies, il répondra :

Argent est rond,
Il faut qu'il roule.

Est bien marri qui a du pain quand il n'a plus de dents.

Je ne suis pas égoïste, dira-t-il sans tourner autour du pot :

Je ne mange pas mon pain dans ma poche (seul).

Tant va la cruche à la fontanette,
Qu'elle y laisse le manche ou l'oreillette,

grommèlera le moraliste avec la voix et le geste de Mounet-Sully.



Savez-vous quel est des quatre éléments celui qui est certain de ne pas être un enfant naturel?... Une... deux.. renoncez-vous..? oui..? Eh bien, c'est l'eau, puisque l'on dit *l'Eau père a* (l'Opéra.).

DÉCEMBRE.

Le plus mâle des deux êtres d'un couple ancien, très-économe et très-rangé, se trouvant dans les salons de Monte-Carlo, gagnera sans mille francs, car il n'aura risqué que cent sous... il justifiera ainsi le proverbe :

De deux regardeurs il y en a un qui devient joueur.

Il la mènera courte et bonne avec son gain; mais *ce qui vient par la flûte filant par le tambour*, il se ruinera sans pour cela maigrir, justifiant ainsi l'autre proverbe :

> Jeu, femme et vivre friand,
> Font l'homme pauvre tout en riant.

Un marchand de parapluies se passera l'emblème de sa profession au travers du corps pour n'avoir pas découvert la solution du problème suivant : Quelle différence y a-t-il entre votre fortune à vous, marchand de parapluies, et la fortune de votre cousin, qui vend des poires et des pommes?...

Il n'y en a pas, puisque tous les deux dérivent de la culture des... *pépins*.



CHOSES ET AUTRES.

HEUREUSE TROUVAILLE!

Il poursuivait son chemin, longeant les quais, tournant à droite, tournant à gauche, sifflant, chantonnant tout un répertoire d'opéras-comiques, joyeux parce qu'il avait au cœur un bon espoir : Amandine n'avait rien dit, rien promis... mais ses yeux... Bref, il était heureux et ne pensait pas que, du jour au lendemain,

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.

Il était loin de songer à l'heure tardive — minuit passé — et à la bourrasque dont allait l'accabler le cerbère vigilant et grincheux de sa demeure. Mais puisque rien de tout cela ne le préoccupait, à quoi bon nous en inquiéter pour lui?

Tout à coup, au détour de la rue, son pied repoussa un objet de forme indécise.

— Oh! oh! mon ami Ovide, se dit le jeune homme en se baissant pour le ramasser, aujourd'hui est un beau jour. Ce matin, douce espérance d'amour, le soir trouvaille... d'un portefeuille, ma foi! oui, il n'y a pas à s'y tromper, c'est un portefeuille!...

Celui-là était modeste d'aspect, non pas rouge ou vert comme les mystérieux portefeuilles romantiques, mais simplement en cuir maroquin noir comme tout portefeuille sans prétention. Ce qu'il était facile de deviner, sans pour cela avoir besoin d'invoquer les secours des frères Davenport, de M. Home ou de toute autre puissance aussi innocemment infernale,

c'est que ce portefeuille devait appartenir à un être masculin : l'odeur si tenace du cigare brûlé qu'il exhalait en était une preuve irrécusable.



Il l'ouvrit, il y trouva un grand nombre de notes indéchiffrables, de cartes de restaurant, de menus de chez Brébant, Péters et le Bœuf à la mode, des billets doux qui ne lui apprirent ni le nom ni l'adresse du propriétaire de ce portefeuille ; puis, parmi tout cela, soigneusement plié en quatre, un papier filigrané, un beau papier léger, solide, tout neuf, exhalant une légère senteur d'huile. A la surface s'étalait une gravure fine, délicate, compliquée, servant de cadre à ces mots magiques tracés en caractères bien connus : *cent francs.*

Le mignon chiffon de papier valait cent francs, pas un centime de moins...

Un éclair passa dans les yeux du jeune homme. Il

referma vivement le portefeuille, le mit dans sa poche, boutonna son paletot comme s'il eût craint les regards de quelque indiscret, ou la convoitise de quelque jaloux d'opinion socialiste.

Cent francs!... une fortune!... Cent francs, lui qui, par mois, n'en gagnait pas la moitié chez maître Tirelouche, huissier à Paris. Tudieu!... une telle somme!... Mais n'avait-il pas entendu dire à bien des *gens comme il faut,* à de gros commerçants, à de graves industriels, à bien des propriétaires à panses rebondies, à bien des boutiquiers tout fiers de ce qu'ils avaient l'aplomb d'appeler *une fortune honorablement acquise dans les affaires,* qu'à son âge à lui, Ovide Rinçard, c'est-à-dire à vingt ans, ils étaient venus à Paris avec quarante sous seulement dans leur gousset ou dans le fond d'un vieux bas?.. Lui, ce n'était pas quarante sous qu'il possédait; mais cent francs en un bon billet tout neuf, payable à présentation par cette superbe et défiante bourgeoise du côté gauche de la rue de la Vrillière... Ah! ah! il la tenait donc, la fortune!

Que faire d'un pareil trésor?...

Eh! parbleu! le rendre à son propriétaire, se hâte de répondre, sans qu'on l'interroge, son indiscrète conscience.

Le rendre!... Ah! c'est bien vite dit... Et vous qui si facilement parlez de le rendre, le feriez-vous? C'est bien dur, quand on a tenu un trésor, de ne plus le tenir!.. C'est probe, oui, très-probe, mais aussi c'est... simple.

M'a-t-on rendu, à moi, tout ce que j'ai perdu? Mon mouchoir un jour au Luxembourg? ma canne l'autre soir à Bobino? ma bretelle gauche... je ne sais où?...

Il est vrai que tout cela réuni ne valait pas cent sous et guère la peine d'être rapporté, mais cent francs!..

Il marcha quelque temps en silence, plongé dans un abîme de réflexions... Allons, se dit-il d'un air résolu, le sort en est jeté, je le garde!..

D'ailleurs, qui saura que j'ai trouvé un billet de cent francs? Je n'irai certes pas le crier sur les tours de Notre-Dame. Puis aussi le proverbe ne le déclare-t-il pas? « L'argent n'a pas de maître ». Et les proverbes, que sont-ils, sinon la sagesse des nations? Cent francs de plus ou de moins dans le portefeuille d'un riche, qu'est-ce?... Une goutte d'eau retirée de la Seine. Car c'est à un riche ce billet : un pauvre ne peut avoir cent francs en portefeuille; s'il les avait, serait-ce un pauvre?... Évidemment non. Je le garde donc... une fois, deux fois, trois fois, comme nasillerait ce bon M. Tirelouche, c'est bien vu, bien entendu... personne ne dit mot... adjugé!

Ah! ah! il est à moi... A quoi l'employer, maintenant?.. voyons, cherchons bien...

Prendre un abonnement pour entrer tout à mon aise à la grande foire du Champ-de-Mars? Je le voudrais bien, mais comment pouvoir en profiter, pauvre fòrçat de la galère Tirelouche! Et puis, qui sait si plus d'une fois le patron n'aura pas à m'y envoyer... pour affaires.

Renouveler mon mobilier : l'occasion est bonne... Nenni, grâce aux bavardages de madame Plumassier, ma portière, tout le quartier serait instruit de mes prodigalités et l'on pourrait se douter de quelque chose. Or, il faut qu'on ne se doute de rien.

Parbleu! comment cette pensée ne m'est-elle pas venue la première à l'esprit? Demain, avec Amandine,

Célestin et ses amis, je vais en partie de plaisir à Fontainebleau. Je ne serai pas égoïste, chère petite amie de mon cœur, et vous aussi, mes bons camarades, fidèles, trop fidèles compagnons de chaîne.



Vous aurez part à mon bonheur. C'est moi qui demain paye au chemin de fer, héberge à l'hôtel de la Sirène ; déjeuner, goûter et dîner, chevaux pour les messieurs, ânes pour ces dames, je prends tout à ma charge, et, pour terminer une si belle journée, j'offre à ma jolie maîtresse une paire de pendants d'oreilles que le matin j'aurai achetée à son intention. Nul doute que, gagnée par une générosité aussi peu dans nos habitudes, elle ne consente enfin...

Non, non... Tout cela est impossible... Comment expliquer la présence de cet argent entre mes mains! Une gratification!... ce n'est jamais cent francs que donne maître Tirelouche dans ses rares moments de belle humeur, et il y a si longtemps qu'il prétend

n'avoir guère à se louer de moi que... je n'ai pas d'économies...

Décidément, ce n'est pas encore cela. Amandine me questionnerait... Cette diablesse d'enfant me ferait avouer tout ce qu'elle voudrait, elle parlerait, et Célestin, jaloux de ma bonne aubaine, pourrait ne pas consentir à garder le silence pour rien... Sa conscience ne le lui permettrait pas.



Que faire? que faire pourtant de mon trésor? Me voilà bien avancé si, d'une manière ou d'une autre, je ne puis en jouir! Penserait-on qu'il est si difficile de trouver l'emploi d'un billet de cent francs? Si je payais mon tailleur... voilà bien longtemps que cet honorable industriel me harcelle de ses visites intéressées, qu'il me demande de l'argent... ou un billet.

De l'argent?...

— ?

Un billet?... par métier, je sais trop ce qu'il en coûte...

Eh bien, c'est dit, je vais chez le tailleur refaire, avant le printemps, une virginité à mon crédit. Un créancier ira-t-il jamais s'inquiéter d'où provient l'argent qu'on lui donne? Pour lui, comme pour Vespasien, l'argent n'a ni odeur ni origine; c'est l'argent, c'est-à-dire un visiteur, un ami toujours chaudement accueilli.

Ainsi, c'est chez le tailleur qu'il me faut aller, c'est donc lui qui profitera de ce coup inespéré du sort? Ah! c'est dur, bien dur, car enfin c'est moi qui l'ai trouvé, ce billet.

Qu'est-ce!... que vois-je?... Là, sous ce bec de gaz!... Une affiche... *Récompense honnête*... Je voudrais lire, et cependant je n'ose. Ah! je respire, il s'agit d'un carlin égaré.

Mais qui me dit, qui pourrait m'assurer que le propriétaire de ce billet n'en a pas conservé le numéro, qu'il n'a pas dénoncé cette perte à la Banque, chez tous les changeurs de la capitale... et quand, à son tour, mon tailleur ira faire un payement, ne peut-on lui demander d'où provient ce billet signalé en tous lieux comme volé? Non, non, n'allons pas chez un commerçant, ces gens-là ont de l'ordre, et leur ordre c'est la perte de la jeunesse.

Qu'a-t-il, pour qui me prend-il cet homme? Est-ce qu'il va longtemps me regarder comme cela? Il ne me quitte pas des yeux, il se met à me suivre, c'est sûrement un agent de police : il m'a vu ramasser le portefeuille, m'a suivi... Je suis découvert... Je vais tout avouer!...

Quelle sotte crainte! Il ne fait pas plus attention à moi, que moi à sa chétive et disgracieuse personne :

il me paraît plutôt chercher l'orme sous lequel il a rendez-vous.

Mais est-ce qu'éblouie par la richesse, mon imagination va à tous moments et à tout propos se créer des chimères?... Et sont-ce bien des chimères que ces terreurs qui m'assiégent?... Ce qui m'obsède, est-ce la crainte d'avoir à restituer mon trésor, ou plutôt n'est-ce pas la voix de ma conscience qui se réveille et se révolte?

En ce moment, n'est-il pas désolé, désespéré de sa perte, le propriétaire de ce billet? Traqué peut-être par les gardes du commerce, il pouvait, grâce à ces cent francs donnés comme à-compte, attendre le jour fortuné qui verra l'abolition de la contrainte par corps...

Ou plutôt, s'il les avait empruntés pour se marier?... Eh! mais, dans ce cas, les garder serait-il une action si blâmable?... Qui sait si plus tard, heureux du petit détournement qui lui aurait épargné tout une vie de tourments, de luttes, de querelles perpétuelles, il ne me considérerait pas comme son meilleur ami!

Je m'abuse vraiment, car ce billet pourrait tout aussi bien appartenir à un malheureux père de famille désespéré de ne plus le retrouver là, sur lui, dans son portefeuille maintenant égaré, perdu... c'est un mois de l'existence des êtres chéris de son cœur.

Quel affreux malheur aurait été une semblable perte pour cette belle et ravissante jeune fille à la voix si douce et si pénétrante, au regard si plein de charmes qui, l'autre jour, venait à l'étude de maître Tirelouche pour racheter, disait-elle, l'honneur de son père, prisonnier pour une pareille somme de cent francs. Combien de veilles, de souffrances, de priva-

tions lui avait coûtées le gain de cet argent! souffrances, veilles et privations qu'il était facile de deviner sur ce front de vingt ans déjà plissé par les chagrins, à ces yeux rougis mais brillant de l'orgueil du devoir accompli.

Et moi aussi, je l'écouterai, la voix du devoir... demain matin, c'est une affaire décidée cette fois, je porte ma trouvaille à la Préfecture de police.

La Préfecture... encore une autre affaire... ces diables de bureaux n'ouvrant qu'à dix heures, et Amandine qui m'attend à neuf. Si je ne suis pas au rendez-vous, elle sera furieuse, criera à la trahison,



et dans son dépit... Célestin ne sera-t-il pas là?... Ah! le devoir, quoi qu'en disent MM. les moralistes, n'est pas toujours chose si facile à remplir. Ah bah!

qu'importe? restons honnête homme quand même et advienne que pourra.

Le jeune homme, sa résolution prise, se sentit l'âme plus légère, il était satisfait... Les rêves d'amour revinrent charmer son imagination, et avec les rêves revinrent aussi les chansons.

Rentré dans sa chambrette, une mansarde au sixième étage — pauvre et nue comme sont toutes les mansardes qu'à vingt ans occupent tant de futurs millionnaires — enfin, se dit-il en allumant un reste de bougie, je vais le voir encore une fois ce beau morceau de papier, ce séduisant tentateur... Si je ne puis le garder, qu'au moins je le touche, je le manie, je le palpe, tout comme ce petit saute-ruisseau de Piallu qui, dans sa rage de n'avoir jamais possédé un seul billet de banque, imprime son pouce sur tous ceux qui passent par l'étude Tirelouche.

C'est avec précaution, respect même, qu'il faut ouvrir ce symbole de la confiance publique, ce baromètre de la solidité du crédit.

Hein!... quoi... qu'ai-je vu?... Ce n'est pas possible!.. Oui, ma foi, c'est vrai, le doute n'est plus permis... ma précipitation et aussi ce maudit bec de gaz que le vent agitait, m'ont fait lire tout de travers... Un billet de Robert-Houdin!.. *Cent fois!* et je lisais *cent francs!*... O mes rêves, sur quoi avez-vous reposé!...

UN HARDI CAPITAINE.

La goëlette *Céleste-Henri*, partie de Caen le 23 décembre 1874, à destination de Hull, se trouvait, le 24, sur la côte anglaise, près de la pointe de Dungerness. La mer était très-grosse et le vent poussant

la goëlette vers le rivage, elle talonna, à peu de distance du port de Rye, vers cinq heures du soir.

La mer baissait et le navire resta dans cette position jusqu'au moment du flot.

Un bateau de sauvetage du port de Rye vint offrir ses services; il enleva les matelots de l'équipage, qu'il débarqua sur la côte anglaise.

Le capitaine Palfresne refusa d'abandonner son navire et resta seul à bord.



Une demi-heure après, le canot de sauvetage revint à la charge et demanda au capitaine Palfresne de laisser remorquer son navire jusque dans le port.

Le capitaine, qui savait ce que coûterait ce sauvetage, refusa énergiquement, préférant périr avec sa cargaison plutôt que de l'abandonner aux sauveteurs anglais.

Cette résolution énergique sauva le navire.

A la marée montante, la goëlette se trouva à flot.

Alors le brave capitaine Palfresne résolut de quitter au plus tôt la position dangereuse où il se trouvait, et, voulant profiter d'un vent favorable, appareilla et mit le cap sur un port français de la Manche, Tréport ou Dieppe.

Cela se passait entre huit et neuf heures du soir, le 24 décembre.

Cet intrépide capitaine continua, seul à bord de son navire, sa route vers les côtes de France.

Le lendemain 25, jour de Noël, à quatre heures du matin, il parla à l'équipage d'une barque qui était en train de pêcher, leur disant qu'il était seul à bord.

Cette barque était dans le nord de l'Ailly, à une distance de 25 milles de la côte; le vent était si violent que les paroles du capitaine Palfresne ne furent point entendues de l'équipage du bateau pêcheur.

Le capitaine continua donc sa route pour Fécamp.

Mais le vent se calma lorsqu'il fut entre Saint-Valery en Caux et la Grande-Vallée.

Le capitaine mouilla à quatre milles au large, et mit son pavillon en berne.

Le bateau *Saint-Louis*, de Valery-sur-Somme, vint lui offrir ses services; une partie de l'équipage de ce bateau monta à bord de la goëlette, qui est entrée heureusement dans le port de Dieppe, le dimanche 27 décembre, à midi.

Cette traversée, d'un navire de commerce jaugeant 79 tonneaux 50 centièmes, faite sous la direction d'un seul homme qui reste pendant deux jours et deux nuits seul à bord, dans une pareille saison et par un pareil temps, est un de ces faits de courageuse audace qui mérite d'être signalé, et qui fait l'éloge du

sang-froid et de l'habileté du brave capitaine Palfresne.

DOMPTEUR ET DOMPTÉ.

Il y a des Anglais qui payeraient fort cher le spectacle d'un dompteur dévoré par ses lions ou ses tigres, étouffé par les ours ou croqué par d'autres fauves; aucun ne songe à offrir ses guinées pour le spectacle contraire, c'est-à-dire pour voir le dompteur dévorer ses pensionnaires. Il m'a été donné, dit M. de Gastine, d'assister à ce tableau d'un homme en arrivant, sans autres armes que ses biceps et ses poings, à vaincre son lion.

Ce dompteur-là n'avait pas avec lui six lions et autant de lionnes, une cage immense hérissée de trucs et de chausse-trappes. Il ne portait pas un costume étincelant de paillettes, un toquet orné de plumes sur la tête, et des cothurnes avec des lacets d'or aux jambes. Pas d'affiches multicolores sur les murs, dans les pays où il passait, pas de réclames dans les journaux.

C'était un dompteur de campagne, sans faste et sans apparat. Il exhibait son lion, — il n'en avait qu'un, — dans une petite baraque en planches couverte de toile. L'animal dormait sur la paille, dans un coin, comme le premier mouton venu, séparé du public par quelques barreaux de fer. Il était maigre, piteux. On voyait ses flancs haleter languissamment. Le public craignait plus pour la bête que pour le dompteur.

Celui-ci, en effet, était énorme. Des cheveux coupés ras, un cou de taureau, des épaules larges comme les épaules d'Atlas, les yeux injectés de sang, un nez

gros, fleuri; des lèvres épaisses ressemblant à des babines de bête fauve.

Cet animal — je parle du dompteur — était effrayant à voir. Il entrait chez son lion comme chez un ami, sans cérémonie aucune, vêtu d'une grosse chemise de toile écrue passée dans sa ceinture, les bras retroussés jusqu'aux coudes, — des bras rouges, énormes, dont on voyait saillir tous les muscles, — les pieds chaussés de sabots pesants avec du foin dedans... Dans sa main, il tenait un bâton noueux, une vraie trique. Dès qu'il apparaissait à l'entrée de la cage, le lion se couchait effrayé...



Fier et heureux de l'effet qu'il produisait, le bonhomme se tournait vers le public et, souriant de sa large bouche, il lui disait :

— Si vous voulez me faire deux francs, deux francs, c'est peu de chose, je vais l'*aguicher*...

On riait.

Aguiche-le, mon bonhomme, criait-on.

Et les sous pleuvaient sur un petit tapis étendu devant la cage.

Alors commençait un spectacle effrayant. Le dompteur se ruait sur sa bête avec une sorte de rage. Il la frappait de son gourdin, de ses sabots, et la poursuivait tout autour de la cage; il avait l'air plus féroce qu'elle. L'animal poussait des rugissements qui faisaient frémir toute la place. C'était une vraie lutte, une lutte étrange, sauvage. L'homme avait pris le rôle du fauve; il mordait le lion et le déchirait, et le lion ne se défendait pas. Il hurlait de douleur. On avait honte pour lui de cette lâcheté, et on n'aurait pas été loin de lui crier :

— Allons, courage! défends-toi donc!

Quelquefois, cependant, l'animal, poussé à bout, se dressait dans un coin de la cage, la gueule enflammée, les griffes en avant, le flanc frémissant, attendant son ennemi de pied ferme.

Un cri d'horreur s'élevait alors parmi les spectateurs, qui s'enfuyaient épouvantés.

— Il est perdu! criait-on.

Mais l'homme, sans montrer le moindre étonnement, s'arrêtait en face de son adversaire, les bras croisés sur sa poitrine, le regardant fixement avec un sourire guoguenard. Au bout de quelques secondes, le lion baissait les yeux et le dompteur sortait de sa cage.

C'était là véritablement la domination brutale de l'homme sur l'animal.

Un jour, cependant, ces exercices dangereux prirent fin. A force d'*aguicher* sa bête, le dompteur, dont la lutte augmentait chaque jour la fureur, finit par la tuer. Le lion se coucha pour ne plus se relever. Il avait les os du crâne fracassés. L'homme sortit de la cage tout ensanglanté en poussant un cri de triomphe.

— Il a trouvé son maître!

Et il souleva l'animal, le traîna hors de la cage pour le jeter dédaigneusement aux pieds des spectateurs.

Une vraie scène de gladiateur antique, n'est-ce pas ?

LES SORCIERS AU MEXIQUE.

On pourrait croire que de nos jours on se rit et se moque des sorciers, et que la seule importance que l'on puisse leur accorder est celle de les traduire en police correctionnelle pour tromperie sur la chose vendue. En effet, ne prédisent-ils pas, moyennant finance, ce qui n'arrive jamais, et ne vendent-ils pas, quelquefois bien cher, des remèdes qui, s'ils ne tuent pas le malade, du moins aggravent le mal? Cependant, au Mexique, on ne plaisante guère avec les sorciers, et le bûcher est encore ce qui les attend. N'allez pas crier à l'exagération, le fait s'est passé à Jacopo, et ce n'est pas la foule qui, dans un mouvement de fureur ou d'affolement, s'est livrée à de terribles excès, c'est un magistrat, un alcade, jugeant et condamnant régulièrement.

Jose Maria Bonilla et sa femme Diega, étaient de ces gens que nous avons appelés bohémiens, vivant au jour le jour, de tous les petits métiers qu'exercent

les individus qui n'en ont aucun ; ils trafiquaient avec les Indiens, achetaient et vendaieut de vieux chevaux, de la défroque, des ferrailles, et trop souvent, pour leur malheur, se mêlaient de faire concurrence aux médecins de la localité. Ceux-ci n'en savaient guère



plus, en fait de thérapeuthique, que Jose Bonilla et Diega, mais ils étaient patentés pour s'occuper des malades, et nul autre qu'eux n'avait le droit de les envoyer *ad patres*. Lors d'une épidémie de petite vérole ou de dyssenterie, qui se mit à sévir sur la population de Jacopo, les médecins eurent du malheur, les malades encore plus, mais le prestige de la science étant à sauvegarder avant tout, on prétendit avoir surpris Bonilla et sa femme occupés à certaines opérations

mystérieuses, incompréhensibles, magiques, et un habitant, leur voisin et leur ennemi, étant venu à mourir de la maladie régnante, il n'en fallut pas davantage pour faire accuser les pauvres diables de sortiléges.

Traduits devant le tribunal de l'alcade, ils ne furent pas absolument convaincus d'avoir *jeté un sort* sur leur voisin ; mais, comme jadis Ponce Pilate, le juge cédant à la pression de la foule, condamna les accusés déclarés sorciers à la peine de mort et ordonna qu'ils seraient brûlés vifs.

Au jour fixé, le bûcher était prêt, la foule des Mexicains et des Indiens, hommes, femmes, enfants, venus de loin pour assister au spectacle affreux, mais inusité, entourait le bûcher au-dessus duquel s'implantait un poteau. Les deux victimes y furent liées, se tournant le dos l'une à l'autre, et le feu ayant été allumé, elles ne tardèrent pas à périr étouffées par les flots de fumée.

L'alcade, si intelligent et si humain, auquel était due cette prouesse d'un genre renouvelé d'époques d'ignorance et de barbarie, fit au gouvernement central un rapport dans lequel il lui rendait compte de cette exécution, puis rappelait incidemment le supplice d'une autre vieille femme accusée de sorcellerie et brûlée vive, elle aussi. Il annonçait enfin, qu'ayant l'œil ouvert sur les agissements des sorciers, il comptait avant peu en purger la province.

Inutile d'ajouter que le digne homme fut immédiatement destitué et appelé à rendre compte de sa barbarie devant les tribunaux. La fuite lui parut le moyen le plus sûr d'échapper aux conséquences de ce qu'il appelait son zèle et son dévouement méconnus.

LES ANCIENNES CORPORATIONS.

Avant la Révolution, Paris comptait plusieurs communautés d'arts et métiers, mais il n'avait que six corps privilégiés, en possession exclusive du grand commerce parisien.

Ces corps étaient, dans l'ordre hiérarchique :

1° Les drapiers ;
2° Les épiciers ;
3° Les merciers ;
4° Les pelletiers ;
5° Les bonnetiers ;
6° Les orfévres.

« A mesure, dit un ouvrage du temps, que le



commerce devint une mine plus abondante de richesses, chaque communauté travailla à obtenir des règlements qui lui fussent favorables et empêchassent le partage des priviléges. Les nouveaux venus furent assujettis à des apprentissages, à des examens et à des droits de réception qui, en leur rendant difficile

l'entrée de ces communautés privilégiées, laissaient aux anciens une plus grande part dans le bénéfice du travail. »

Cantonnés dans leurs priviléges, les corps ainsi organisés s'opposaient non-seulement à toute concurrence, mais encore soumettaient l'apprentissage à des conditions de durée, et la réception à des droits en numéraire souvent inabordables.

Seuls, les enfants des maîtres en étaient dispensés, lorsqu'ils étaient restés dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de dix-sept ans.

Le privilége de faire le commerce était en quelque sorte héréditaire.

Le corps des *drapiers* avait le pas sur les autres corps. C'étaient ses maîtres et gardes qui avaient l'honneur de porter le dais sur les rois, les reines et autres princes ou princesses, qui faisaient leur entrée publique dans Paris.

Les dignitaires des autres corps suivaient, selon leur rang.

Les *pelletiers* avaient occupé primitivement le premier rang dans la hiérarchie; mais ils arrivèrent en retard un jour qu'une princesse faisait son entrée publique dans Paris.

Les *drapiers* saisirent avec empressement l'occasion de prendre le pas sur eux : les épiciers et les merciers les suivirent, et les retardataires eurent tout juste le temps de se glisser entre les merciers et les bonnetiers.

Il est beaucoup moins difficile, de nos jours, de devenir préfet, qu'il ne l'était alors d'exercer un commerce.

La *communauté* des marchands de vins, dont la

puissance s'annonçait dès cette époque, ne put jamais réussir à être érigée en septième *corps*. Les six premiers s'y refusèrent avec une obstination couronnée de succès.



Il est vrai que ces six corps privilégiés avaient pour devise « un homme assis, qui tient dans ses mains un faisceau de baguettes qu'il s'efforce en vain de rompre sur le genou. »

Dès cette époque, l'abus du privilége des corporations était tellement préjudiciable au commerce et à

la consommation, que quelques villes, imitant les nations voisines, particulièrement Lorient, Saint-Germain et Versailles, avaient admis la liberté de l'industrie. Plusieurs autres avaient établi des foires franches, où l'industrie française et étrangère faisaient concurrence à l'industrie privilégiée.

La loi du 2 mars 1791, en proclamant pour toute personne la liberté de faire tel négoce ou d'exercer telle profession, art ou métier qui lui convient, supprima toutes les entraves qui avaient étouffé, dans le passé, le développement du commerce et de l'industrie.

LE DEUIL PUBLIC EN CHINE.



Toung-tché, l'empereur de la Chine qui est mort à vingt ans, était le huitième souverain de la vingt et unième dynastie chinoise, celle des Tsings.

Lorsque son père Hien-foung, selon l'expression chinoise, *s'en alla, monté sur le dragon, au pays d'en haut* (c'était le 22 août 1861), le jeune prince atteignait sa sixième année.

Après quelques troubles de palais, la régence fut confiée à deux impératrices veuves de Hien-foung : l'une était l'épouse légitime du monarque, l'autre la mère du nouvel empereur.

Le prince de Kong, oncle de Toung-tché, présida le conseil de régence.

La politique de ce prince fut favorable aux rapports

de la Chine avec les nations de l'Occident ; il encouragea le commerce, fit respecter la foi des traités et fit cesser les persécutions dirigées contre les missionnaires chrétiens et les sujets chinois convertis à la foi catholique. C'est à la requête du prince Kong que l'empereur rendit l'important décret qui parut dans la *Gazette officielle* de Pékin, le 7 avril 1862.

Voici ce qu'ordonnait ce décret resté célèbre :

1° Que les missionnaires soient reçus avec honneur par les mandarins chaque fois qu'ils désireront les voir ;

2° Que les chrétiens chinois soient exemptés de toutes contributions pour les cérémonies en dehors de leur culte ;

3° Que les anciennes planches servant à la réimpression des codes où sont inscrites des peines et des mesures restrictives contre la religion catholique, soient entièrement détruites ;

4° Que les établissements religieux ayant appartenu aux missions catholiques avant leur expulsion, au dix-huitième siècle, par l'empereur Tia tsin, leur soient rendus ou qu'au moins on leur cède des propriétés équivalentes.

On donna de plus aux missionnaires un passe-port sur papier jaune et portant l'image du dragon : l'attribut du pouvoir impérial.

Depuis ce temps, sous la protection de ce document tout-puissant, nos missionnaires circulent sans crainte dans toute l'étendue de l'empire chinois.

La mort de Toung-tché a plongé dans le deuil tous les habitants de l'empire du Milieu. Pendant cent jours, il leur est interdit, sous les peines les plus sévères, de se raser. Pendant un an et un jour, les ré-

jouissances de famille ne peuvent avoir lieu. Les théâtres sont fermés pour trois ans, les spectacles de bateleurs, les fêtes publiques suspendus. Les magistrats ne peuvent plus rendre de sentence, les portes des tribunaux sont fermées et condamnées par de larges bandes de papier bleu, et aucun mariage ne doit être contracté. Les mandarins ne peuvent ni revêtir leurs costumes de cérémonies, ni porter leurs globules officiels ; ils doivent timbrer en bleu toutes les pièces qui émanent de leur chancellerie.

Le grand deuil se porte en blanc, le demi-deuil en bleu.

Les funérailles d'un empereur sont entourées d'une pompe extraordinaire. Après un long et somptueux banquet auquel préside le portrait du défunt, un immense cortége se met en marche. Des musiciens innombrables, des porteurs de bannières, toute une armée de pleureuses voilées poussant des cris déchirants, suivent le colossal et splendide catafalque, soutenu par plus de cent hommes. Devant lui on porte tous les objets qui ont servi à l'empereur pendant sa vie : meubles, costumes, armes, insignes de son pouvoir.

La tablette funéraire qu'habite désormais une des âmes du mort (il en a trois : l'une hante son tombeau, la troisième va au ciel) est portée dans un magnifique palanquin; elle sera plus tard déposée dans le Ta-miò, grand temple des ancêtres impériaux, où les descendants du prince viendront souvent rendre hommage à ses mânes.

D'ailleurs, en Chine, ce ne sont pas seulement les grands et les riches qui ont des funérailles somptueuses. Un simple ouvrier se prive toute sa vie de

manger à sa faim, pour avoir un bel enterrement; quelquefois une famille se ruine complétement pour faire de magnifiques obsèques à un de ses membres.

Les mendiants n'ont pas de plus sûr moyen d'attendrir les passants que de dire qu'ils n'ont pas de quoi se faire enterrer convenablement, et le plus agréable cadeau que l'on puisse faire à un père vieux et malade, est un riche cercueil acheté avec le premier salaire gagné par son fils.

L'avénement d'un nouvel empereur donne lieu à la commutation de peine de tous les condamnés à mort détenus dans les prisons de l'empire.

Le successeur de Toung-tché est âgé de cinq ans à peine.

UNE VESTE.

En Chine, comme ailleurs et notamment en France, il est de pauvres âmes qui ne trouvent pas à s'épancher, à employer les trésors de tendresse qui débordent de leur cœur, ou plus simplement qui restent filles.

Tel était le cas de Hu-Fing, jeune Chinoise, d'un physique agréable, venue à Canton à bord d'une jonque et qui cherchait à s'employer sans pouvoir y parvenir. Amenée devant un magistrat, une espèce de commissaire de police, sous l'inculpation de vagabondage, elle exposa sa situation aussi triste dans le présent qu'elle l'avait été dans le passé et menaçait de l'être dans l'avenir. Sur ce, le magistrat lui demanda ce qu'elle désirait. — En France, ces questions ne s'adressent pas aux prévenus, on leur donne gîte et vivres sans qu'ils les réclament, et cela aux frais de l'État.

Hu-Fing répondit que le plus vif de ses désirs serait de trouver un mari qui travaillerait pour elle, puisqu'elle ne le pouvait faire par elle-même.

Un astrologue consulté par elle lui avait dit que née sous l'influence de la constellation de la petite Ourse, elle ne devait pas en être une elle-même et devait bravement chercher un mari, si le mari ne venait pas à elle.

Le magistrat approuva fort l'idée de la jeune Chinoise, mais lui objecta que son tribunal rendait des jugements, mais non des déclarations de mariage.

Hu-Fing, sans paraître ni découragée, ni déconcertée, déclara que n'ayant rien en vue, elle ne serait pas trop exigeante pour le physique ou la position de qui consentirait à la prendre pour épouse. Elle saurait être indulgente et accommodante, et croyait pouvoir affirmer que l'homme dont elle serait l'épouse n'aurait nullement à regretter sa résolution. Et comme le magistrat allait ouvrir la bouche pour répliquer qu'il était juge, mais non agent matrimonial, ce qui dénotait chez lui un certain entêtement à ne pas revenir sur une idée, la jeune Chinoise ajouta que le même astrologue lui avait dit de s'adresser au premier magistrat qu'elle rencontrerait, et que le malheur menacerait quiconque s'opposerait aux volontés du destin... Elle demandait seulement de faire réunir quelques jeunes gens ayant le désir de se marier et à qui elle serait présentée...

La réponse à cette proposition, que l'on eut le mauvais goût de trouver singulière, voire même irrespectueuse, fut la mise à la porte de Hu-Fing. Le superbe mandarin, à globule bleu ou vert, ne croyait pas à l'astrologie.

Avait-elle prévu ce dénoûment? Était-ce une madrée ou simplement une ingénue trop naïve? On ne saurait dire, vu la distance pour aller s'en assurer;



toujours est-il, que le bruit de la scène se répandit dans l'immense cité et que, parmi la population, il se trouva trois hommes qui aspirèrent à la main de Hu-Fing.

L'un, était un barbier chinois; le second, un employé du tribunal; le troisième, le brosseur d'un officier anglais.

Hu-Fing trouva le barbier trop bavard. Avec une telle tapette, pensa-t-elle, il n'y aurait plus un mot à dire pour elle.

L'employé lui parut bien piteux dans son costume sombre; cependant elle réfléchit que chez tout employé, qu'il soit de haute ou de petite volée, c'est généralement madame qui porte les culottes. Elle

allait se décider et combler de joie le piètre garçon, quand arriva le brosseur.

Celui-là était un bel homme, cheveux et favoris roux, dents longues et acérées, mais surtout superbe culotte de drap bleu à boutons luisants, magnifique veste brodée à brandebourgs multicolores : Il reluisait comme un soleil, il suait l'or et l'argent par toutes les coutures...



Elle allait dire oui, quand se ravisant : Tout ce qui reluit n'est pas or, pensait-elle ; et le regardant : c'est lui qui me battra, tandis que c'est moi qui battrai l'autre. Elle hésitait...

Fort contrarié de ne pas voir la belle Chinoise lui sauter au cou et y rester pendue, froissé dans son amour-propre personnel et dans sa gloriole nationale, le brosseur courut chez lui et, toujours courant, il revint succombant sous le faix d'une lourde charge de quinze à vingt vestes, toutes plus belles, toutes plus brillantes les unes que les autres.

Il les jeta aux pieds de la belle.

Tiens, dit-il, elles sont toutes à toi ; porte-les à tour de rôle... Tu seras la plus reluisante de tout Canton...

Devant cette avalanche de richesses, Hu-Fing n'y tint plus... Elle déclara que celui-là serait son mari, qui savait se montrer si généreux...

Et pendant qu'on signait la déclaration de mariage...

Voilà comment, dit le glorieux vainqueur, quand on ne veut pas partir en remportant sa veste, il faut savoir en sacrifier une douzaine.

UNE IVRESSE D'ANE.



Un marchand de verre cassé, nommé Poireau, demeurant à Saint-Ouen, est possesseur d'un âne qu'il attelle à une petite charrette pour aller faire sa tournée habituelle dans les quartiers de l'ancienne banlieue. Depuis longtemps, Poireau stimule l'ardeur de son coursier en lui donnant un verre de vin. L'animal a pris goût à cette boisson et volontairement il absorberait sa chopine aussi bien que son maître.

Or, dernièrement, Poireau s'était arrêté devant un cabaret de la rue des Grandes-Carrières, où se trouvaient attablés de nombreux consommateurs.

Il demanda deux verres de vin, dont l'un pour son âne; tout le monde sortit aussitôt pour voir comment le quadrupède allait absorber son *canon*. Puis chacun présenta son observation, et, de parole en parole, on en vint aux paris.

Poireau s'engagea à faire boire immédiatement à son âne deux litres de vin.

L'âne ne broncha pas; il avala les deux litres.

Mais un moment après, on le vit se livrer à une sorte de danse de Saint-Guy, absolument inconnue de ses confrères.

Il reculait, avançait, et cherchait à se dresser sur ses jambes de derrière, tout en secouant la tête de droite à gauche. Il était complétement ivre.

Jamais on n'avait vu pareille chose depuis la légendaire bourrique de Robespierre.

Après quelques minutes de ce violent exercice, l'animal tomba comme s'il eût été mort, et il fut impossible de le faire tenir debout.

Ce n'est que vers cinq heures qu'il put se relever, mais il refusa de partir, et le marchand de verre cassé fut obligé d'attendre encore plusieurs heures avant de pouvoir regagner son domicile.

UNE DEMOISELLE EN LOTERIE.

On a tout mis en loterie, objets d'art et pâtisseries, châteaux et domaines, lingots d'or, etc... tout, jusqu'aux femmes. Cette dernière et heureuse pensée de mettre les femmes en loterie appartient à miss Minnie Clorinde Lorentz, de Chicago, de cette ville où le divorce serait si facilement reçu et pratiqué, qu'il est de mode quand on revoit une dame perdue de vue depuis quelque temps de demander : « Avec qui est-elle maintenant?... » Minnie est charmante, distinguée; elle a dix-sept printemps, autant d'étés et d'automnes, mais dix huit hivers, ce qui lui assure quelque chose comme dix-huit ans et deux ou trois mois; elle est orpheline, appartient à une bonne famille de l'État; elle a été élevée dans un excellent pensionnat, chante, pianote, danse et dessine à ravir, disent ses admira-

teurs; elle a les cheveux d'un blond doré, des formes exquises, un visage resplendissant de beauté, de grâce et de fraîcheur, pas de dents, mais une double rangée de perles et pour yeux une paire de diamants plus brillants que le Régent de France. Avec tout cela,



malheureusemnnt pas cent dollars de dot. Elle se savait courtisée, elle se voyait entourée d'admirateurs, de flatteurs, d'adorateurs, mais pas pour le bon motif... Étant honnête, il lui répugnait d'avoir recours à des

ruses ou à des compromissions pour forcer quelque jeune godelureau à contracter union ou à payer des dommages-intérêts; étant trop fière, elle ne faisait aucune avance, ne lançait aucune œillade, ne risquait aucune insinuation et ne flirtait que du bout des lèvres.

Il lui fallait pourtant se marier, afin de trouver dans la société un protecteur et un ami sous la forme d'un mari... Cette pensée fit naître dans son esprit une bizarre idée. Elle n'avait pas de dot, elle en aurait une; elle n'avait pas de fiancé, elle en choisirait un. Dans ce but, elle annonça qu'elle se mettait en loterie. Deux cents billets de cent dollars furent émis. Ils étaient gravés sur un superbe bristol rose et glacé, marqué au chiffre du *Lot,* et quand la nouvelle se fut répandue, ils furent demandés avec prime par les amateurs, si bien que le produit qui devait être de vingt mille dollars, s'éleva à plus du double. Miss Lorentz avait annoncé qu'elle laisserait au gagnant le choix de l'épouser ou de la laisser et qu'elle-même se réservait le même privilége.

Le jour et l'heure du tirage arrivèrent; les numéros furent déposés dans une bourse en velours rose, et un joli baby fut chargé de tirer les boules : le numéro gagnant devait être le dernier sorti. Debout et dissimulant son émotion, le *Lot* attendait son sort avec une certaine philosophie; cependant ses yeux trahissaient un léger contentement quand il s'apercevait du geste de dépit d'un lourdeau dont le numéro venant de sortir anéantissait les chances; par contre, une légère pâleur montait à ses joues quand le vaincu était l'un des beaux et séduisants garçons qu'il eût souhaité avoir pour fiancé...

Le dieu qui veille aux souhaits des amoureux eut pitié de lui, le gagnant se trouva être le fils de John Tybull, le grand marchand de cochons, le propriétaire de l'usine dans laquelle le cochon, entré vivant par une porte, en sort par l'autre sous forme de jambons et de saucisses, de cervelas et de lardons; il était en outre neveu de Bodwing Morton, le propriétaire de vingt et un puits de pétrole... bref, les millions l'attendaient... Joignez à cela que Tybull fils avait été colonel, qu'il était beau, brave, hardi, travailleur, galant, aimait un peu les arts et la littérature... Enivré par les yeux de la jeune fille, fasciné par sa beauté, enorgueilli par sa victoire, il lui offrit le bras et, séance tenante, il alla chez le père Tybull. Celui-ci consentit à l'union et bénit les fiancés, que cinq minutes après mariait le ministre Sam Hilderton, le plus illustre des prédicateurs de Chicago...



VARIÉTÉS INDUSTRIELLES,

SCIENTIFIQUES, ETC.

LA FOURCHETTE.

Que « les doigts aient été faits avant les fourchettes, » comme dit le proverbe, c'est une vérité que personne ne contestera. Mais on oublie trop généralement que pendant longtemps les nations occidentales n'ont pas connu ces outils.

Ni les Grecs, ni les Romains n'ont fait usage des fourchettes pour manger, quoiqu'ils eussent, de temps immémorial, des fourches pour d'autres usages, et que l'analogie eût dû les conduire à se servir de cet instrument dans leurs repas.

Quoique les fourchettes fussent connues au moyen âge, par exception, elles n'ont servi, chez les nations européennes les plus avancées, ni pour découper, ni pour manger les mets, jusqu'à la première partie du seizième siècle.

Les Grecs avaient des couteaux pour découper, mais quand ils mangeaient des mets solides, ils se servaient de leurs doigts, qu'ils essuyaient ensuite sur des morceaux de pain nommés *apomagdaliai*.

Quand ils prenaient de la soupe, ils se servaient de cuillers ou de morceaux de pain creusés, qu'ils appelaient indifféremment *mystili*, *mystron* ou *mystros*.

De même, les Romains se servaient de leurs doigts pour les mets solides, et de cuillers pour les mets liquides.

Mais ils n'avaient pas de fourchettes et cultivaient

comme un art, avec beaucoup d'assiduité, le talent de découper.

Le *carptor, scissor* ou *structor,* était un véritable artiste, guidé par des règles et qui s'acquittait de sa tâche aux sons de la musique, avec des gestes appropriés.

Dans le livre de Keruynge, de Wynkyn de Worde,



publié en 1513, l'auteur dit que le découpeur ne doit mettre « sur poisson, bête ou volaille, pas plus de deux doigts et le pouce, » montrant clairement par là qu'on ne se servait pas de fourchettes; et il ajoute : « Votre couteau doit être net et vos mains doivent

être propres, et ne passez pas deux doigts et le pouce sur votre couteau. »

Cependant, la fourchette est mentionnée dans les comptes de maison d'Edward Ier d'Angleterre pour l'année 1297, et le favori d'Edward II, Piers Gaveston, avait « trois furchesces d'argent, pur mangier poires. » Le Grand d'Aussy (*Histoire de la vie privée des Français,* t. III, p. 179), dit que les fourchettes sont énumérées dans un inventaire de Charles V, roi de France, pour l'année 1379, et c'est le seul exemple qu'il en donne pendant le moyen âge.

Il remarque aussi, écrivant en 1782, qu'alors on se servait communément du couteau pour porter les aliments à la bouche, comme cela se fait encore, ajouta-t-il, en Angleterre où, pour cette raison, on arrondit les lames de couteau à leur extrémité.

LES CHEVEUX.

Les cheveux, leur mode d'implantation, leur forme, leur structure, les nuances de leur coloration fournissent, en anthropologie, des caractères d'une certaine valeur, dont l'importance a été exagérée par les uns et contestée par les autres. S'il n'est pas possible de classer les races humaines d'après ces seuls caractères, comme l'ont tenté successivement Bory de Saint-Vincent, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et, plus récemment, Hæckel et Frédéric Müller; si ces caractères sont vraisemblablement subordonnés, ils n'en déterminent pas moins des types distincts, un peu irrégulièrement groupés sur la surface du globe, mais nettement définis dans les régions où ils se localisent. Ils ont été de nouveau discutés au dernier congrès de

Lille, à l'occasion d'un mémoire présenté par M. Dally, qui a fait de la question une étude particulière.

Les recherches les plus intéressantes ont été celles entreprises par M. Pruner-Bey, sur des données précédemment exposées par M. L. Weber et autres.



Suivant M. Pruner-Bey, la constitution du cheveu n'est pas la même chez toutes les races. Une ligne centrale, parfaitement diaphane dans tout son trajet et dont la largeur est en rapport avec l'épaisseur croissante ou décroissante du cheveu, caractérise la race arienne. Chez la majeure partie des races humaines : les Esquimaux, les Lapons, les Américains, les races touraniennes, les Polynésiens, les Austra-

liens, le canal central est plein, irrégulièrement limité, souvent interrompu, en des points où se remarque un vide, transparent par l'absence de substance médullaire, qui diffère de la substance corticale par sa nuance plus foncée ou plus claire. Dans le cheveu noir elle est brunâtre; rougeâtre ou orange dans le cheveu brun foncé; d'un jaune doré dans les cheveux blonds. Dans une troisième classe de cheveux, à pointe très-effilée, on ne distingue pas de canal central, mais seulement des raies très-fines et blanchâtres qui semblent des interstices séparant les cellules de l'écorce. Cet aspect s'observe chez les nègres, les Papous, les Malais, les habitants de l'Inde méridionale. Dès que les cheveux s'éclaircissent, le canal reparaît.

Dans la section transversale du cheveu, une ellipse allongée caractérise les races nègres en général, aussi bien que la race hottentote; la forme ovalaire, les races ariennes; la forme circulaire, les races jaunes, cendrées.

Cette forme de cheveu, reconnue dans la section transversale, est en rapport avec l'aspect lisse ou laineux de la chevelure. Hæckel a fait valoir ce caractère. Il modifie, d'après lui, la classification primitive de Bory de Saint-Vincent, qui divisait le genre humain en deux grandes classes : *Léiotriques* ou cheveux soyeux, *Ulotriques* ou cheveux laineux, et combine cette division avec celle d'Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, qui prenait pour base le mode d'implantation circulaire ou anguleuse de la chevelure.

Les races dont le cheveu présente une section transversale aplatie en rubans sont les races à cheveux laineux (*Ulotriques*), dans lesquelles on distingue

deux groupes : l'un, qui a les cheveux disposés en touffes (*Lophocomes*) ; l'autre, qui les a disposés en torsades (*Iviocomes*). Dans le premier sont classés les Papous et les Hottentots, qui présentent la forme extrême des chevelures laineuses ; celle dite *à grains de poivre*, où les touffes, très-petites, sont plus denses, plus étroitement enroulées. Dans le second groupe sont placés les nègres de Guinée, les Cafres. Leurs cheveux ont une plus grande longueur, les grains de poivre s'allongent en formant des torsades dures qui ressemblent à de grosses franges (Broca). Les Papous présentent la chevelure dite en *tête de vadrouille ;* leurs cheveux, disposés en petites houppes, sont plus roides, plus longs, décrivent dans tout leur trajet des courbes rapides et très-petites, s'entremêlent et constituent dans leur ensemble une énorme masse globuleuse qui peut avoir 30 centimètres de diamètre (Broca).

Ces races ont la mâchoire proéminente (prognathisme) et la tête allongée d'avant en arrière (dolichocéphalie). Elles habitent l'hémisphère méridional, sont inférieures sous le rapport physique ; et, sans dire avec Hæckel que les Ulotriques ne sont pas susceptibles d'une véritable culture intellectuelle, nous dirons que leur perfectibilité est limitée dans l'individu et problématique dans la race.

Dans les races aux cheveux soyeux, Hæckel distingue également deux groupes : l'un, des cheveux droits (*Eutycomes*) ; l'autre, des cheveux blouclés (*Euplocomes*). Au premier groupe appartiennent les Australiens, les Mongols, les Malais, les races arctiques et américaines ; au second, les Dravidiens, les Nubiens et les Méditerranéens.

La classification de Müller est basée également sur la grande division des cheveux laineux et des cheveux soyeux dits cheveux lisses. Dans la première classe, il fait deux groupes de cheveux en touffes et des cheveux laineux à implantation régulière. Dans la seconde, il distingue aussi les cheveux droits et les



cheveux bouclés. L'originalité de sa classification consiste en ce que les sous-divisions de ces quatre groupes sont basées sur l'analogie et la diversité du langage.

Le rapport curieux constaté entre la forme du cheveu et sa structure, est que le cheveu frise d'autant

plus que sa section transversale est moins ronde. Plus il s'aplatit, plus il frise. Ce rapport a été nié, il est vrai, par Nathusius; M. Topinard, après avoir compulsé les relations des voyageurs de la Nouvelle-Hollande, trouve parmi les Australiens tous les degrés de frisure et toutes les formes d'implantation. Il est assez difficile, en effet, de déterminer suffisamment le plus ou moins d'aplatissement du cheveu en rapport avec le degré de frisure; mais nous pensons qu'il faut attendre d'autres études, pour rejeter définitivement la formule générale énoncée par Pruner-Bey et ses devanciers.

Les nuances des cheveux se mélangent dans les diverses races d'une manière assez confuse. Un fait paraît ressortir de l'observation générale, c'est que la nuance foncée, la plus généralement répandue, tend à dominer partout, et ce fait donnerait une certaine valeur à l'hypothèse que l'homme primitif était roux. Il résulte d'un travail curieux publié par le docteur Beddoa, que les femmes brunes se marient mieux en Angleterre. Sur cent blondes, trente-sept sont filles; tandis que sur cent brunes on ne trouve que dix-huit filles. Marc d'Esprine et Brière de Boismont, avaient auparavant cru reconnaître que les femmes brunes étaient plus précoces; mais il n'y a rien d'absolu dans ce fait.

MERVEILLES DE MÉCANIQUE.

Qui ne connaît, de réputation, le fameux canard de Vaucanson? Ce célèbre animal qui semblait vivre comme un canard ordinaire, qui mangeait et digérait comme lui, a eu des émules. Un certain Jean, mécanicien de Kœnigsberg, traité de sorcier et comme

tel malmené par la populace aussi bien que par les autorités judiciaires, avait... quel terme employer... construit une mouche en fer, acier et cuivre, qui volait autour d'une chambre et revenait se poser sur la main de son maître.



Ce qui n'est guère moins merveilleux, c'est un aigle artificiel, qui s'élança au-devant de l'empereur Frédéric, à la distance de cinq cents pas et retourna ensuite à l'endroit d'où il était parti.

Un Hollandais, physicien et mécanicien, qui mou-

mut à Londres en 1634, Corneille van Drebbel, avait fabriqué un instrument de musique qui s'ouvrait de lui-même au lever du soleil, et qui jouait tant que cet astre était sur l'horizon.

Mais les vrais titres de gloire de van Drebbel furent l'invention du thermomètre qui porte son nom et la découverte de la teinture écarlate, sans parler de la fantasmagorie, qu'il paraît avoir connue.

Les Allemands ont toujours été renommés pour la confection de ces petites machines qui semblent tenir du prodige.

On peut lire, dans les discours latins de Jean Walk, que deux fameux ouvriers allemands, un orfévre et un horloger, parièrent à qui exécuterait le chef-d'œuvre le plus extraordinaire.

Au jour fixé par les deux artistes, en présence de juges qu'ils avaient choisis, l'horloger mit sur la table une araignée de cuivre qui imitait l'insecte naturel à s'y méprendre. Il y eut accord unanime pour la trouver admirablement réussie.

L'orfévre alors présenta un microscopique carrosse d'argent, monté par des statuettes imperceptibles d'hommes et de femmes; et comme on décidait déjà que les deux chefs-d'œuvre s'équivalaient :

— Attendez! attendez! dit celui-ci, que j'attrape une mouche.

En ayant pris une, il la colla, avec de la cire, par les pattes, au siége du carrosse, et la mouche de voler, de voler, et le carrosse de rouler sur la table.

Les juges étaient dans l'ébahissement, et l'orfévre gardait le sérieux solennel du triomphateur.

— Attendez! attendez! dit à son tour l'horloger en souriant.

Il ne fit que toucher du doigt son araignée. Aussitôt les grandes jambes de l'insecte, mues par des ressorts intérieurs d'une incroyable petitesse, s'agitèrent, et voilà la bête qui se mit à courir tout comme une araignée vivante.

L'enthousiasme s'empara des juges, et ils déclarèrent tous d'une voix que l'horloger était le vainqueur, attendu qu'il y avait plus de mérite à faire marcher l'araignée par un si petit mécanisme interne, que de faire rouler un carrosse par l'action d'une mouche vivante. (S. G. D. G.)

BARBES PHÉNOMÉNALES.

Un Russe qui se montrait l'année dernière à Saint-Pétersbourg avait le menton orné d'une barbe qui ne mesure pas moins de 2 mètres 30 centimètres de longueur.

On ne connaissait pas jusqu'à présent d'exemple d'un pareil développement de l'appendice mentonnier qui distingue le sexe fort.

Le peintre viennois Jean Mayo, qui passait pour un être exceptionnel, avait cependant une barbe qui ne dépassait pas les chevilles.

Cette assertion rappelle les souvenirs d'un autre exemple, cité par quelques auteurs, d'un phénomène analogue qui, par le temps de scepticisme scientifique actuel, aurait été, il y a quelques semaines seulement, taxé de mensonge et de légende, deux mots regardés trop souvent aujourd'hui comme synonymes.

C'est celui de la barbe de Rauber.

Rauber était de la Carniole, baron et conseiller de l'empereur Maximilien II. Il était d'une force extraordinaire et d'une très-haute stature; mais sa barbe était

plus extraordinaire encore, elle lui descendait jusqu'aux pieds; il la remontait de là jusqu'à la ceinture et entortillait ce qu'il en restait autour d'un bâton.

Quand il allait à la cour, il ne montait jamais en carrosse, mais marchait à pied, laissant flotter cette



barbe comme un drapeau. Si celle du Russe de Saint-Pétersbourg atteint des dimensions analogues, elle ne les dépasse point.

Nous avons dit que la barbe de Rauber accompagnait chez lui une très-grande force musculaire. L'archiduc Charles mit un jour cette force à l'épreuve. Il avait à sa cour un juif baptisé, fort barbu aussi, et qui passait pour un hercule.

L'archiduc obligea ces deux hommes à s'essayer l'un contre l'autre. On tira au sort à qui porterait le premier coup. Ce fut le juif qui fut favorisé. Il donna à

Rauber un tel coup de poing, que le malheureux dut garder huit jours le lit et plusieurs semaines la chambre. Mais c'était son tour.

Quand il se retrouva en présence du juif, il le prit par sa barbe, qu'il enroula deux fois autour de sa main gauche; puis, de la main droite, il frappa si bien, que non-seulement la barbe, mais la mâchoire inférieure du juif lui restèrent dans la main, ce dont son adversaire ne se releva pas.

Il y a aussi en Hollande un personnage pourvu d'une barbe du même genre : c'est Pieter Dirkz, qui aurait balayé les rues avec les poils de son menton, s'il n'eût pris soin de les retrousser comme les femmes font de leurs jupes.

GELÉE DE VIEILLES BOTTES, CAFÉ DE VIEILLES CHEMISES.

Voilà qui va faire ouvrir de grands yeux à nos lecteurs. On a parlé de magie et de sorcellerie, de la supériorité des anciens, sous ce rapport, aux modernes. Nos frères américains ont laissé bien loin derrière eux toutes les diableries de nos ancêtres et des leurs. Ils ont réussi à convertir des vieilles chaussures délabrés, non en noir animal ou en engrais comme on le fait en France, mais en *friandises* aussi saines qu'agréables au goût?...

Un certain docteur van der Neyde, vient, tout récemment, de régaler ses amis non-seulement avec de la *gelée de bottes*, mais encore leur a offert — était-ce pour en faire mieux opérer la digestion? — du *café de chemises*. Et ce qu'il y a de plus curieux, sans doute, c'est que le tout fut déclaré excellent par les convives.

Quoi qu'il en soit, voici la recette du docteur :

Après avoir dûment nettoyé la matière première en question, on la fait bouillir avec de la soude, sous une pression d'environ deux atmosphères. L'acide tannique du cuir produit, en se combinant avec le sel, du tannate de soude, et la gélatine s'élève à la surface, d'où elle est enlevée et mise à sécher; après quoi, rien de plus facile que d'en composer une gelée par l'addition de quelques substances aromatiques *ad hoc*.



Quant au *café de chemises*, il était édulcoré avec du *sucre de faux-cols et de manchettes*, le tout produit par le même procédé. Après avoir été, *bien entendu*, observe judicieusement la feuille américaine, lavé préa-

lablement, le linge est traité par l'acide nitrique qui, agissant sur la lignite contenue dans les fibres, produit de la glucose ou sucre de raisin, lequel, après avoir été torréfié, donne une excellente imitation du café. Il ne reste plus, dès lors, qu'à le sucrer avec de la glucoso non torréfiée... et à l'avaler!

L'IMPRIMERIE EN CHINE.

Les Chinois ne peuvent avoir recours, pour l'imprimerie, qu'à la gravure, à cause de la complication de leur alphabet, qui ne compte pas moins de



8,000 lettres différentes. Les caractères qu'il s'agit de reproduire sont tracés avec de l'encre communica-

tive sur un papier très-fin qui est collé ensuite, par le côté de l'écriture, sur un bloc de poirier ou de prunier poli. On fait sécher et on racle soigneusement le papier de manière que le bois conserve une copie renversée des caractères; ceux-ci sont laissés en relief, tandis que les parties blanches sont enlevées au burin. Le tirage des épreuves se fait à la brosse; l'usage des presses est inconnu aux Chinois. Avec un bois on tire d'abord environ 1,500 exemplaires; les caractères sont ensuite rafraîchis, et on peut en obtenir jusqu'à 10,000.

Pour l'impression des cartes de visite, des billets de faire-part, etc., on remplace le bois par de la cire; le procédé est alors plus économique, mais le tirage devient très-restreint.

Les Chinois prétendent que cet art leur est familier depuis plus de 4,000 ans; chez nous il n'est connu que depuis le quinzième siècle.

CAFÉ, CHOCOLAT, POIVRE.

En France, nous consommons actuellement par tête 1 kilogramme 24 de café; mais en Hollande, chaque habitant en consomme 6 kilogrammes 3; en Belgique, 4 kilogrammes 7; aux États-Unis, 4 kilogrammes; en Danemark, 3 kilogrammes 3; en Suisse, 3 kilogrammes: en Allemagne, 2 kilogrammes 22; dans les pays Scandinaves, 2 kilogrammes; en Autriche, 800 grammes; en Angleterre, 500 grammes.

Le café coûte aujourd'hui environ 3 fr. 80 le kilogramme; mais, sous Louis XIV, à l'époque où il parut, on le vendait près de 300 livres la même quantité. En 1820, le kilogramme de café valait 2 fr. 10; en 1826, 1 fr. 60; en 1847, 1 fr. 85; en 1852,

1 fr. 95 ; en 1855, 2 fr. ; en 1857, 2 fr. 30 ; en 1859, 2 fr. 40 ; en 1863, 2 fr. 80 ; en 1869, 2 fr. 20 ; en 1871, 2 fr. 30.

Ces prix sont indépendants du droit d'entrée qui s'élève aujourd'hui à 1 fr. 50 par kilogramme.

La consommation du chocolat n'a cessé de progresser en France. Tandis qu'en 1815, elle s'élevait, par an et par tête, à 20 grammes seulement, elle est aujourd'hui de 200 grammes. En Angleterre, la consommation est la même qu'en France ; mais en Espagne, elle est double.

Nos pères se contentaient en moyenne de 50 à 60 grammes de poivre par an. Aujourd'hui nous consommons environ 70 grammes.

UN CALCULATEUR IN EXTREMIS.

Il y a à Paris, tout en haut du quartier des Martyrs, une rue qui s'appelle la rue Bochart de Saron.

Ce Bochart était un président du parlement qui s'était livré à des études astronomiques profondes.

Sous la Terreur, il fut mis en prison et condamné à mort.

Sur ces entrefaites une comète apparaît dans notre horizon. Quelle est cette comète ? Quelle en est la trajectoire ? L'Observatoire en perd la tête, tant et si bien que le directeur de cet établissement se dit :

— Il n'y a qu'un homme au monde qui puisse nous tirer de peine : c'est M. Bochart de Saron.

Il obtient la permission de lui rendre visite dans sa prison. Au premier mot, Bochart lui dit :

— Je ne sais si nous aurons le temps, car je dois être guillotiné dans deux heures ; c'est égal, mettez-vous là.

Et le voilà qui prend la plume, entasse les chiffres sur les chiffres; un peu avant les deux heures écoulées, il avait trouvé la solution du problème.

Un quart d'heure après, sa tête tombait.

PLANTATION DE CHEVEUX.

Si non è vero... Un coiffeur de New-Orléans pratiquerait, nous apprennent les feuilles américaines, une opération aussi ingénieuse que douloureuse. Reléguant les perruques et les faux toupets dans les musées comme antiquailles qui ne sont plus de notre temps, ce coiffeur implante directement les cheveux dans le cuir chevelu au moyen d'une aiguille de forme spéciale. Déjà, nous assure-t-on, bon nombre de personnes chauves se sont donné le luxe d'une splendide chevelure soit unicolore, soit de plusieurs nuances mélangées; d'autres se sont fait raser pour modifier la couleur de leurs cheveux; enfin il en est qui, par esprit d'originalité, se sont fait implanter des crinières de cheval!!!...

LE PAPIER RIGOLLOT

OU MOUTARDE EN FEUILLES POUR SINAPISMES.

A chaque instant dans nos campagnes et la nuit dans nos villes, on est à même de voir combien la préparation d'un sinapisme avec la farine de moutarde ordinaire occasionne d'embarras; combien parfois il faut de temps pour s'en procurer l'élément essentiel, heureux encore quand il produit de l'effet. Aussi le sinapisme sec, *Moutarde en feuilles de M. Rigollot*, est-il une préparation qui doit faire partie de la trousse du médecin et entrer dans les

approvisionnements de pharmacie de nos châteaux, de nos bureaux et établissements de bienfaisance de toutes sortes. C'est donc rendre un véritable service à la société que d'en répandre l'usage et de le recommander à l'attention de messieurs les curés, les instituteurs et institutrices des campagnes. Les essais faits dans notre ville par la plupart de nos docteurs et par nous-même, ont constaté de la façon la plus péremptoire l'utilité, la commodité, l'économie et la prompte énergie de cet agent médical indispensable. Il évite toutes les manipulations qu'exige le sinapisme ordinaire, il est de la plus facile application, il ne peut glisser sur la peau ni barbouiller le malade, et surtout il garantit contre la mauvaise qualité et l'altération qu'éprouve la farine de moutarde par suite de vieillesse ou de l'influence de l'humidité. (*L'Avranchin*, 13 octobre 1867.)

C. Besnou.
Ancien pharmacien en chef de la marine, à Cherbourg, etc.

(*Voir aux Annonces.*)



VARIÉTES.

UNE ÉPREUVE.

Bataillard est l'un des automédons de la Compagnie des voitures de Paris. Il affirme et soutient, au besoin à vigoureux coups de poing frappés sur la table, qu'il n'est pas de position plus enviable que la sienne, celle de M. le baron de Rothschild mise de côté, bien entendu.

Quelle raison en donne-t-il?

Il n'en donne pas.

Il affirme un fait... et un fait comme celui-là ne se discute pas. Vous devez d'ailleurs croire Bataillard, car c'est un honnête garçon qui n'a jamais trompé personne.

Mais pourquoi alors est-il soucieux, Bataillard, ordinairement si content de lui-même, si bien de son temps par ce côté-là? Comme un rosier, son siége serait-il donc parsemé d'épines! Par ces temps de chaleur caniculaire, son rond de cuir se serait-il transformé en gril de saint Laurent? Ou bien encore la baisse des fonds publics l'aurait-elle atteint? Non, car, heureusement pour lui, Bataillard ne fait pas d'économies : pour cela trop grande est sa crainte d'avoir la main lourde dans ses placements et de se laisser entraîner à prendre du *Mobilier* ou du *Mexicain,* voire même des papiers de sa propre compagnie.

Là n'est donc pas la cause des sombres nuages qui obscurcissent son front, mais l'anxiété qu'il ne peut prendre sur lui de cacher est toute morale; c'est son

cœur qui est frappé... c'est sa pensée qui galope... Il aime une *jeunesse*.

Svelte, élégante, vraie princesse dans la simple robe de laine qui l'enveloppe, Eudoxie, « l'unique fruit d'une union trop tôt brisée, » comme aime à le répéter sa larmoyante mère, est mutine au possible...



elle fait tourner son futur comme un tonton. Vertueuse?... De ce côté, aucun doute n'est permis, bien qu'elle soit fleuriste et que chaque matin, au petit lever de l'aurore, elle s'en aille seule à son magasin de la rue de Choiseul, d'où le soir elle revient également seule.

Oui, elle est vertueuse... Personne ne s'avise de

supposer le contraire, excepté Vernouillet, peut-être, Vernouillet, cet autocrate si fier de la station où remise le numéro de Bataillard; Vernouillet, ce chef de dépôt plus majestueux dans ses regards et plus imposant dans ses paroles que le grand empereur de Chine lui-même; Vernouillet, qui est vexé de ce que la *petite Eudoxie* ait dédaigné ses hommages pour accepter ceux de Bataillard. Oui, monsieur ricane à chaque exaltation de la sagesse de l'unique fruit d'une union trop tôt brisée.

Cependant il est sagace et prudent, le chef de station... Trop parler nuit, il le sait; aussi se contente-t-il d'un léger haussement d'épaules, d'un sourire, d'un rien.

Ce mouvement insolent soulève des tempêtes dans le cœur et le cerveau de Bataillard, qui se sent pris d'une furieuse envie de pulvériser le muet calomniateur.

Comme il voudrait se... comme il voudrait la venger!... Comme il brûle de laisser s'égarer la mèche et aussi le manche de son fouet vers la figure ou les reins de son ennemi! Mais simple cocher, faible et opprimé, il payerait de sa place le châtiment justement infligé à un supérieur. Oh! ce n'est certainement pas une telle considération qui l'arrête... non... mais une réflexion l'en empêche... s'il la perdait, cette place, lui resterait-elle fidèle, Eudoxie, qui a déclaré ne vouloir pour mari que d'un homme à voiture.

Il dissimule, il souffre, mais sa foi en Eudoxie le soutient, lui rend son énergie morale : Une fois installé sur son siége, les insinuations malveillantes de Vernouillet n'atteignent plus à la hauteur de ses dédains...



Il a beau faire, il est tracassé; il ne dort plus, mange peu, boit beaucoup, malgré ses serments réitérés à Eudoxie; il morigène le bourgeois, distrait et rêveur, oublie de rendre la monnaie, entre à la caisse d'épargne pour demander un *canon* et parfois même dans un mouvement de sourde colère, cingle d'un rageur coup de fouet Coco, son vieux et cher Coco, comme lui, ancien artilleur.

Étonné d'un si injuste traitement, le pauvre animal laisse échapper de ses flancs caverneux maigrement nourris un lugubre gémissement.

Mais, excellent caractère, Coco pardonne, car il sait tout. Il compatit aux chagrins de son maître et, la tête perdue de douleur, s'arrête au beau milieu du boulevard, va prendre son rang sur la place, pendant que, furieux et pressé, le bourgeois se démène, jure et sacre à se voir obligé de payer les vitres de la voiture.

Les jours se passent, se passent aussi les nuits... Ah! feu M. Basile l'a bien justement dit : Calomnions, calomnions, il en restera toujours quelque chose. En effet, le germe déposé par l'envieux Vernouillet s'est développé, il a fructifié, et maintenant le cœur de Bataillard est un enfer dans lequel grouillent et se disputent avec acharnement les plus mauvaises pensées. Il en est arrivé au point de douter d'Eudoxie... Quelle raison pourtant a-t-il de croire au mal? Aucune, mais en a-t-il davantage d'être assuré du bien?...

— J'en aurai le cœur net, s'écrie Bataillard, poussé à bout, et nous verrons si le premier galant... oui, nous verrons.

Le jour baisse, il pleut à verse; tout est pour le mieux.

Bataillard s'habille en gentilhomme du jour : Pantalon safran qui lui dessine la jambe, un peu trop le genou, mais bast! Gilet de cachemire à fleurs que retient un seul bouton et qui laisse un vaste champ de développement au mirifique plastron d'une chemise à têtes de cheval; veston en drap marron, tout constellé de poches, descendant jusqu'à la naissance des reins, chapeau lilliputien très-bas de forme, à fond imperceptible. Ajoutons à cette suprême élégance : un faux-col guillotine, très-haut, très-roide, à pointes cassées, une délicieuse cravate vert d'espoir, puis à la main un stick, à l'œil un éclat de vitre, à la bouche un londrès à quinze...



Bataillard est content; il sourit, il se mire et s'admire; il est miroitant, flambant, scintillant, épatant; il se tourne et se retourne... Eh! palsambleu! il se trouve, lui aussi, *pourri de chic*... Et tout cela loué pour trois francs l'heure.

Transformé en chef-d'œuvre ambulant, l'amoureux

de « l'unique fruit d'une union trop tôt brisée » a, mais seulement pour cette circonstance solennelle, confié à un auxiliaire le soin d'émoustiller la périclitante ardeur de Coco, qui trottine, entraînant le « numéro » vers la rue de Choiseul.

Quant à Bataillard, il s'installe et se carre à l'intérieur du véhicule. Malgré ses cuisantes inquiétudes, un petit frémissement lui chatouille agréablement le cœur : on le prend pour un de ces bourgeois qu'en temps ordinaire il dédaigne si profondément... pour un de ces riches étrangers qu'il rançonne aussi impitoyablement... qu'un vrai cocher de fiacre, — qu'il est.

Bourgeois! Eh! en ce moment ne l'est-il pas? De nos jours n'est-ce donc pas l'habit qui fait le moine?...

En vain un gros ventru, — un propriétaire sans nul doute, sinon quel autre pourrait, dans ces temps de cherté exaspérante, jouir d'un embonpoint aussi scandaleux? — hèle à gorge déployée; en vain une petite dame, réfugiée sous une porte cochère, télégraphie du mouchoir et de l'ombrelle, le fiacre occupé reste insensible aux prières de l'une comme aux menaces de l'autre.

Il ne s'arrête que devant le magasin où, maniant avec une dextérité de fée la colle et la cire, le papier et l'étoffe, le fil d'archal et celui d'Écosse, Eudoxie confectionne et peinturlure tant de fleurs et de couronnes, de bouquets et de feuillages, œuvres fraîches et pimpantes, gracieuses et originales, mais dont la nature, quoi qu'en dise Bataillard, ne saurait être jalouse.

Déjà des demoiselles se couvrent le sommet du chignon de leur extrait de chapeau, déjà leurs caoutchoucs chaussés et les bouts de leurs tirettes noués

ensemble, elles s'arment, les mieux avisées d'un parapluie, quelques-unes de simple en-tout-cas, tandis que d'autres doivent se contenter de leur toute petite ombrelle, encore assez grande cependant pour exciter l'envie de celles de leurs camarades qui n'ont rien du tout.

Elle aussi, « l'unique fruit d'une union trop tôt brisée », va, tout en hésitant, poser son pied mignon sur ce trottoir transformé en rivière, quand Bataillard, son chapeau baissé sur le frond, le reste du visage habilement dissimulé sous un vaste parapluie, s'approche, et contrefaisant sa voix :

— Demoiselle enchanteresse, dit-il, ce serait pour moi le plus effroyable des supplices de voir se mouiller dans cette eau si boueuse vos mignons petits pieds, bien dignes de terminer les guibo... les jambes d'une haute princesse... Acceptez donc une place dans mon numér... dans ma voiture...

Bataillard est content : il constate que, grâce à son indiscrétion professionnelle d'écouter ce qui se dit dans sa voiture, il est parvenu à s'assimiler les grandes manières et le beau langage d'un membre du Jockey.

Eudoxie rougit jusqu'au blanc de ses charmants yeux qui se baissent pudiquement... Elle passe sans répondre; mais le galant, qu'elle ne reconnaît pas, la surpasse et de nouveau se trouve devant elle.

— Cruelle! ne répondrez-vous pas aux transports d'un cœur qui brûle pour vous d'ardeurs volcaniques, qu'entretient la flamme de vos regards; d'un cœur qui cessera de battre quand s'éteindra en lui l'espoir de vous appartenir? Cela, il l'avait évidemment lu dans quelque journal à un sou.

Par une adroite manœuvre de chèvre effarouchée, la jeune fleuriste impatientée va réussir à s'éloigner, quand encore une fois Bataillard se retrouve à ses côtés.

Ce n'est pas par quelque refus qu'on le désarçonne, il se flatte de connaître les femmes et connaît fort bien le moyen de les dompter. Rusé renard, il a dans sa cervelle plus d'un bon tour pour prendre les jeunes poulettes... il sait à quel appât celles-ci ne résistent guère...

— Mon cœur, serais-tu dédaigneuse? reprend-il d'un ton régence... Je suis riche et marquis, palsambleu! Aime-moi, et je te couvrirai de soie, d'or et de diamants. Si ce sont des perles qui te tentent, eh bien, tu en auras, des perles. Partage donc mon amour, petite, et permets-moi de te trimballer, — qu'on l'excuse, le mot partit tout seul, — jusque chez Péters, où je paye à boi... à souper...

Offrir une voiture, très-bien; — son cœur, passe; — mais un souper!... à elle... à Eudoxie... oh!...

Ainsi qu'une vapeur légère, le dernier mot ne s'était pas encore tout à fait exhalé des lèvres de Bataillard qu'un mirifique et retentissant soufflet arrivé sur sa joue faisait danser devant ses prunelles ahuries les lueurs féeriques de trente-six mille chandelles à la fois allumées et aussitôt éteintes.

— Ah! Eudoxie!... Eudoxie!... s'écrie Bataillard subjugué par cette preuve frappante de vertu et de fidélité, Eudoxie ne t'éloigne pas ainsi... Eudoxie!... c'est moi... Bataillard, ton petit cocher chéri... Pardonne-moi... et oubliant le lieu, oubliant le temps, il tombe aux pieds de la jeune fleuriste qui a tout compris, mais n'en est pas moins miséricordieuse.

— Eudoxie, reprend son amoureux, je t'ai demandé ta main... tu viens de me la flan... donner sur la figure...; bien que cette manière un peu sévère ne remplisse pas tous mes vœux, je te remercie tout de même... mais quand?... Quand, chère Eudoxie, me la donneras-tu encore, cette leste menotte, et cette fois pour tout à fait, à la mairie... Veux-tu dans quinze jours?...

— Oui, mais prends garde!..

. . . .

— Quelle belle madame Bataillard fera ce beau brin de fille? se dit en lui-même Bataillard en clignant de l'œil et faisant claquer sa langue... mais bigre! il faudra obéir plus souvent qu'à son tour...

LE MUSÉE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Au nombre des richesses d'art ou de curiosité que l'on peut visiter à Paris, il en est peu d'aussi intéressantes et originales que le musée des instruments du Conservatoire de musique. Ce musée fut fondé en 1861 et formé par l'achat de la collection Clapisson, qui en fut nommé conservateur.

Quand on l'ouvrit au public, il contenait deux cent trente pièces, presque toutes très-curieuses; depuis la mort du fondateur, il s'est augmenté de deux cent cinquante pièces nouvelles, sous la direction du savant conservateur actuel, M. Chouquet.

Le musée se compose d'une petite salle d'entrée et d'une galerie assez vaste. Dans la première salle, ce qui attire d'abord l'attention, c'est, sur le mur qui fait face à la porte, un groupe très complet de tous les instruments à vent en bois : des hautbois, des

bassons de toutes formes, et une série de serpents très-rares et très-curieux.

En pénétrant dans la galerie, on voit, dans une des premières vitrines de droite, une famille complète d'instruments à archets du seizième et du dix-septième siècle, notamment une très-belle basse de viole, pareille à celle que tient sainte Cécile dans le tableau du Dominiquin.

Au-dessus et autour de la porte de la galerie, on remarque un groupe d'instruments qui forme la collection la plus rare qu'on puisse voir en Europe; ce sont les luths, les archi-luths et les téorbes italiens. C'est le plus haut point du perfectionnement des instruments à cordes pincées. Leur construction parfaite, leur forme élégante, leurs ornements d'ivoire incrustés, d'un goût si pur et si délicat, les font reconnaître de loin pour des ouvrages de la Renaissance italienne.

Ce sont les instruments des sérénades, des cantilènes et de toute la musique profane.

Ils servaient surtout à accompagner les voix, et, mêlés aux violes d'amour, ils formaient l'orchestre des premiers opéras qui ont été joués en Italie. Surchargés de cordes, ils étaient d'un emploi difficile, et il fallait une oreille délicate et patiente pour les accorder. Ces difficultés les ont fait remplacer peu à peu par les clavecins. On voit plusieurs exemplaires très-beaux de ceux-ci. Celui de Raby, qui vient de Pologne, a été fait pour le comte Ercole Pepoli, filleul de Louis XIV.

Au milieu de la galerie, des vitrines contiennent aussi des pièces très-rares. Une charmante musette Louis XV, en soie vert-pomme, avec des chalumeaux

en ivoire délicatement tournés et sculptés ; des flûtes de cristal avec leurs clefs ornées d'améthystes ; une collection de pochettes, petits violons des maîtres à danser, dont un ayant appartenu à Lulli.

En regardant dans le fond de la galerie, on aper çoit l'octa basse de Wuillaume, énorme instrument de quatre mètres de haut, qui donne l'octave au-dessous de la contre-basse ordinaire.



Parmi les objets surtout curieux, on voit le violon de Viotti, celui de Baillot, une des deux harpes de Marie-Antoinette, la flûte de Tulou, le piano sur lequel Meyerbeer a composé les *Huguenots*, la clavicorde dont se servit Grétry quand il écrivit *Zémire et Azor*, etc.

En visitant ce musée, on peut remarquer que les instruments à archet ont peu changé de forme, tandis que les instruments à cordes pincées ont subi de

nombreuses modifications jusqu'au moment où le clavecin, et ensuite le piano, les ont fait tomber en désuétude.

Mais c'est dans les instruments à vent qu'on trouve le plus de variété et d'inconnu ; il en est certains d'entre eux même, comme les cornets à bouquin, qui, au dire des auteurs anciens, produisaient des effets charmants, dont aujourd'hui on ne saurait tirer aucun son supportable. Bien qu'ils soient dans un état de conservation parfait, il semble que leur âme se soit enfuie avec celle des générations qu'ils charmaient.

Il est difficile à la vue de suppléer à l'ouïe pour comprendre l'usage de ces anciens instruments, et il faut au moins quelques explications.

C'est pour remédier à cet inconvénient que M. Chouquet prépare un catalogue historique et raisonné du musée qui est confié à ses soins.

Les curieux et les penseurs y trouveront tous les compléments nécessaires pour apprécier cette intéressante collection.

LES EXÉCUTIONS MILITAIRES A DIVERSES ÉPOQUES.

Le décret du 25 octobre 1874, relatif au mode d'exécution militaire des condamnés à mort, a été rendu, comme le disent les considérants de ce décret, dans un seul but d'humanité et de façon à déterminer une plus sûre et plus prompte exécution. Mais, à peu de chose près, ce sont les mêmes prescriptions mentionnées dans la circulaire ministérielle du 28 juillet 1857, et insérées dans la loi du 12 mai 1793, qui dit : « Il sera commandé quatre sergents, quatre ca-

poraux et quatre fusiliers, les plus anciens de service, pris à tour de rôle dans la troupe du prévenu, autant



que faire se pourra, sinon toujours dans la troupe présente sur les lieux où l'exécution devra se faire. On placera ces douze militaires sur deux rangs; ce

sont eux qui seront chargés de faire feu sur le coupable, quand le signal leur en sera donné par l'adjudant. »

Avant la Révolution, le mode d'exécution pour les militaires condamnés à mort a bien varié dans nos armées. Sous la première race, la *lapidation* était pratiquée, et sous la seconde race on employait la *décimation*, comme le témoignent les *Capitulaires*. Plus tard, à l'organisation des bandes et des légions, on fit une législation inflexible et dans laquelle la moindre faute entraînait presque toujours la mort.

Le connétable Anne de Montmorency et l'amiral Gaspard de Coligny furent ensuite les instigateurs de mesures encore plus sévères, qu'on codifia après leur mort, vers 1575.

Aussi, lorsque le roi Henri II marcha en Allemagne, « on voyoit, dit Brantôme, moins d'oiseaux que de soldats aux branches des arbres, » et il y avait un dicton qui courait l'armée : « Dieu nous garde, disaient les soldats, des patenôtres de M. le connétable! » La peine de mort était, suivant les cas, d'être passé par les armes, *pendu* et *étranglé* par la gorge, *roué* ou *décapité*. La décapitation pour les gentilshommes, et l'exécution par les armes pour les soldats, étaient les seules peines capitales qui n'entraînassent pas l'ignominie. « On ne dégrade pas les soldats qui doivent passer par les armes, parce que c'est une exécution militaire qui n'est pas déshonorable. »

Le soldat condamné à être passé par les armes était mis à mort avec les armes qu'il portait, c'est-à-dire par l'arquebuse ou par des piques; cependant, et quoique les ordonnances fussent formelles, on

épargnait au piquier une trop grande souffrance en le passant par les armes à feu.

D'après le règlement de 1768, sur le service des places, un conseil de guerre était composé de sept juges, y compris le président. Quand les juges étaient convoqués, ils s'assemblaient chez le commandant de place, en grande parade et *sans avoir pris aucune nourriture. Puis, ce n'était qu'après avoir assisté à la messe* qu'ils pouvaient se rendre dans la salle du conseil de guerre.

Lorsqu'il s'agissait de faire passer par les armes, — un major commandait douze grenadiers et un sergent avec leurs armes chargées, lesquels formaient un rang au centre de l'endroit où se faisait l'exécution. — Dès que la sentence était lue au criminel, qui devait l'écouter à genoux, un aumônier l'exhortait quelques instants, et, ensuite, un sergent venait lui bander les yeux. — L'aumônier étant retiré, les grenadiers mettaient en joue et faisaient feu au signal que le major leur donnait avec sa canne.

Un moment avant de faire tirer les grenadiers, on les avertissait que les quatre premiers devaient tirer à la tête, les quatre d'ensuite au cœur, et que les quatre autres resteraient en joue sans tirer, en cas que le condamné ne fût pas absolument mort.

L'exécution faite, les troupes défilaient autour du corps mort, auprès duquel on laissait quatre sentinelles, et deux heures après on ordonnait aux sergents et soldats de la compagnie du supplicié de faire une fosse sur le même lieu et de l'y enterrer.

Lorsqu'il s'agissait du gibet, ce qui était une peine déshonorante, le criminel écoutait sa sentence à genoux, subissait la dégradation et était livré à l'exécu-

teur. — On permettait ensuite au sergent et à quelques soldats de la compagnie à laquelle avait appartenu le condamné, de prendre soin de l'enterrer, à moins qu'il ne fût ordonné que son cadavre demeurât exposé au gibet, ce qui arrivait très-fréquemment.

Les peines corporelles n'entraînant pas ou étant réputées ne pas devoir déterminer la mort, étaient le morion, le chevalet, la chevauchée du canon, le cep, la sonnette ou chaîne, la cage, le pilier, le carcan, l'estrapade, les galères ou minières, les bâtons et le fouet.

Tous ces supplices, dont le pouvoir était exercé suivant le bon plaisir des chefs ou des prévôts, disparurent complétement à l'époque de la Révolution, quand l'armée, au lieu de se composer d'hommes racolés à prix d'argent, commença à puiser au sein même de la nation, et sans distinction de classe, les éléments qui sont tout à la fois sa force et sa moralité.

UN HOMICIDE.

Le temps était sombre. Une température lourde, épaisse, malsaine, prédisposait l'esprit aux idées sinistres, en même temps que l'état atmosphérique de l'air communiquait au système nerveux une irritabilité excessive.

Assis sur son fauteuil, devant une besogne ingrate dont le résultat s'obstinait à tromper ses légitimes espérances, M. Hyacinthe-Isidore Chupied, commis principal de première classe dans les bureaux de la plus importante des deux *préfectures* qui se partagent l'administration de notre département de la Seine, marié, père d'une fille de vingt-six ans, — beauté des

plus médiocres, — se laissait aller à de décevantes pensées.

Oui, se disait-il, il y a des hommes venus au monde pour servir de jouets à la fortune, comme il y en a d'autres nés pour devenir ses favoris; il y a des hommes dont l'existence tout entière doit se consumer en vains efforts pour s'élever, car à peine sont-ils parvenus à vaincre quelque obstacle qu'un barbare destin les précipite au plus profond des déceptions.



Comme Sisyphe, de classique mémoire, ils roulent leur rocher au sommet d'un mont escarpé, et au moment où ils entrevoient l'humble mirage de leurs désirs satisfaits, la pierre roule et les accable.

Telle était toute l'histoire de M. Chupied.

Trois fois déjà il avait cru parvenir au grade tant envié de sous-chef, mais trois fois aussi, par l'influence de ses protecteurs, M. Diomède Isambard Flotons, son chef de bureau, avait réussi à écarter de sa tête cette épée de Damoclès bureaucratique que l'on ap-

pelle la *mise à la retraite,* et il ne se cachait pas de l'espoir d'être maintenu à son poste plusieurs années encore.

J'ai passé la cinquantaine, murmurait le commis, et qui sait si plus tard on ne me laissera pas de côté comme *trop vieux,* c'est leur mot — en me donnant pour fiche de consolation un bout de ruban... et encore?...

Si pourtant cet intrigant de M. Flotons s'en allait, Rustuvert serait nommé chef, et moi je remplacerais Rustuvert...

Sous-chef!... Quatre mille francs! Je serais au comble de mes vœux .. Je pourrais l'avoir enfin ce lopin de terre rêvé depuis si longtemps avec ses trois poules, ses massifs de rosiers et de dahlias, ses plates-bandes de tulipes et de glaïeuls!...

Et puis aussi le pauvre Fessard est bien malade, bien bas... Peut-être alors pourrais-je acheter à sa vente ce petit elzévir que je lui envie depuis bientôt vingt-deux ans. — A cette pensée un mouvement de convoitise sauvage se refléta sur la physionomie du vieux bureaucrate.

Et toi, ma bonne Aldegonde, comme tu as partagé mes jours de misères, tu prendrais part à ma prospérité... Cette robe de soie, l'ambition de ta vie, eh bien, tu l'aurais...

Mon Irma, espère aussi, ma chère enfant, la joie de mon modeste foyer, car parmi ces jeunes gens au cœur naïf et tendre, à l'esprit peu calculateur, qui, pauvres innocents, végètent plus riches d'espérances que de réalités, trouverai-je peut-être enfin un gendre fier d'être admis à faire le bonheur de la fille de son sous-chef, respectant dans sa femme l'œuvre de son

supérieur... Je le ferai avancer, j'aplanirai pour lui les premiers pas si lents de la carrière : il deviendrait mon fils administratif, et il serait en bonne voie alors que moi, bien différent en cela de M. Flotons, je me retirerai dignement aussitôt atteinte ma limite d'âge... je respecterai la légalité, moi...



Mais j'y pense... si le sénateur, parrain de mon Irma... Il est puissant... bien en cour... il nous aime, ma fille surtout, vraiment paternellement... Eh! eh! ce serait à voir... Une décision de principe n'a-t-elle pas été prise en faveur de M. Flotons?... de la sorte n'y a-t-il pas déjà un précédent?... ma foi!... chacun pour soi!...

Oh! égoïste Flotons...

Ah! bah!... à quoi pensé-je, se dit M. Chupied redescendant tout déconfit des riantes hauteurs où

planait son imagination, reprenons plutôt cet ingrat labeur...

Deux et trois — six et quatre, douze... Vains rêves de bonheur!... Ah çà, mais, y arriverai-je aujourd'hui à établir ma balance?... Douze.... je pose deux... Et toutes ces illusions pourraient devenir des réalités!... Et pour cela, il faudrait bien peu de chose... Mais non, M. Flotons est ambitieux; sa femme d'ailleurs mène le chef de division par le bout du nez, comme on le dit vulgairement... Ah! ah! s'en doute-t-il seulement? pourquoi et comment? ajouta en lui-même M. Chupied en riant d'un rire amer et sarcastique... Oh!... s'écria tout à coup le songeur, n'y a-t-il pas de quoi assassiner un homme!

. . . .

— Vous n'avez donc pas terminé, monsieur Chupied, ce travail réclamé par le chef de division? J'ai consulté l'âme du dossier et j'y ai vainement cherché le rapport qui renvoie à la Commission les objections de la Sous-Commission... Ah! vraiment, monsieur Chupied, si vous êtes pressé d'arriver à quelque chose, ce n'est certes pas à la fin de votre besogne...

— Monsieur Flotons, repartit le commis principal, comment osez-vous faire de tels reproches à un homme qui compte trente années de bons et loyaux services sous tant de gouvernements?... Oui, monsieur... (et sa voix s'élevait par degrés) oui, c'en est trop... je suis au bout de ma patience, je suis las, monsieur, d'une telle tyrannie... non, non, non, je ne la supporterai pas davantage, dit-il en frappant du poing sur la table, et, dans le paroxysme de sa fureur, avant que la boîteuse réflexion eût eu le temps

d'accourir, la main de M. Chupied avait saisi un lourd fragment de marbre servant de presse-papier et l'avait lancé à la tête du chef de bureau.

D'une maladresse si unanimement reconnue, M. Chupied, ce jour-là, eut du malheur : il fut d'une adresse consommée, car le lourd projectile lancé d'une main d'ordinaire si peu sûre, atteignit M. Flotons à la tempe gauche.

Le chef de bureau ne poussa pas un cri, n'articula pas une plainte, n'exhala aucun soupir... Fidèle aux habitudes, aux principes de toute une vie d'honneur et de dignité, il tomba d'une seule pièce la face contre terre.

Atterré, le meurtrier ne pensa ni à porter du se-



cours, ni même à en réclamer, mais le fantôme de la terrible justice humaine, précédant celui plus terrible

encore de la justice divine, lui apparut soudain, et il se prit à fuir de toute la vitesse de ses jambes, auxquelles la peur rendit leur souplesse de vingt ans.

Il descendit quatre à quatre les marches de l'escalier de son bureau, enfila sans se tromper une interminable suite de corridors, remonta un étage, en redescendit deux, poussa une porte, puis une autre, recommença et sans jamais commettre d'erreurs, à gravir et à descendre des étages, à parcourir d'obscurs boyaux noirs, à ouvrir et à fermer des portes vitrées, pleines, bâtardes ou cochères... Finalement, sans qu'il pût s'expliquer à lui-même comment, sa course désespérée, échevelée, l'amena devant une espèce de cirque en plein vent qu'il reconnut pour être l'Hippodrome.

Là, il s'arrêta essoufflé.

A la vue d'une immense sphère brune se balançant au-dessus des galeries du théâtre, une idée lumineuse traversa l'esprit de M. Chupied, possédé d'une idée fixe, unique... s'enfuir... et le plus vite possible, et le plus loin possible.

Prenant donc son élan, restant sourd à la voix du contrôleur qui lui demanda son billet, aux injonctions bizarrement accentuées du municipal, il passa rapide comme le cerf que poursuit une meute haletante, renversa l'ouvreuse qui lui présentait un petit banc, et d'un bond se trouva dans l'arène...

Apparemment qu'il y eut un moment de distraction générale, car M. Chupied put grimper dans la nacelle et lancer le sacramentel *Lâchez tout!* sans que les écuyers, les clowns, les ouvriers du théâtre, jusqu'au public lui-même, eussent eu le temps de revenir de leur surprise...

Quant à l'aéronaute, il ne vit absolument rien, occupé qu'il était à faire le joli cœur auprès d'une mutine écuyère châtain, qui l'avait prié de lui chercher une épingle la gênant dans le dos.

L'aérostat avait quitté le sol, il s'élevait dans les airs, il ondulait au souffle du vent.



Alors, M. Chupied, sentant comme un poids immense de moins sur sa poitrine, poussa un long soupir de satisfaction.

Du domaine des oiseaux, l'ex-commis principal,— se comparant *in petto* à un aigle,— planait au-dessus de la capitale, dont les géants, pygmées bientôt, lui parurent plus tard un peuple de fourmis agité d'un mouvement de va et vient imperceptible; puis ces fourmis finirent elles-mêmes par disparaître : l'œil nu manqua de puissance pour les percevoir...

Quel vide fait donc parmi tous ces êtres la disparition de M. Flotons? murmura le voyageur coupable d'un meurtre, auquel, sans que cette pensée parût le tourmenter beaucoup, venait de s'ajouter le larcin d'un ballon... Que gagnerait donc la société à supprimer un homme, parce qu'un autre homme aura été supprimé? Un déchet total de deux membres : deux au lieu d'un.

N'est-ce pas tout à fait comme si, pour se guérir de l'amputation d'une jambe, on se hâtait de se faire couper l'autre... Mauvaise opération!...

Ah! qu'en ce moment il comprenait et admettait le calcul si judicieux des abolitionistes de la peine de mort!

Bah! que m'importent ces théories? se dit-il, me voici hors d'atteinte.

Il regarda d'un œil charmé les contrées qui, indécises d'abord à l'horizon, paraissaient, puis disparaissaient tour à tour.

Il lui sembla parcourir d'immenses étendues; il vit bien au-dessous de lui les grandes et populeuses cités que reliaient entre elles de longues lignes noires parcourues par des séries de points microscopiques; il vit fuir les pics noirs des Vosges et du Taunus, les sommets neigeux des Alpes, les pics embrasés des Cordillères américaines;.. la mer au bleu profond, au murmure éternellement monotone; les grandes banquises du Nord miroitant aux rayons du soleil comme de gigantesques diamants aux innombrables feux, puis les déserts et leurs silencieuses solitudes, puis les forêts vierges à l'ondulant feuillage, aux odorantes senteurs, aux grandes ombres mystérieuses; les fleuves et les rivières lui parurent des rubans ar-

gentins scintillant dans le vague indécis de la brume qui dérobait à ses yeux la vue de la terre.

De l'être vivant, nulle trace, si ce n'est par-ci, par-là, un soupçon de nuage blanc indiquant le lieu où se livrait probablement une effroyable bataille.

Du haut de sa nacelle, l'aéronaute impromptu eut un sourire goguenard, il ne put réprimer un dédaigneux mouvement d'épaules. Il vit l'humanité en petit, il la jugea bien sotte et bien mesquine, il eut pitié de ses engouements, il se mit à rire de ses haines... Le bruit que fait dans ce monde cette gloire si vantée des armes ne parvint pas à son oreille, non plus que l'écho de virulents discours que se lançaient du haut de la tribune conservateurs et progressistes.

Par un retour sur lui-même, il alla jusqu'à se demander comment lui, Chupied, pauvre petit employé si habile à embrouiller en vingt lignes d'un français équivoque ce qui eût été si clair en cinq; comment, lui, adorateur fervent du Rapport et du Protocole, avait pu, pendant trente ans, se prendre pour le pivot du globe terrestre!... Ces souvenirs le rendirent un instant honteux.

Rien ne change les idées comme de juger d'une position élevée : les grandes passions lui parurent des enfantillages, les sentiments nobles des duperies. Il se trouva simple d'avoir été assidu, dévoué, probe, au lieu d'être comme tant d'autres un violateur quand même de la fortune : de l'étonnante hauteur à laquelle il planait, vices et vertus lui parurent différer de bien peu.

Bref, cette série d'observations l'amena à se demander si l'État, premier bénéficiaire de la mort de M. Flotons, à qui désormais aucune pension de re-

traite ne serait à payer, ne devait pas au meurtrier, sinon un avancement, du moins des remerciements?... N'allait-il pas continuer à équilibrer le budget?

Mais au lieu de récompense, à quoi devait s'attendre M. Chupied, redescendu sur terre?... Quel sort lui était réservé?...

Grand Dieu! il n'y avait pas encore songé...

Nul doute que le télégraphe, — invention sortie de l'enfer, — n'eût joué dans toutes les directions; que son portrait, la photographie aidant, ne fût entre toutes les mains, qu'il n'eût fait la fortune d'un marchand d'estampes. Ah! combien il regretta alors cette innocente vanité d'avoir enrichi de son image tous les albums de ses amis! Maudites inventions de la science! Grâce à elles, un pauvre criminel ne peut plus espérer trouver une pierre pour reposer sa tête.

—Où fuir, ou plutôt où descendre! murmura le malheureux Chupied, en proie à la plus vive anxiété morale aussi bien qu'à de cruelles inquiétudes physiques.

Dans les pays inhabités?... Y en a-t-il?... Et quand il y en aurait, un vieux bureaucrate, depuis trente ans assis sur le même rond de cuir, possède-t-il en soi-même assez de ressources pour rester dans une île déserte, seul... avec le souvenir toujours présent de son crime?

Demander asile à une peuplade sauvage?

Trop de risques dans ce cas d'être ravalé au niveau de certains ruminants de nos pays.

Le chercher, cet asile, chez une nation civilisée!...

Impossible... Et l'extradition... l'effrayante, l'implacable extradition!...

Ah! les nations dégénèrent, pensa M. Chupied,

quand elles oublient ou violent les droits sacrés de l'hospitalité.



Pour le châtiment du coupable, la civilisation et la barbarie s'unissent à la nature. Ce châtiment varie

sans doute selon les climats, mais partout il est terrible, partout appliqué sans miséricorde. On pend en Angleterre; on étrangle en Espagne; en Turquie, on empale; on noie chez certains peuples d'Afrique, chez d'autres on livre le patient en pâture aux crocodiles; en Chine, on le coupe en mille et mille petits morceaux; au Japon, s'il est riche, bien en cour, intrigant, fortement protégé, il peut échapper à tout en s'ouvrant l'abdomen.

Dans la patrie de M. Chupied, on disputait bien sur les effets plus ou moins rapides d'un certain instrument, mais la guillotine n'en régnait pas moins sans conteste comme sans rivale pour la fraîcheur et la rapidité du coup.

Parmi tant de genres d'expiation, hélas! lequel choisir ?...

Cependant la nuit était venue, l'aérien fugitif, plongé dans d'amères réflexions, regardait, cherchait autour de lui comme pour percer les épaisses ténèbres qui l'entouraient. Il ne voyait rien que de grandes ombres passant, puis s'évanouissant après l'avoir enveloppé un moment comme dans un linceul glacé...

L'aérostat, soutenu par sa seule légèreté spécifique, semblait s'abandonner avec une joie d'enfant à tous les caprices de l'atmosphère. Tantôt M. Chupied croyait le sentir immobile, tantôt il semblait descendre, mais tout aussitôt, par des causes ignorées de l'ex-bureaucrate, il paraissait monter avec une vertigineuse rapidité.

Une réflexion subite, mais plus effrayante encore que les précédentes, vint épouvanter le voyageur.

Si, par un accident quelconque, la force attractive

d'une planète connue ou inconnue de M. Leverrier,



ou les agaceries d'une comète en quête d'aventures, le ballon allait sortir du cercle d'action du globe terrestre et commencer dans l'éther une course éternelle... Alors plus d'espoir de revoir jamais la terre... sa femme, bonne au fond... son Irma... son bureau... Il ne les reverrait donc plus?... Il irait toujours, toujours devant lui, à la poursuite d'un but insaisissable. Vaisseau fantôme aérien, il errerait dans l'inconnu... sans vivres... Un profond désespoir s'empara de M. Chupied... Sans vivres... la terreur fit s'entrechoquer ses quelques dents... Sans vivres... ses rares cheveux se dressèrent sur sa tête, une sueur froide

découla de son front... D'effroi ses jambes se dérobèrent sous lui...

Il serait tombé à la renverse si sa main, après s'être agitée un instant dans le vide, n'avait rencontré une corde mince à laquelle elle se cramponna avec l'énergie du désespoir...



Miracle ! le ballon, comme si une puissance magique fût intervenue ou plutôt comme si un poids énorme eût été ajouté au poids combiné de la nacelle, de M. Chupied e de son crime, le ballon s'arrêta dans son ascension, puis commença à descendre.

Parfois et selon les différents mouvements de la main qui tenait sans le savoir, la corde de la sou-

pape, l'aréostat remontait vers le ciel ou précipitait sa descente sur la terre.

Mais en même temps que la joie de se sentir rendu à l'existence terrestre faisait bondir le cœur de M. Chupied, une autre inquiétude sourde, terrible, s'emparait de tout son être.

Monter ou descendre, lequel était préférable ?

Dans les deux cas, ne courait-il pas à une perte certaine ?...

Il voyait en effet dans le lointain comme une masse confuse et mouvante ; un brouhaha étrange, en tous points semblable au bruit des flots en fureur se brisant contre d'immobiles rochers frappa son oreille... Qu'était ce bruit, ce murmure croissant d'instant en instant ?... N'était-ce pas la voix irritée d'une société demandant la punition d'un criminel ?

Il ne se trompait pas, car grâce à une faible lueur venue du côté de l'Orient, M. Chupied put reconnaître la masse des ennemis acharnés à sa perte, l'innombrable multitude dont il était devenu le bien, la propriété, la chose...

Il vit accourir avec une incroyable vitesse, haletant, soufflant, suant, des bataillons entiers de gendarmes aux jaunes baudriers, aux grandes bottes et aux longs sabres qui s'embarrassaient méchamment dans leurs jambes, puis des escouades de sergents de ville, qui, mieux avisés, retenaient d'une main leur tricorne et de l'autre leur épée... Derrière eux venaient des légions de vieux juges et d'avocats aux regards narquois, au froid scepticisme, des geôliers à figures rébarbatives, des guichetiers muets, des porte-clefs bruyants, des greffiers noircissant avec rage des millions de rames de papier timbré, des voitures cellu-

laires dont les cochers accéléraient le galop de leurs chevaux, comme s'ils eussent ignoré que jamais de sa vie M. Chupied n'avait donné de pourboire à qui que ce fût...

Venaient ensuite d'innombrables procureurs gesticulant tous à la fois, demandant tous avec un égal acharnement le chef de M. Chupied, chef qu'ils



voulaient confier à une multitude de bourreaux plus impatients les uns que les autres d'essayer sur une victime quelconque une mécanique d'invention nouvelle.

C'était une mêlée sans égale, un tumulte extraordinaire. Tous les gens dont le nombre s'accroissait sans cesse, qui pullulaient au-dessous du ballon

comme des fourmis dont on a retourné la fourmilière, parlaient, hurlaient, vociféraient tout comme un jour de grande hausse, on parle, on gesticule, on vocifère à la Bourse.



Mais quelque assourdissant que fût tout ce bruit, quelque infernal que fût ce vacarme, il n'en était pas moins dominé par la voix de fausset d'un nombre inouï d'avocats qui, le bonnet carré sur le coin de l'oreille, le rabat de travers et la toge trop courte, glapissaient, s'égosillaient, écumaient, s'exténuaient pour prouver l'innocence de leur client en démontrant son idiotisme!...

Et comme le jouet misérable de tant de convoitises détournait les yeux de ce spectacle, il vit dans le lointain une infinité d'autres *lui-même* fouettés, tenaillés, rompus, roués, pendus, décapités, brûlés, écorchés, abreuvés de plomb fondu, écartelés, étranglés, aveuglés, soumis enfin à quelqu'un de ces mille supplices que l'ingéniosité humaine s'est imaginée d'inventer pour le plus complet tourment du prochain.

Dominant ce tableau d'horreurs, passaient dans les airs la vengeance et la justice de Dieu, dont les torches jetaient une lueur livide sur le pâle cadavre du pâle Flotons, de son vivant chef de bureau à la préfecture de X.... Peu à peu, comme le spectre de Banco, le fantôme se leva, il se dressa sur son séant, regarda de son œil vitreux celui qui avait été son subordonné...

— Grâce!... grâce!... s'écria le malheureux Chupied, mânes de M. Flotons, pardonnez-moi!

Le fantôme resta sévère et digne... de son doigt, il indiqua...

M. Chupied suivit d'un œil hagard le mouvement de ce doigt...

— Ah! s'écria-t-il désespéré... tout est fini pour moi! Il venait de lire dans la *Gazette de France*, — arrivée première, — tous les détails de son exécution et aussi les suprêmes paroles qu'avant d'expier son crime, il avait adressées au peuple...

Quand le ballon toucha terre, l'ex-commis principal épouvanté, les cheveux hérissés, plus mort que vif, sentit sur son épaule une étreinte qui, malgré sa très-légère pression, lui fit l'effet de ce fer rouge dont jadis on marquait les futurs habitants du bagne...

Alors, succombant sous le poids de sa terreur, sentant son être s'anéantir, il s'éva...

Non... il se réveilla, se retrouva assis devant son bureau, et vit auprès de lui le digne M. Flotons, dont la main s'appuyait amicalement sur l'épaule de son employé...

— Monsieur Chupied, j'ai une mauvaise nouvelle à vous apprendre, lui dit le chef... Oh ! ne soyez pas inquiet, elle ne concerne que moi .. Je suis mis à la retraite.

M. Chupied, bien que tout tremblant encore de la leçon qu'il avait reçue — en rêve — de la Providence, ne put réprimer un mouvement, mouvement que l'immodeste et clairvoyant M. Flotons interpréta à sa manière.

— Oh ! ne me plaignez pas, dit-il au commis principal, en essayant un triste, mais magnanime sourire... Plaignez l'État, plaignez la France... Je suis l'un des derniers d'une grande génération administrative...

Le gouvernement comprend-il, sait-il ce qu'il perd en nous perdant, nous les défenseurs des vieilles, mais respectables traditions des bureaux, nous les ennemis naturels de ces funestes améliorations que l'on s'efforce d'y introduire?... Où trouvera-t-il des employés de notre trempe? Grand problème, problème vital, monsieur Chupied... Mais le moment est inopportun pour nous occuper de questions aussi graves... Désormais et comme le disait jadis un grand orateur, je ne suis plus l'un des coursiers du char de l'État... Je vous remercie donc, monsieur Chupied, de votre bonne collaboration passée, et pour vous consoler du chagrin que mon départ ne peut man-

quer de causer à tout employé vraiment digne de ce nom, je vous annonce que M. Rustuvert est nommé chef de ce bureau, et que vous le remplacez comme sous-chef.



Maintenant, monsieur Chupied, adieu! Ils s'étreignirent.

— Rustuvert ayant cinquante-sept ans, sera probablement retraité dans trois ans... rien ne le défend... il est garçon... Je serai chef, se dit en lui-même le nouveau sous-chef demeuré seul... Ah! il y a encore de beaux jours pour moi.

LES PÊCHEURS DE MORTS.

La nuit était sombre et pluvieuse; le fleuve, déjà grossi par le déluge des jours précédents, roulait ses eaux limoneuses qui entraînaient avec elles des herbes, des foins, des débris de toute nature. Aucun signe de vie sur le fleuve, aucune forme humaine sur les berges. Tout à coup nous entrevîmes une barque qui glissait silencieusement au fil de l'eau. Une lanterne de forme commune, dans laquelle brûlait une grosse et huileuse chandelle, permettait de distinguer à bord de cette barque deux hommes dont l'un nageant contre le courant amortissait ainsi la vitesse de l'esquif, tandis qu'armé d'une longue perche terminée par un crochet de fer, son compagnon semblait fouiller le lit du fleuve. A voir ses mouvements lents, les précautions qu'il prenait, le silence gardé par ces deux hommes, on se demandait si l'on n'avait pas devant les yeux des fraudeurs cherchant à dérober à tous les yeux leur coupable industrie, ou des malfaiteurs se préparant à étudier le terrain sur lequel ils voulaient commettre un crime.

Ces deux hommes ne sont rien de tout cela, nous dit alors un douanier à qui nous avions fait part de nos pensées, ce sont des pêcheurs...

— Des pêcheurs... Pourquoi cet excès de précautions? Il nous semble que la pêche n'est pas interdite, ou bien alors n'ont-ils pas de patente?...

— Ces hommes ne pêchent pas le poisson, reprit l'agent, ils recherchent les cadavres de noyés : ce sont les pêcheurs de morts...

Et il expliqua comment presque tous les soirs, trois embarcations qui se sont partagé l'étendue de la rivière

de Saint-Cloud à Bercy, parcourent chacun la portion qui lui est affectée, en sondant le fleuve avec des crocs pour en faire remonter les corps morts qui pourraient être retenus dans les bas-fonds, surtout près des barrages. Lorsqu'un cadavre a été harponné, ils l'attachent à l'arrière du canot et le remorquent jusqu'au prochain pont. Là, ils le tirent à terre, font leur déclaration au commissaire de police et, pour prix de leur labeur, touchent la prime de 15 francs allouée à tout individu qui repêche un noyé et l'envoie à la Morgue. C'est là sans doute un affreux métier, mais il paraît nourrir son homme, pour employer le terme populaire, et si, au premier abord, il paraît des plus répugnants, hâtons-nous de constater qu'il est très-utile pour aider aux recherches de la justice et aussi à celles des familles qui, sans les pêcheurs de cadavres, ignoreraient d'une manière absolue ce que peut être devenu un de leurs membres. Si la trouvaille d'un mort humain constitue la bonne aubaine de ces pêcheurs, les corps de chiens, de chats, de volailles ou d'autres animaux, qu'ils recueillent pour les vendre aux boyauderies ou aux fabriques de noir animal, forment les menus profits.

EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

La consommation de cet excellent produit augmente journellement, et bientôt tous les ménages, même les plus modestes, ne pourront s'en passer. L'Extrait de viande est du bouillon concentré préparé avec de la viande de bœuf de premier choix et dépourvu de graisse et de gélatine. Il rend de grands services à la ménagère, qui l'appréciera de plus en plus.

Dans le principe, les consommateurs de l'Extrait

Liebig n'en savaient obtenir que du potage ; peu à peu, ils ont fini par l'appliquer à d'autres usages.

Avec la cuisine tôt faite de notre époque, les bouillons de viande ne peuvent acquérir la saveur recherchée qui résulte d'une coction peu active et prolongée. L'extrait Liebig sert à la leur donner. C'est à son aide que la ménagère relève le goût des soupes et des potages, des sauces, des ragoûts et accommode rapidement les restes.

Il est bon d'avoir toujours sur la table un petit flacon renfermant de l'Extrait Liebig, délayé dans une fois et demie son poids d'eau ; quelques gouttes suffisent souvent à bonifier un mets qui ne plaît pas.

Les docteurs Ozanam et Poggiale, pharmacien en chef de l'armée du Rhin, ont pu constater, l'un à Mentana, et l'autre à Gravelotte et pendant le siége de Metz, toute la valeur de l'Extrait de viande Liebig ; ils le déclarent précieux pour la préparation des potages pour les armées et surtout pour les malades.

A toutes les grandes expositions, cet extrait a obtenu les plus hautes récompenses ; à l'exposition universelle de 1867, le jury de la classe 91, groupe X (produits distingués par leur utilité unie au bon marché), n'a décerné aux nombreux exposants de cette classe que deux médailles d'or : l'une aux meilleurs vins à bon marché de France, « les vins de l'Hérault », l'autre à « l'Extrait de viande », si utile aux voyageurs, aux armées, aux malades.

La commission déléguée par S. Exc. le ministre de la marine et des colonies, dans son rapport, dit que : « l'Extrait de viande Liebig a été sans contredit *la substance alimentaire la plus remarquée à l'exposition.* »

La grande extension qu'a prise la vente de ce produit remarquable a pleinement justifié les récompenses qui lui ont été décernées en 1867.

LES POPES.

Les moines de l'Église gréco-russe sont tenus au célibat, comme les moines de l'Église catholique, mais les popes ou membres du clergé séculier peuvent et même doivent se marier. Toutefois, en cas de veuvage, il leur est interdit de contracter une nouvelle union; de là le proverbe russe : *Précieux comme femme de pope*, pour désigner un objet de valeur qu'on ne peut remplacer.

LE CIRAGE.

Le Conseil supérieur du commerce et de l'industrie se réunit fréquemment en vue d'élaborer un projet de loi relatif au nouveau régime des sucres. Un journal s'est étonné de trouver au milieu des grands industriels appelés à donner leur avis sur le classement des catégories de sucre, M. Bertaut, fabricant de cirage ! « Un fabricant de cirage, c'est plaisant ! »

Cela n'a rien de plaisant pour qui sait que la mélasse est un ingrédient indispensable à la confection du cirage, qui se compose assez ordinairement de noir d'ivoire, de gomme arabique, d'acide sulfurique, de bière, etc.

Profitons de l'occasion qui se présente pour dire que Paris est la capitale de l'industrie du cirage. La France était naguère encore, pour ce genre de fabrication, obligée de recourir à l'Angleterre et à l'Amérique. Et cependant, il y a quelques jours à peine, on pouvait affirmer, dans le sein du Conseil supé-

rieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, que Paris était aujourd'hui appelé « à cirer le monde entier. »

Il reste établi, en effet, qu'on fabrique actuellement en France pour plus de 75 millions de francs de cirage par an.

On évaluait, il y a dix ans, à 5 centimes par individu et par mois la dépense nécessaire pour cirer une paire de souliers tous les jours. Aujourd'hui, avec les impôts nouveaux établis à la suite de la dernière guerre, on arrive à un franc par tête et par année. La consommation française est donc de plus de vingt millions de francs par an. Si l'on fait le même calcul pour les autres pays de la terre, on arrive à un chiffre de consommation formidable.

Or, une transformation des plus simples, opérée pour l'expédition des cirages français, dont la qualité supérieure est désormais incontestée, a permis de les exporter en Asie, en Egypte, en Amérique et jusqu'en Australie. Nous voulons parler de ces boîtes en fer-blanc dans lesquelles on les place pour l'emballage après les avoir renfermées dans de petites boîtes en bois. Ces boîtes de fer-blanc sont d'un prix relativement élevé; elles coûtent même plus cher que le contenu qu'elles abritent; mais il importait avant tout de faire parvenir intact le produit parisien au delà de l'Océan, et le moyen imaginé a été reconnu excellent.

Quant aux petites boîtes en bois, la population de plusieurs villages est occupée à les fabriquer durant l'hiver, et trouve ainsi un adoucissement à ses misères pendant la mauvaise saison.

Les fabriques de cirage se comptent maintenant par centaines; quelques-unes d'entre elles occupent

des milliers d'ouvriers. Aussi les plus illustres savants, depuis M. Dumas, jusqu'au baron Thénard, n'ont-ils pas dédaigné de s'occuper, à des époques diverses, de cette importante industrie qui, grâce, d'une part, à la transformation que nous venons de signaler, et, d'autre part, à l'invention de formules chimiques perfectionnées par les fabricants parisiens, a pu se propager d'abord dans toute la France pour répandre ensuite, en dépit de la concurrence des États-Unis et de l'Angleterre, ses produits estimés dans le monde entier.

LA COCHINCHINE.

Nos relations politiques avec l'Annam datent du dix-huitième siècle. M. Poivre, homme d'un grand talent, l'ami et le protecteur de Bernardin de Saint-Pierre, aborda vers 1749 en Cochinchine, où il était envoyé par la Compagnie des Indes.

Il devait essayer d'entrer en rapport avec l'Empereur d'alors, qui montra d'abord une bienveillance malheureusement de courte durée, mais en somme, il résulta de la mission de M. Poivre la découverte de quelques plantes utiles qu'il naturalisa dans nos colonies.

En 1786, à la suite d'un traité conclu avec l'empereur Gia-Long, d'Annam, Louis XVI envoyait en Cochinchine six officiers chargés de discipliner l'armée annamite et de construire la citadelle de Saïgon.

Mais à Gia-Long succédèrent des empereurs hostiles aux Européens; nos missionnaires furent martyrisés, nos commerçants expulsés.

Cet état de choses ne pouvait être supporté plus longtemps : en 1858, une expédition débarqua sur

les côtes de la Cochinchine, prit Saïgon d'assaut et s'empara du territoire voisin, qui fut détaché de l'empire annamite.

Saïgon, écrivait un officier à cette époque, offre d'immenses avantages commerciaux; sous ce rapport, c'est le point le plus important de la Cochinchine. La rivière est navigable pour les plus grands navires, même pour les vaisseaux, et nulle part je n'ai rencontré un fleuve aussi sûr et aussi facile.

Il suffit d'une marée, — elles sont ici de douze heures, pour remonter jusqu'à la ville, avec une petite brise favorable. Le pays est plat, le riz abondant, beaucoup plus beau que celui de Siam. J'ai vu de fort joli sucre terré presque blanc, ainsi qu'une espèce de sucre candi.

Les bois de teinture abondent, la cire est magnifique, et, quant à la cannelle; elle m'a paru d'une qualité bien supérieure à celle de la Chine et du reste de la Cochinchine.

Je ne doute pas, en un mot, qu'avec un peu de persévérance et d'esprit de suite, nous ne fassions de ce port privilégié l'un des plus beaux établissements du monde.

La population est indo-chinoise et, quoique peu sympathique, elle est certainement moins hostile que celle de Canton. D'ailleurs, quelques lieues à peine séparent Saïgon du Cambodge proprement dit, et là se trouve une race toute différente, très-facile à assimiler.

Depuis la conquête, Saïgon a fait de rapides progrès, ainsi que toute la colonie, qui s'est accrue de deux provinces; enfin, le royaume de Cambodge a été placé sous la suzeraineté de la France.

UN CONSEIL A SUIVRE.

De toutes les maladies qui apportent leur contingent au bulletin des décès, la plus commune, la plus désespérante pour les familles, celle qui chaque jour occasionne la plus grande mortalité, c'est assurément la phthisie pulmonaire. Jusqu'à présent la science n'a encore trouvé aucun moyen de guérison, et son rôle se borne à soulager les phthisiques et à prolonger, à force du soins, leur existence de quelques années. Chacun sait qu'on recommande aux poitrinaires de passer l'hiver dans les climats chauds, et autant que possible dans le voisinage des forêts de sapins, dont les émanations ont une action si puissante sur les poumons. Malheureusement, bien des malades ne peuvent pas se déplacer; c'est spécialement à eux que cet article s'adresse.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis un peu partout ont prouvé que le goudron, qui est un produit résineux du sapin, a une action des plus remarquables et des plus heureuses sur les malades atteints de phthisie et de bronchite.

Le goudron apporte aux malades un grand soulagement, calme la toux qui les fatigue tant, et dans bien des cas prolonge leur existence.

C'en est assez pour que ce produit mérite de fixer l'attention des malades. Mais il faut se persuader que c'est surtout au début d'une maladie qu'il faut prendre le remède. Un rhume négligé peut dégénérer en bronchite; aussi convient-il de se mettre au traitement du goudron dès que l'on commence à tousser. Cette recommandation est d'autant plus utile que beaucoup de poitrinaires ne se doutent même pas de leur ma-

ladie et se croient atteints seulement d'un gros rhume ou d'une légère bronchite, alors que la phthisie est déjà déclarée.

Le goudron s'emploie sous deux formes : à l'état d'eau de goudron et sous forme de capsules.

Autrefois, pour préparer l'eau de goudron, on mettait du goudron dans le fond d'une carafe, on remplissait avec de l'eau, et on agitait deux fois par jour pendant une semaine, avant de l'employer; on obtenait ainsi un produit peu actif, très-variable dans ses effets et d'un goût âcre et désagréable. Aujourd'hui, grâce au progrès, on trouve chez tous les pharmaciens, sous le nom de *Goudron de Guyot,* une liqueur très-concentrée de goudron, qui permet à chacun de préparer instantanément, au moment du besoin, une eau de goudron limpide, très-aromatique et d'un goût assez agréable. On en verse une ou deux cuillerées à café dans un verre d'eau, et on peut ainsi obtenir à volonté une eau de goudron plus ou moins chargée de principes aromatiques et d'un prix minime, à ce point qu'un flacon du prix de 2 francs peut servir à préparer dix à douze litres d'eau de goudron. Du reste, une instruction détaillée accompagne chaque flacon.

C'est avec le goudron de Guyot que les expériences ont été faites dans sept hôpitaux et hospices de Paris, ainsi qu'à Bruxelles, à Vienne et à Lisbonne.

Les *Capsules de Goudron de Guyot* sont rondes, de la grosseur d'une pilule, et s'avalent facilement sans laisser aucun goût. Sous une mince couche de gélatine, elles contiennent du goudron de Norwége pur de tout mélange et de premier choix. Cette forme peut être recommandée aux personnes qui ont de l'a-

version pour l'eau de goudron ou que leur position appelle à voyager fréquemment. Deux ou trois capsules de goudron de Guyot, au moment du repas, peuvent remplacer l'usage de l'eau de goudron. Chaque flacon, du prix de 2 fr. 50, contient soixante capsules. C'est assez dire combien est minime la dépense de chaque jour.

Autant que possible, du reste, en même temps que l'on suit le traitement par les capsules de goudron, il convient de boire au repas de l'eau de goudron pure ou coupée avec du vin.

De même que tous les bons produits, le goudron concentré et les capsules de goudron de M. Guyot ont été le point de mire de nombreux contrefacteurs ou imitateurs qui livrent à l'acheteur un produit plus ou moins semblable à celui de l'inventeur. Nous engageons les malades à exiger sur chaque flacon la signature *Guyot*.



DEUX CAUSES PEU CÉLÈBRES.

LES GUIGNOLS ET LES GUIGNOLETS.



— Ah! ah! Les voici, les voilà, ces fameux Guignols, la joie, le triomphe des enfants, la tranquillité des parents! Arlequin, Pierrot, Polichinelle, le commissaire, le diable; tous ces acteurs charmants et fantasques qui ont fait l'esbattement de nos jeunes années. Les voilà! suivez, suivez le monde!

— Mais pourquoi à la neuvième chambre correctionnelle, et non aux Champs-Élysées?

— Ah! c'est qu'il s'agit de coups...

— Donnés par Polichinelle?

— Oui... c'est-à-dire par M. Anatole Cressigny. Mais c'est la même chose, vu que c'est lui qui fait parler Polichinelle, Pierrot, Cassandre, etc. Il n'est pas d'écrivain qui connaisse plus de trucs et tienne plus de ficelles dramatiques.

— Mais pourquoi ces coups?

— Ah! ici nous entrons dans les hautes régions de l'art. C'est que le prévenu, M. Anatole Cressigny, se prétend le vrai, le seul, l'unique Guignol, le descendant en droite ligne du fondateur de ce merveilleux

spectacle. C'est lui qui est l'auteur, le directeur, le régisseur, le souffleur de son théâtre. C'est lui qui compose ces pièces admirables où l'intrigue doit être assez savamment combinée pour que chaque personnage, à tour de rôle, offre son centre de gravité au sabot de Polichinelle.

C'est lui qui, d'un mot ou d'un geste, fait naître des rires frais et sonores, qui partent comme des fusées d'un auditoire émerveillé et dans lequel les sifflets sont inconnus.

Et, le croirait-on ? il s'est trouvé un homme qui a osé attenter à une telle gloire, qui a élevé théâtre contre théâtre, Polichinelle contre Polichinelle, et qui n'a pas craint de s'écrier :

— Et moi aussi, je suis le vrai Guignol !

M. Anatole Cressigny a voulu punir tant d'audace, et, rencontrant, inopinément, son rival, il lui a flanqué une tripotée qui l'a fait rouler sur le pavé.

La victime, M. Gueutleur, a porté plainte, et les voici tous deux devant le tribunal, présidé par M. Thirouin.

M. Anatole a amené tout son personnel, musicien, *ouvreuse*, marchande de sucre d'orge, etc. L'auditoire est émaillé de militaires et de bonnes d'enfants.

Le vrai Guignol est un grand bel homme, le chef ombragé d'un large feutre tout neuf duquel s'échappent les flots d'une opulente chevelure blonde. Du regard il foudroie le plaignant, qu'il appelle dédaigneusement *Guignolet*.

M. LE PRÉSIDENT, au prévenu. — Vous avez donné un soufflet au plaignant ?

LE PRÉVENU. — Moi, jamais.

M. LE PRÉSIDENT. — Comment ! vous avez avoué.

LE PRÉVENU. — Je ne donne de soufflets qu'aux gens que j'estime. (Rires.) A Monsieur, c'est une tape, une giffle, une giroflée à cinq feuilles, tout ce que vous voudrez.

M. LE PRÉSIDENT. — Soit. Pourquoi lui avez-vous donné cette tape ou cette giffle?

LE PRÉVENU. — Comment? un individu qui me fait une concurrence déloyale, qui se dit le vrai Guignol, tandis que c'est moi, moi seul!...

M. LE PRÉSIDENT. — Ce n'est pas une raison pour le maltraiter.

LE PRÉVENU. — De plus, il m'a injurié, il m'a gouaillé, avec sa *pratique*.

M. LE PRÉSIDENT. — Qu'est-ce que c'est?

LE PRÉVENU. — Ça dépend. Une pratique, c'est un chaland, ou bien c'est un pas grand'chose. Chez nous, c'est ce petit instrument que voici, que l'on met dans sa bouche, comme ceci, et avec quoi l'on parle *polichinelle*.

Le prévenu répète, avec sa *pratique*, en imitant les nasillements de Polichinelle, les injures et les lazzis que lui aurait adressés le plaignant.

Avocats, militaires, greffier audiencier, bonnes d'enfants, tout le monde pouffe de rire.

Les bébés, se croyant aux Champs-Élysées, jettent des éclats retentissants.

Le tribunal lui-même ne peut s'empêcher de s'associer par des sourires à cette explosion de gaieté.

Lorsque le défenseur du prévenu énumère les titres de son client au glorieux surnom de Guignol, il est à chaque instant interrompu par Gueutleur, qui s'écrie :

— Le vrai Guignol, c'est moi!

M. le président a beaucoup de peine à faire taire l'interrupteur.

Le tribunal a trouvé que les torts se compensaient.

Arlequin et Polichinelle, — non, le prévenu et le plaignant, — suivis de tout l'auditoire, militaires et bonnes d'enfants, s'en vont dos à dos avec chacun 16 francs d'amende.

UN CHATICIDE.

Dire les cris que poussait la cuisinière de M. Galbaras, pharmacien, et l'émoi que ces cris jetèrent dans la maison...., il paraît que c'était effrayant. Pensez! la brave femme criait : « Au secours! à l'assassin!... »

L'apothicaire court chez son voisin Roussard, cordonnier, d'où partaient les cris, et voit un horrible spectacle, un meurtre, que la famille Roussard commettait dans les plus affreuses circonstances.

La victime avait la tête prise dans l'ouverture de la porte, et les meurtriers, le père, la mère et le fils Roussard tapaient dessus avec des bâtons : Cette victime était le chat du pharmacien.

Devant un pareil spectacle, M. Galbaras ne pouvait rester calme; il eût cependant mieux fait; mais, enfin, il ne fut pas maître de lui, en sorte qu'il vient aujourd'hui devant la police correctionnelle s'expliquer sur une prévention de voies de fait.

Roussard. — Pour vous en revenir, M. Galbaras a une manie des plus désagréables : au lieu de s'occuper de ses drogues, il élève des quantités de chats, que si ça continue, ils dévoreront les habitants; en attendant, ils dévorent les aliments de tous les locataires.

J'y ai dit : « Si vos horreurs de chats viennent encore chez nous, je leur tortille le cou. »



Ça n'y faisait rien, ils continuaient à venir, et c'est qu'ils ne se contentaient pas de nous dévorer notre

nourriture, ils revenaient ensuite sur le paillasson de la porte, comme si ils s'étaient dit : C'est aux Roussard, c'est juste qu'on leur rapporte ça ; si bien que le soir en rentrant, on marchait là-dedans, et la boutique, et notre chambre, et sous le lit, sous les chaises, une abomination, quoi ! Voyons, je vous le demande, est-ce que c'est endurable ? Car, messieurs, M. Galbaras ne veut pas qu'on donne un seul des petits chats, ce qui fait que ça ne fait que croître et embellir.

M. LE PRÉSIDENT. — Voyons, arrivez à la scène.

ROUSSARD. — Voilà. Nous allions déjeuner ; mon épouse avait mis un cervelas sur la table, le temps de tourner la tête, v'là ma femme qui crie : « Attrape le chat, il tient le cervelas ! » J'attrape le chat. La cuisinière de M. Galbaras passait à ce moment ; elle se met à crier Au secours ! M. Galbaras vient comme un furibond, et il nous tombe dessus, mon épouse et moi. Voilà.

LE PRÉVENU. — Messieurs, on vous parle d'un chat, on ne vous dit pas que c'est une Saint-Barthélemy de chats. Les Roussard m'ont tout tué. Ils se plaignent de mes chats ; mais qu'ils ferment leurs portes, mes chats n'iront pas chez eux. Mais ça ne ferait pas leurs affaires ; ils veulent laisser leur porte ouverte pour voir les personnes qui vont et viennent, pour moucharder et faire des cancans.

ROUSSARD. — Oh ! oh !

LA FEMME ROUSSAD. — Oh ! oh !

ROUSSARD FILS. — Oh ! oh !

LE PRÉVENU. — Il n'y a pas de oh ! oh !... Enfin, Messieurs, ils m'avaient tué la mère du chat en ques-

tion quinze jours avant. Je leur ai dit : « Si vous tuez le fils, prenez garde à vous !... »

M. LE PRÉSIDENT. — Oui, et vous avez réalisé vos menaces.

LE PRÉVENU. — J'avoue que je n'ai pas été maître de moi.

Des témoins entendus déclarent que, depuis longtemps, les époux Roussard menaçaient de tuer tous les chats du pharmacien.

Tout cela s'est terminé par la condamnation de celui-ci à 20 francs d'amende et 25 francs de dommages-intérêts.



BALIVERNES.

Un directeur de théâtre à un de ses artistes en représentation :

— Vous avez du talent, mais je vous trouve un peu froid.

— C'est vrai. Si vous doubliez mes feux!...

*
* *

« Messieurs, commence un orateur en s'adressant à une réunion de fermiers, je suis fier d'être l'un de vous. Mon père était fermier, je suis né fermier. Oui,



je puis le dire, je suis né entre deux sillons de blé!... » A cette déclaration, un laboureur à demi-

ivre ajouta entre deux formidables hoquets : Comme une citrouille alors...



Deux chapeaux cirés parlaient du bal annuel des cochers...

— Iras-tu, toi, à ce bal?

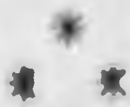
— J' te crois!

— Tu danses donc?



— C'est pas que je danse: mais une fois l'an, quand ce ne serait que pour me dégourdir les pattes...

— Comme moi, histoire de lever mon état de siége.



Toute personne présente a au moins un ivrogne

chez elle, disait le révérend pasteur Butler Bryand, dans un meeting tenu en Irlande dans le but de fonder une société de tempérance. Cette affirmation ayant soulevé de vives réclamations, l'orateur s'est repris : Je veux dire qu'elle a au moins un ivrogne parmi ses domestiques. Nouvelles clameurs plus bruyantes, réclamations des plus assourdissantes; mais, sans perdre la tête, le révérend ajoute : Prouvez-moi le contraire en vous affiliant tous à notre société de tempérance. Ce que chacun fit sur-le-champ.

*
* *

Adison rapporte avoir rencontré à Hammersmith un charlatan qui disait à son auditoire : Je dois ma naissance et mon éducation à cet endroit, je l'aime tendrement et, en reconnaissance de la vie que j'y ai reçue, je fais présent d'un schelling à tous ceux qui voudront l'accepter. Chaque auditeur, la bouche béante et les bras croisés, s'attendait à recevoir la pièce, lorsque l'orateur plonge les mains dans un vaste coffre et en retire une multitude de petits paquets. Mes amis, dit-il, je les vends à Londres, à Liverpool, à Édimbourg, à Dublin et autres lieux célèbres, six schellings et même plus, mais en faveur de cet endroit, pour lequel j'ai une tendresse de fils, j'en rabattrai un. Chacun s'empresse de profiter de cette offre généreuse, et tous se disant natifs ou habitants du pays enlèvent la provision de petits paquets.



COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

AVIS

1° Les opérations relatives aux titres des actions et obligations de la Compagnie P.-L.-M., à savoir : Paiement, à vue, des intérêts semestriels et dividendes échus; émission, sans droits de mutation, d'obligations nominatives ou au porteur; transfert et conversion des titres, sous paiement des droits de mutation; remboursement de titres amortis; renouvellement de feuilles de coupons épuisées.

Sont effectuées dans les bureaux suivants :

A Paris, au secrétariat général, 88, rue Saint-Lazare; à Lyon, au bureau des titres, 10, cour du Midi; à Marseille, au bureau des titres, à la gare; à Alger, place du Théâtre.

2° Toutes ces opérations sont encore reçues dans les gares dont la nomenclature suit, et effectuées, autant que possible, dans la quinzaine de leur dépôt :

Aigues-Mortes, Aimargues, Aisy, Aix, Aix-les-Bains, Alais, Ambérieux, Amplepuis, Ancy-le-Franc, Andancette, Andelot, Andrézieux, Annecy, Annonay, Anse, Antibes, Arbois, l'Arbresle, Arc-Senans, Arcy-sur-Cure, Arles, Aubagne, Audincourt, Auriol, Autun, Auxerre, Auxonne, Avallon, Avignon, Balbigny, Baume-les-Dames, Beaucaire, Beaucourt, Beaufort, Beaune, Belfort, Bellegarde (Gard), Belleville, Besançon, Bessèges, Blanzy, Boën, Bonny, Bonson, Bourg, Bourgoin, Le Breuil, Briare, Brienon, Brioude, Brunoy, Cannes, Cadenet, Carpentras, Cassis, Cavaillon, Cercy-la-Tour, Cette, Chagny, Chalon-sur-Saône, Chambéry, Chambon-Feugerolles, Champagnole, la Charité, Chatel-Censoir, Châtillon-sur-Loire, Châtillon-sur-Seine, Chemilly, la Ciotat, Ciry-le-Noble, Clamecy, Clermont-Ferrand, Clerval, Collonges

(Rhône), Combs-la-Ville, Corbeil, Cosne, la Côte-Saint-André, Coudes, Cousance, Cravant, Crest, le Creuzot, la Croizière, Cuers, Cuiseaux, Decize, Delle, Digoin, Dijon, Diou, Dole, Domène, Dompierre-sur-Bèbre, Draguignan, Epinac, Etang, Etoile, la Ferté-Alais, Feurs, Firminy, Flogny, Fontainebleau, Fontanès, Fréjus, Frontignan, Ganges, Gannat, Gap, Génelard, Genève, Genolhac, Gien, Gières-Uriage, Givors, Goncelin, Grand-Croix, Grasse, Gray, Grenoble, Héricourt, Imphy, Irigny, Isle-sur-le-Doubs, l'Isle-sur-Sorgues, Is-sur-Tille, Issoire, Joigny, Juvisy, Langeac, Langogne, les Laumes, Lezoux, Lieusaint, Livron, Lons-le-Saulnier, Loriol, Loulans-les-Forges, Lunel, Luzy, Mâcon, Maisse, Malesherbes, Manosque, Marsillargues, Melun, Mennecy, Menton, Meyrargues, Meursault, Mirabeau, Miramas, Modane, Monaco, Moncey, Monistrol-d'Allier, Bas-Monistrol, Montargis, Montbard, Montbéliard, Montbozon, Montbrizon, Montceaux-les-Mines, Montchanin, Montélimar, Montgeron, Montereau, Montpellier, Moret, Morvillars, Moulins, Nemours, Neuville, Nevers, Nice-Nîmes, Nolay, Nozières, Nuits-sous-Beaune, Nuits-sous-Ravière, Orange, Oullins, la Pacaudière, Palinges, la Palisse, Paray-le-Monial, Passenans, le Péage-de-Roussillon, Pertuis, Peyruis, Pierrelatte, la Pise, Poligny, Pontailler-sur-Saône, Pontarlier, Pontcharra-Saint-Forgeux, Pontcharra-sur-Breda, Pont-d'Ain, Pont-de-Dore, Pont-de-Vaux-Fleurville, Pont-du-Château, Pont-sur-Yonne, Pougues, le Pouzin, Privas, Puiseaux, le Puy, Quissac, Regny, Retournac, Riom, Rive-de-Gier, Rives, Roanne, Romanèche, Romans, Roquevaire, Rossillon, Rumilly, Sainte-Agnès, Saint-Ambroix, Saint-Amour, Saint-Chamond, Saint-Etienne, Saint-Florentin, Saint-Geniès, Saint-Galmier, Saint-Georges, Saint-Georges-d'Aurac, Saint-Germain-l'Espinasse, Saint-Gilles, Saint-Hippolyte-du-Fort, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Jullien-du-Sault, Saint-Léger-sur-d'Heune, Saint-Marcellin, Saint-Michel, Saint-Pierre-le-Moutier, Saint-Victor, Salins, Salon, Sancerre, Sauve, le Sault-du-Loup, Senozan, Sens, Serres, Sisteron, Sommières, Sorgues, Sury-le-Comtal, Tain, Tarare, Tarascon, Thiers, Tonnerre, Toulon, la Tour-du-Pin, Tournus, Trévoux, Uchaud, Valence, Vallerois-le-

Bois, Varenne-sur-Allier, Vassy, Vauvert, Vaux-sous-Aubigny, Vendranges, Vermenton, Vernaizon, la Verpillière, Vertaizon, Vesoul, Veynes, Vézénobres, Vichy, Vic-le-Fesq, Vienne, le Vigan, Villefort, Villefranche, Villeneuve-Saint-Georges, Villeneuve-sur-Yonne, Vincelles, Voiron, Volx, Voreppe.

3° Les opérations de paiement des intérêts semestriels et dividendes échus; transfert et conversion de titres, sous paiement des droits de mutation; remboursement de titres amortis; renouvellement de feuilles de coupons épuisées; peuvent être traitées et réalisées, autant que possible, dans la quinzaine de la demande, par l'intermédiaire;

A. De toutes les gares de la Compagnie d'Orléans;

B. De celles de la Compagnie de l'Est ci-après désignées :

Audun-le-Roman, Baccarat, Bar-le-Duc, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Belfort, Carignan, Châlons, Charleville, Château-Thierry, Chaumont, Commercy, Coulommiers, Douzy, Epernay, Epinal, Etain, Fismes, Givet, Gray, Gretz, Joinville, Jussey, la Ferté-sous-Jouarre, Lagny, Langres, Longuyon, Longwy, Lunéville, Lure, Meaux, Mesgrigny, Montereau, Montmédy, Nancy, Nangis, Neufchâteau, Nogent-l'Artaud, Nogent-sur-Seine, Pont-à-Mousson, Pagny-sur-Moselle, Provins, Rambervillers, Reims, Remiremont, Rethel, Ronchamp, Saint-Dié, Saint-Dizier, Sainte-Menehould, Sedan, Thionville, Toul, Troyes, Vendeuvre, Verdun, Verneuil, Vesoul, Vitry-le-François.

C. Par les bureaux de l'administration des chemins de fer de la Suisse occidentale, à Neuchâtel (Suisse).

4° Les opérations de paiement des intérêts semestriels et dividendes échus; émission, sans droits de mutation, sont réalisées :

A. Sans frais ni commission, mais sous réserve de délais, au siége de la Société générale, 54 et 56, rue de Provence; dans ses bureaux de quartier à Paris et dans ses succursales en province.

B. Sans frais ni commission, au siége du Crédit lyonnais à Lyon, rue de Lyon, 18, et dans ses succursales; à Marseille, 1, place de la Bourse; à Saint-Étienne, 7, place de l'Hôtel-de-Ville; à Mâcon, 15, rue de la Barre; à Grenoble, 2, place Grenette; à Rive-de-Gier, à Saint-Chamond; à Villefranche (Rhône); et à Londres, 29, Lombard street.

C. Sans frais ni commission, au siége principal de la maison Ab. Sée, à Colmar.

D. Avec commission, au siége principal de la Banque fédérale, à Berne (Suisse), et dans ses comptoirs de Genève, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, Zurich, Chaux-de-Fonds.

E. Avec commission, au siége principal de la Banque d'Alsace et de Lorraine à Strasbourg et dans sa succursale de Metz.

F. Sans frais ni commission, en Algérie, dans les gares de : Affreville, Blidah, Constantine, Orléansville, Relizanne, Oran, Philippeville, Saint-Denis-sur-Sig, Kargnentah.

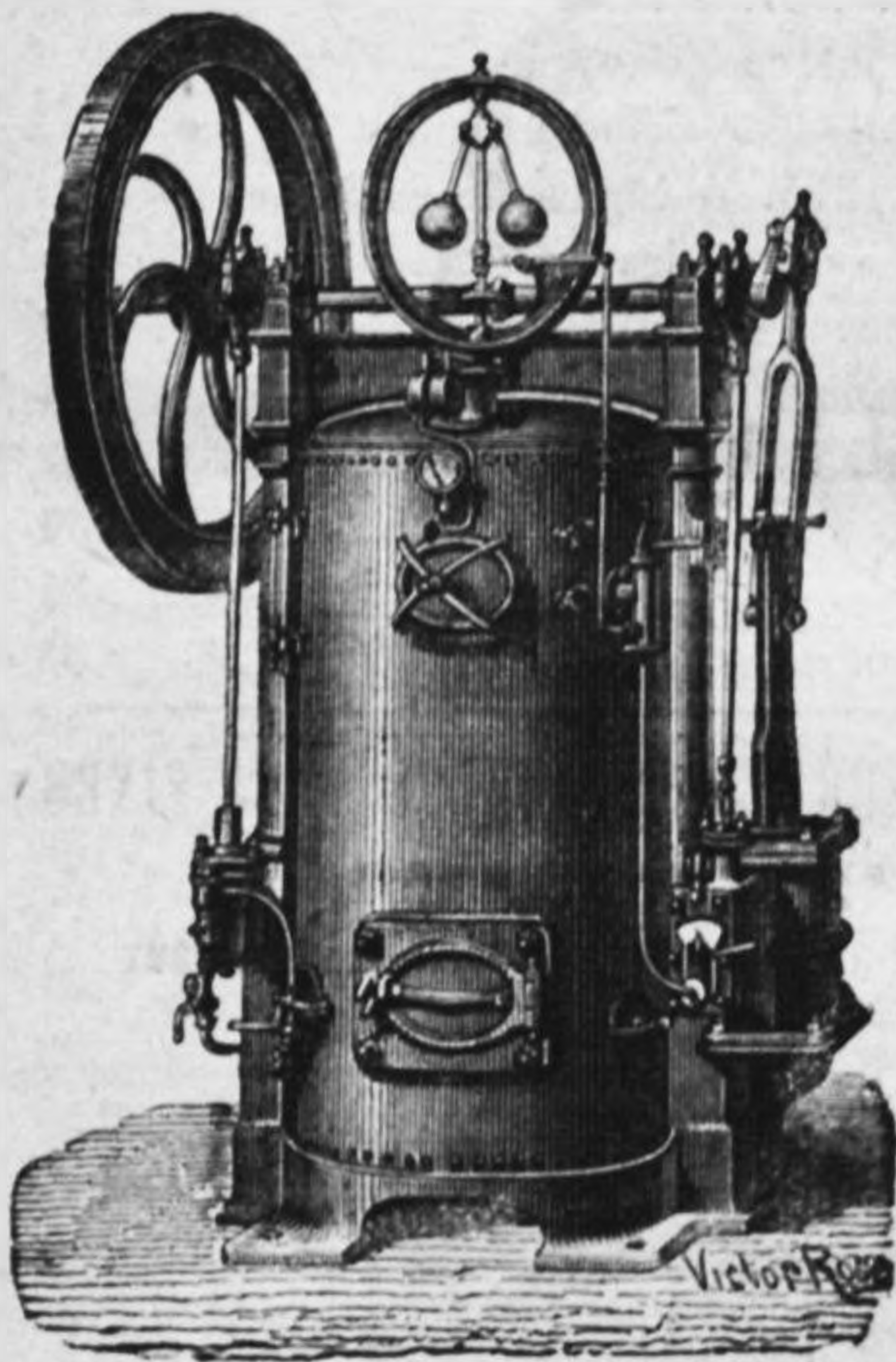
5° Les opérations de paiement d'arrérages et dividendes, seulement, pourront être traitées par l'intermédiaire des gares du Midi dont les noms suivent; elles y seront réalisées, autant que possible, dans un délai de vingt jours.

Auch, Bédarieux, Bazas, Bayonne, Béziers, Carcassonne, Castelnaudary, Castres, Clermont-l'Hérault, Dax, Foix, Langon, La Réole, Lodève, Mazamet, Marmande, Mont-de-Marsan, Muret, Narbonne, Orthez, Pamiers, Pau, Perpignan, Pézénas, Saint-Gaudens, Saint-Girons, Tarbes, Tonneins.

Nota. Les opérations de transfert et conversion; remboursement de titres amortis; renouvellement de feuilles de coupons épuisées, traitées par l'intermédiaire des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée, Orléans et Est, sont soumises : 1° Au remboursement de tous droits et frais du fisc; 2° à la taxe des finances et valeurs pour tout transport de titres au porteur.

TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET C[ie], 8, RUE GARANCIÈRE.



20